

Reims vante son commerce de proximité

■ Au 1^{er} janvier 2025 Reims recensait 6 001 établissements commerciaux dont 2 824 commerces de proximité. Page 5

L'Univers devient l'hôtel Tribe



■ L'ex-hôtel de L'Univers s'apprête à écrire un nouveau chapitre de son histoire, avec un nouveau design, une capacité doublée et un nouveau nom : l'hôtel Tribe. Page 4

Cabaret Vert : bien plus qu'un festival

■ Pour continuer à rayonner sur son territoire et au-delà, le Cabaret Vert peut compter sur plus de 600 partenaires. Page 7

Le 14^e Grand Pitch fait vibrer l'innovation locale

■ Pour la 14^e édition du Grand Pitch, la CCI Marne Ardennes a, avec les Business Angels, réuni six entrepreneurs prometteurs. Page 6

Portrait

■ L'Ardennais Hervé Euzen. Page 32

16 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 14 à 29

Multifolia : la vie en rose du sainfoin

Le sainfoin est plus que jamais remis au goût du jour dans l'Aube. Après la création de Sainfolia, la coopérative auboise qui réunit les producteurs, l'entité Multifolia gère l'aval de la filière avec la recherche et développement et la commercialisation des produits. Première étape vers l'innovation, l'inauguration de la bioraffinerie sans solvant qui abrite un démonstrateur industriel pour extraire les molécules du sainfoin. Le laboratoire de biocontrôle du site permet ensuite d'explorer et d'exploiter les vertus de cette plante aux fleurs roses et d'autres plantes pressenties vertueuses. Le sainfoin fait déjà ses preuves en santé végétale, notamment pour la viticulture, et en santé animale pour les bovins et les chevaux. La filière, qui répond aux enjeux sociétaux, environnementaux et de transition agricole, assure par ailleurs, une juste rémunération de l'amont, les agriculteurs. « Il faut ramener la valeur ajoutée dans les fermes. Du monde du vivant, nous allons tirer des produits verts, sans solvants avec des fonctions de biocontrôle en santé animale ou végétale pour limiter l'usage de substances chimiques », explique Pascale Gombault, présidente de Sainfolia. « Nous avons décidé, en tant que paysans, de prendre le problème à la racine et de proposer au monde agricole des solutions naturelles qui sortent de nos champs »



La filière sainfoin pèse aujourd'hui 3 millions d'euros et Multifolia emploie 10 salariés dont 4 ingénieurs chercheurs.

Page 3

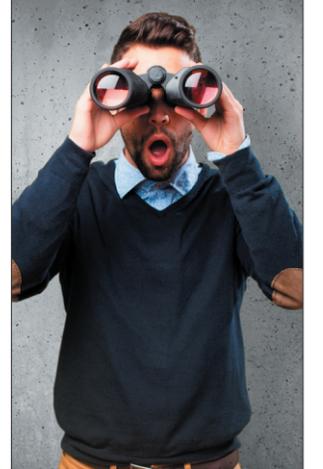
Divergences entre l'État et le Département de la Marne

Il en a fait le centre de son propos liminaire à la dernière plénière du Conseil départemental de la Marne, avant les vacances d'été, le Président Jean-Marc Roze a largement exposé son mécontentement quant à la situation déséquilibrée du financement des AIS, les Aides Individuelles de Solidarité, au cœur des obligations du Département. Premier argument : la charge croissante des dépenses sociales est insuffisamment compensée par l'Etat. Jean-Marc Roze évoque le symbolique appel du 18 juin des Présidents des Département de France : « À partir de cette date, les prestations sociales comme le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Aide aux personnes âgées en perte d'autono-

mie ou l'Aide de compensation du handicap, qui relèvent de la solidarité nationale, reposent entièrement sur les seules finances du Département ». Rappelant que les dépenses sociales de la Marne s'élèvent à 395 M€, dont 165 Md€ pour les AIS, le Président Roze expose la situation : « Aujourd'hui, la compensation pour financer les AIS ne couvrent que 40% des dépenses, alors que le coût du Revenu de Solidarité Active a plus que doublé en vingt ans ». Au titre de l'accompagnement des collectivités le rapport 2024 détaille les 54 M€ de dotations de l'Etat en faveur de l'investissement des collectivités de la Marne.

Page 10

**IMPACT
MAXIMAL**
**VISIBILITÉ
TOTALE**
Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8132 - 2€
3 760149 520018

CCI MARNE ARDENNES X FOIRE DE CHÂLONS

FOIRE DE CHÂLONS

CULTIVONS VOS AMBITIONS

Venez nous rencontrer !
DU 29 AOÛT AU 8 SEPTEMBRE

STAND CCI
HALL N°2 ALLÉE F/G

Plus d'informations sur www.marneardennes.cci.fr



En juin 2025, les prix à la consommation augmentent de 0,9 % sur un an

Sur un an, les prix à la consommation augmenteraient de 0,9 % en juin 2025, après +0,7 % en mai. Cette hausse de l'inflation s'expliquerait par l'accélération des prix des services, notamment ceux de l'hébergement, de la santé et des transports, ainsi que par une baisse plus faible des prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, par la très légère accélération de ceux de l'alimentation. Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,3 % en juin 2025, après -0,1 % en mai. Cette hausse des prix s'expliquerait par une augmentation des prix des services, notamment ceux de l'hébergement, des transports et des communications, et un rebond des prix de l'énergie, en particulier des prix des produits pétroliers. (INSEE)



Les prix des produits agricoles à la production se replient de 0,5 % sur un an

En mai 2025, les prix agricoles à la production se replient en rythme annuel (-0,5 % après +3,7 % en avril). Sur un mois, les prix à la production des produits agricoles non impactés par un caractère saisonnier - hors fruits et légumes (y compris les pommes de terre), fleurs coupées et plantes en pots - se replient aussi (-0,9 %). Les prix d'achat des moyens de production agricole reculent sur un an pour le 25^e mois consécutif (-1,4 %). Ils baissent sur un mois (-0,5 %). En mai 2025, la baisse des prix des céréales s'amplifie de nouveau sur un mois (-6,4 % après -3,5 % en avril et -1,4 % en mars). Les prix du maïs se replient (-8,1 %) et la baisse des prix s'amplifie pour le blé tendre (-7,8 %) et le blé dur (-7,3 %). (INSEE)



Les prix des animaux ralentissent sur un mois mais accélèrent sur un an

En mai 2025, les prix des animaux ralentissent sur un mois (+2,2 % après +3,2 % en avril). Ils ralentissent pour les gros bovins (+3,6 % après +4,6 %), les veaux (+0,8 % après +2,5 %) et se replient pour les ovins (-1,5 % après +2,1 %) et les volailles (-0,4 % après +2,2 %). Les prix des porcins accélèrent (+2,3 % après +0,9 %). Sur un an, les prix des animaux accélèrent en mai 2025 (+11,3 % après +9,1 % en avril). Ils augmentent de nouveau nettement pour les gros bovins (+24,9 % après +21,6 %) et ralentissent pour les ovins (+9,7 % après +13,3 %) et les veaux (+10,5 % après +10,9 %). Ces hausses résultent d'une part d'une raréfaction de l'offre et, d'autre part, d'une demande soutenue. Les prix des volailles rebondissent (+1,7 %). La baisse des prix s'atténue pour les porcins (-9,2 %). (INSEE)

baromètre

Moret Industries rebondit avec de nouveaux investisseurs



Moret Industries est un groupe spécialisé dans les pompes et l'équipement industriel. Etabli à Charmes (Aisne), il a plus d'un siècle et demi d'existence. Il regroupe six marques complémentaires, acquises au fil des trois dernières décennies, chacune bien placée dans son secteur (agro-alimentaire, énergies, défense, etc.), avec des sites dans plusieurs régions de France et en Europe. Mais il a connu récemment des déboires, dans la période marquée par le covid puis la guerre en Ukraine.

L'an dernier, ses dirigeants, issus des familles Duprez et Thiery à l'origine du groupe, ont lancé une procédure de conciliation devant le tribunal de commerce de Lille. Celle-ci a débouché fin 2024 sur la prise de contrôle de Moret Industries par des actionnaires regroupés autour du fonds français Ocean Peak Capital, spécialisé dans la redynamisation industrielle. Outre ce fonds, on trouve dans ce pôle d'actionnaires Denos Pharma, le fonds régional Reboost, Nord-Est Expan-

sion (Crédit Agricole) et des membres des familles fondatrices.

Le consortium des actionnaires majoritaires a annoncé ses priorités et des premières mesures. Moret Industries entend proposer à sa clientèle d'entreprises industrielles clientes un nouveau panel de solutions, expertises et équipements, pour améliorer leur efficacité énergétique et aussi pour intégrer l'intelligence artificielle dans leurs process. Cela a commencé évidemment par un apport financier qui a permis d'éclaircir l'horizon. L'apport de fonds des nouveaux actionnaires est évalué entre 15 et 18 millions d'euros. Dans le même temps, l'endettement du groupe a pu être réduit de 75 %.

PRIORITÉ À L'INNOVATION

Aujourd'hui, Moret Entreprises compte environ 850 collaborateurs dans le monde, dont près de 300 en France. Il a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires global de 170 millions d'euros. Sur ses 6 établissements de production, 3 se situent en France :

Maguin, également à Charmes (Aisne) ; Promill à Dreux (Eure-et-Loir) ; et Fapmo à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), qui a récemment repris EN Moteurs dans la région nantaise (Loire-Atlantique). Les autres sont l'un en Belgique, le deuxième en Allemagne et le troisième en Pologne.

Le cap est mis sur l'innovation. Les sites français vont bénéficier, pour cela, de 7 millions d'euros d'investissement, dans les cinq ans à venir. Un bon exemple est fourni précisément par Maguin, fournisseur d'équipements pour l'industrie agro-alimentaire. Ici, il œuvre notamment pour l'industrie sucrière. Il a mis au point un nouveau procédé d'extraction du sucre de la betterave, dit par « champ électrique pulsé », qui a pour vertu une décarbonation et une réduction importante de l'énergie employée. Cette technique est pour l'instant en test et devrait, grâce à cet apport de fonds, atteindre le niveau de performance et de fiabilité suffisant pour être commercialisée.

F.L.

Ils bougent

ERIC POTIÉ NOMMÉ PRÉSIDENT DE TERROIRS & VIGNERONS DE CHAMPAGNE (TEVC)



Le 4 juillet 2025, Eric Potié a été nommé Président de Terroirs & Vignerons de Champagne (TEVC) à l'issue du Conseil d'Administration du Groupe à Chouilly. Il succède à Véronique Blin, qui après 13 ans de présidence, ne souhaitait pas postuler au renouvellement de son mandat.

Visionnaire, engagé et farouche défenseur du modèle coopératif, Eric Potié poursuivra le travail de développement du Groupe. TEVC est devenu l'un des acteurs majeurs de la filière. Il détient dans son portefeuille quatre marques distinctes et singulières : Champagne Nicolas Feuillatte, Champagne Castelnau, Champagne Abelé 1757 et Champagne Henriot.

Représentant la coopérative de Mancy, Eric Potié entre au Conseil d'Administration de l'ex-Centre Vinicole - Champagne Nicolas Feuillatte en tant qu'Administrateur en 2009. Il est élu successivement Secrétaire puis Vice-Président et Premier Vice-Président en 2012.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING CARRIÈRES

29th ANNIVERSAIRE 1996-2025

Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

La bioraffinerie Multifolia dope la filière sainfoin

Bioéconomie. Sainfolia inaugure son site d'extraction de molécules du sainfoin et un laboratoire de biocontrôle à Viâpres-le-Grand (Aube).



Le sainfoin est une plante mellifère aux multiples propriétés.



L'intérieur de la bioraffinerie.

SAINFOLIA EN CHIFFRES

- 800 ha de sainfoin sur 4 départements et 2 régions
- 90 adhérents
- 300 ruches en agriculture biologique

Le nouveau bureau de Sainfolia :

- Pascale Gombault, agricultrice, présidente
- Billy Haon agriculteur, vice-président
- Benoît Mahieux Viticulteur, vice-président
- Marc Gauthier agriculteur, secrétaire
- Charles Carré agriculteur, trésorier

La filière sainfoin s'organise. La plante aux fleurs roses continue de démontrer ses bienfaits tant en agriculture qu'en élevage. Pour ses dix ans, la coopérative auboise Sainfolia, qui prône « le bon sens paysan au service du vivant », franchit un cap avec l'inauguration de sa bioraffinerie et de son laboratoire de biocontrôle portée par Multifolia. L'entité aval de Sainfolia dédiée à la recherche et au développement, à l'extraction végétale et à la transformation et à la valorisation des granulés, permet au projet de prendre corps. La vision de Sainfolia rassemble ses 90 adhérents autour d'une production différente, durable et équitable.

« Il faut ramener la valeur ajoutée dans les fermes. Du monde du vivant, nous allons tirer des produits verts, sans solvants avec des fonctions de biocontrôle en santé animale ou végétale pour limiter l'usage de substances chimiques », explique Pascale Gombault, présidente de Sainfolia. « Nous avons décidé, en tant que paysans, de prendre le problème à la racine et de proposer au monde agricole des solutions naturelles qui sortent de nos champs. Nous y voyons une économie circulaire, une économie du bon sens et un respect total du cycle du vivant avec le respect de la biodiversité, le respect de nos sols, le respect des hommes aussi puisque nous devons vivre de nos métiers et non de subventions ».

Créée en 2015, la coopérative Sainfolia porte sa vision : « Il faut œuvrer à un monde plus propre, plus cohérent mais surtout plus humain, une vraie mission », poursuit Pascale

Gombault. Et la filière mise sur le collectif et le partage de compétences en s'appuyant sur l'expertise tant d'agriculteurs, d'éleveurs, de viticulteurs que des partenaires d'interprofession, de chercheurs, d'ingénieurs, d'institutions et de collectivités.

DU MIEL AUX ENZYMES

Le sainfoin constitue ainsi une alternative naturelle pour des produits de santé végétale ou animale pour les chevaux et bovins. Il réduit les émissions de méthane des ruminants. Le biocontrôle regroupe des solutions naturelles qui permettent de lutter contre les ravageurs ou des maladies. La gamme viticulture, développée en lien avec l'INRAE Grand Est, propose une gamme homologuée en 2024 par la commission européenne qui permet de lutter contre la maladie du court-noué de la vigne grâce à ses propriétés nématicides.

En concentrant les vertus de plantes agroécologiques, Pascale Gombault ouvre de nouvelles perspectives : « Nous nous servons du modèle du sainfoin et pensons que l'on peut produire d'autres plantes et d'autres extraits. À partir de ce processus, nous pouvons travailler le vivant sous toutes ses formes de biomasse, c'est-à-dire les graines, les feuilles, les tiges, peut-être même les fleurs. La nature sait faire tout toute seule, donc nous allons chercher les fonctions qui nous intéressent dans les extraits que nous allons pouvoir mettre au point », poursuit la présidente de Sainfolia.

Le démonstrateur industriel per-

met de réaliser des extractions liquides de molécules d'intérêt du sainfoin et d'autres plantes aux propriétés agroécologiques en permettant des assemblages innovants. Première licence Biolie française, la bioraffinerie s'appuie sur les connaissances de la start-up nancéenne de formulation d'ingrédients sans solvants chimiques. La technique permet d'obtenir des ingrédients qualitatifs aux propriétés préservées. Les plantes sont convoyées, finement

broyées et mélangées dans une cuve à de l'eau et des enzymes. Centrifugées et filtrées, elles passent dans un tricaneur pour séparer les huiles, les extraits aqueux et les solides. Ce processus permet de préserver l'intégrité des molécules présentes dans la plante et donc de leurs propriétés pour des applications agricoles. « Le laboratoire est installé on va pouvoir démarrer ».

Inauguré le 18 juin dernier, le site de Viâpres-le-Grand est soutenu par

l'Europe pour 798 000 euros et par la Région Grand Est à hauteur de 200 000 euros, le reste étant financé sur fonds propres avec l'aide d'un prêt BPI. Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube, félicite l'arrivée d'une nouvelle filière qui valorise l'Aube. « Ce projet de filière est un projet gagnant-gagnant pour le territoire et c'est notre objectif commun ». La filière Sainfoin pèse aujourd'hui 3 millions d'euros et Multifolia emploie 10 salariés dont 4 ingénieurs chercheurs.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

« BIOÉCONOMIE : LA RÉGION LEADER À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE »



Comment la Région Grand Est a-t-elle construit la filière sainfoin ?

Franck Leroy : « La bioéconomie, dont on a rêvé il y a 25 ans maintenant avec le pôle IAR, continue de se développer, au point, qu'aujourd'hui, la Région Grand Est est devenue très certainement leader en la matière à l'échelle européenne. La production est faite dans les territoires, cela ramène de la valeur ajoutée économique, des débouchés avec des emplois. C'est comme cela que notre région va conforter sa place de première région agricole de France. En soutenant

tous les usages non-alimentaires de la plante, nous arrivons à faire des miracles, de la chimie végétale qui va remplacer la chimie pétrolière. Nous fabriquons des produits biosourcés, comme c'est aussi le cas à la Chanvrière. Dans chaque territoire, il y a des spécificités en termes de culture et chacune d'entre-elles, quand on y introduit de la recherche et de l'innovation, est porteuse de débouchés ».

Le sainfoin agit-il pour une économie vertueuse ?

Franck Leroy : « La présidente de Sainfolia est fière de l'équipe qui l'entoure et de son enthousiasme, c'est ce qui va permettre à cette entreprise de grossir, de se développer et d'apporter un complément de revenu au monde agricole parfois démuné à cause des phénomènes climatiques et des crises qui s'enchaînent. La diversification de l'agriculture à travers les productions de bioéconomie est une piste majeure. Donc la région soutient largement du projet. Il reste toujours des perspectives d'amélioration, de nouvelles innovations à parfaire pour entrer sur de nouveaux marchés. Mais d'ores et déjà, le résultat est étonnant. Comme pour le chanvre dans le domaine du textile, des isolants des matériaux de construction, aujourd'hui il entre dans les écrans ».

Hôtellerie. À deux pas de la Voie des Sacres, sur l'un des emplacements les plus stratégiques de Reims, l'ex-hôtel de L'Univers s'apprête à écrire un nouveau chapitre de son histoire, avec un nouveau design, une capacité doublée et un nouveau nom : l'hôtel Tribe.

L'Univers devient l'hôtel Tribe, un 4 étoiles résolument moderne



Investisseur, promoteur et exploitant étaient réunis pour un point de chantier, sur le rooftop à la vue imprenable sur la cathédrale.

Conserver l'histoire centenaire pour en écrire une nouvelle, résolument tournée vers la modernité. Voilà le défi que se sont lancés le promoteur Quadral et l'exploitant du futur hôtel Tribe, Christophe Bombaron, déjà exploitant du précédent établissement, l'hôtel de L'Univers. Le projet de réhabilitation ambitieux, piloté par le maître d'ouvrage spécialisé dans la restructuration de bâtiments existants, a un objectif : donner une seconde vie au lieu tout en conservant l'essence de son passé. « Nous nous sommes interrogés : faut-il tout démolir pour reconstruire quelque chose de plus grand ? Finalement, le choix a été de réhabiliter et de restructurer, en sublimant ce qui existait », explique Sonia

Landoulsi, Directrice Générale de Quadral Promotion. Visité pour la première fois en mai 2021, le site – à l'époque de 50 chambres – a fait l'objet d'une reconfiguration profonde. Réhabilitation, extension, surélévation, réemploi de façades : le chantier, débuté en 2023, mêle finesse architecturale et densification stratégique. Ce projet a été mené juste après la crise Covid, « dans un moment où l'hôtellerie devait se réinventer : repenser l'accueil, le service, l'expérience client ».

UN ROOFTOP OUVERT AU PUBLIC

Aux 50 chambres initiales succèdent désormais 94 chambres, des espaces séminaires optimisés, un rez-de-chaussée ouvert et un rooftop totalement réinventé avec une

vue à 360 degrés de la cathédrale à l'Arena pour une surface totale de 3 363 m². Une transformation rendue possible grâce au rachat d'un immeuble de rapport jouxtant l'hôtel sur l'avenue Foch, ainsi que de « la maison rémoise » située rue Noël « Nous avons valorisé les vues, notamment sur la cathédrale, et tiré parti des orientations et de l'ensoleillement. L'espace accueillera aussi un restaurant ouvert au public. » Le tout orchestré avec l'enseigne Tribe, du groupe Accor, connue pour son positionnement « lifestyle, urbain et graphique ». Exit donc les murs blancs classiques : ici, le designer, Laurent Maugoust, spécialisé dans l'hôtellerie haut-de-gamme, assume des partis pris forts, jusqu'au « color block » dans les chambres – murs, plafonds et sols d'une même teinte, en contraste avec des salles de bain plus claires. La chambre témoin présentait ainsi une teinte bleu nuit avec des touches de rouge carmin. La salle de bain est quant à elle constituée d'un terrazzo bleu et marron adossé à des carreaux rose saumon. « On voulait créer une expérience marquante, un effet "waouh". Tribe, c'est une ambiance, une sensation. Une marque qui attire aussi bien une clientèle d'affaires que des voyageurs internationaux », poursuit Sonia Landoulsi.

Mais, derrière cette mutation, se cache aussi une continuité humaine. Celle de l'exploitant histo-

rique de l'établissement, la famille Bombaron, présente depuis 1981 dont le fils, Christophe Bombaron, a repris l'hôtel familial en 1998 et qui restera à la tête de l'exploitation. « L'idée, c'est de repositionner l'hôtel en quatre étoiles plus. Il s'agissait déjà d'un quatre étoiles, mais nous visons désormais un standing supérieur, plus lifestyle, mieux aligné sur les normes actuelles de confort et de sécurité. » Porteur du projet depuis 2017-2018, Christophe Bombaron a été impliqué dans toutes les étapes. « C'est fondamental, surtout quand on est l'exploitant final. »

Pour Quadral, le projet représente un investissement de l'ordre de 15 millions d'euros. Il faut y ajouter les aléas liés à la réhabilitation : réorganisation des sous-sols, fouilles,

découvertes imprévues... Sans compter les contraintes d'un site en cœur de ville. Mais pour Quadral, « le maître d'ouvrage a une responsabilité ». La façade Art Nouveau d'origine, qui a plus d'un siècle, est donc conservée, répondant à l'identité forte de la ville de Reims. « L'architecture a un impact sociologique fort. Un bâtiment soigné participe à l'esthétique de la ville, à son attractivité. Il fallait faire un projet économiquement viable, tout en gardant la mémoire des lieux », souligne Sonia Landoulsi. L'ouverture est prévue avant les fêtes de fin d'année, avec l'ambition de capter, pour un démarrage réussi, la dynamique du marché de Noël.

NASTASIA DESANTI



Des chambres aux tons marqués et à l'ambiance cosy.

Emploi. Le « Village du recrutement » qui s'est tenu à Charleville-Mézières essaie de faire bouger les choses en facilitant les contacts entre chefs d'entreprises et les Ardennais en quête d'emploi.

Quand le recrutement se fait sur la place



Emeline Tassigny, gestionnaire des ressources humaines à Agronutris.

Dans de nombreux secteurs, les dirigeants d'entreprises peinent à recruter. C'est pourquoi la CPME Marne-Ardenne orga-

nise, depuis quelques années, avec le soutien de la Chambre des Métiers, de la CCI et de l'Union des entreprises de proximité « un village recrute-

ment » sur la Place Ducale.

La troisième édition de cette manifestation – aussi réussie que les précédentes – a rassemblé 45 exposants, 10 centres de formation et de nombreux institutionnels venus là pour combler leur manque auprès de demandeurs d'emplois, jeunes en recherche d'un stage ou d'un apprentissage ou de personnes cherchant une reconversion.

Acteur majeur de l'économie ardennaise, Amphenol Air LB, filiale ardennaise du groupe Américain Amphe-nol Corporation (280 salariés à Carignan) a dépêché sur place son directeur des ressources humaines, Christophe Giuliani qui exprimait ses besoins : « Nous sommes

ici car l'entreprise, leader mondial dans la fabrication de systèmes d'interconnexions électriques recherche, dans le cadre du développement de ses activités, des postes d'opérateurs et agents de production, des techniciens en laboratoire et en méthode de moulage, des alternants en techniques de plasturgie et un comptable ».

Plus récemment installé dans le sud des Ardennes, à Rethel, Agronutris (70 salariés), est pour sa part en quête d'éleveurs de reproduction, conducteurs de lignes et des techniciens pour son usine qui transforme des larves de mouches en protéines. « Nous sommes à la fois présents pour dénicher des personnes intéressées par ces différents profils mais aussi pour nous faire

connaître sur le bassin d'emploi de Charleville-Mézières car nous n'avons que deux ans et demi d'existence », explique Émeline Tassigny, gestionnaire des ressources humaines.

TROIS PERSONNES EMBAUCHÉES GRÂCE AU SALON

Pour Gaëtan Mangel, directeur opérationnel chez Vau-ché, PME sedanaise (40 salariés) spécialisée dans la conception et la construction de centres de tri et de valorisation des déchets, « ce village est un bon rendez-vous. Il nous a déjà permis, précédemment, d'embaucher trois personnes. C'est pourquoi, on y participe encore. Cette année, notre offre concerne des chefs de projets et de chantiers, des monteurs-ré-

gleurs, des dessinateurs et des ouvriers polyvalents. Soient huit personnes au total ».

Chez Arti Production, présent à Prix-lès-Mézières, Vireux-Molhain (à travers l'entreprise Terruel) mais aussi à Witry-lès-Reims, les recherches humaines sont orientées vers des techniciens de maintenance, des chefs de chantier maintenance, des coordinateurs techniques et des serruriers du bâtiment. « Le village débouche en moyenne sur 164 entretiens, le recueil de 775 CV et 56 contrats d'embauche ou d'alternance », fait savoir Nancy Turquin, présidente de la CPME Marne Ardennes qui regroupe 80 adhérents.

PASCAL REMY

Commerce. Au 1^{er} janvier 2025, Reims recensait 6 001 établissements commerciaux dont 2 824 commerces de proximité.

Commerce de proximité : Reims vante son attractivité



Arnaud Robinet et Amel Benchernine ont présenté les bons chiffres du commerce de proximité rémois.

« **L**e commerce de proximité n'est pas un vestige du passé, c'est l'avenir d'une ville plus humaine, plus sobre, plus solidaire ». À l'heure de présenter l'étude sur le commerce de proximité réalisée par l'Agence d'urbanisme de Reims et sa région, Arnaud Robinet ne masquait pas sa satisfaction de pouvoir dévoiler des chiffres positifs tant en termes de création d'entreprise qu'en matière de progression de l'emploi. « Les résultats de cette nouvelle édition sont clairs, solides et porteurs d'espoir. Reims confirme plus que jamais sa dynamique commerciale à travers une croissance remarquable du nombre d'établissements, avec l'essor soutenu de l'entrepreneuriat local et avec une attractivité urbaine qui se confirme et s'affirme au fil des années », souligne le maire de Reims et président du Grand Reims.

L'étude réalisée entre 2021 et 2025, basée sur les données de l'ACOSS (URSSAF) et de SIRENE (fichier INSEE qui recense les établissements actifs sur le territoire), ne concerne pas la santé financière des commerces, elle est plutôt un

outil d'observation territoriale visant à apprécier la dynamique commerciale quartier par quartier et à éclairer sur les mutations en cours.

Au 1^{er} janvier 2025, Reims recensait donc 6 001 établissements commerciaux. Parmi eux, 2 824 étaient des commerces de proximité, un chiffre en progression de 17% depuis 2021. Cette croissance est d'ailleurs largement portée par l'essor d'entreprises individuelles qui représentent désormais 43% des établissements commerciaux. « Près de 70% des nouvelles implantations leur sont dues, notamment dans les secteurs de la coiffure, du bien-être, de la restauration, de la réparation automobile. Cela témoigne une énergie entrepreneuriale forte, plus souple, plus accessible et plus proche des habitants », analyse Arnaud Robinet.

UN FAIBLE TAUX DE VACANCE

« Le tissu commercial est dominé par les cafés restaurants (34%) et ensuite par les services à caractère commercial : coiffure, soins, esthétique, bien-être, etc. (33%). À eux

deux, ces secteurs d'activité représentent deux-tiers du tissu de proximité », souligne Amel Benchernine, directrice adjointe de l'Agence d'urbanisme.

La densité commerciale (taux d'équipement par habitant du commerce de proximité, soit le nombre de commerces de proximité pour 1 000 habitants, NDLR) est elle aussi en progression sur le territoire. Sur le territoire, il est de 16 commerces pour 1 000 habitants en 2025. En 2021, ce taux était de 13 commerces pour 1 000 habitants. Ces quatre dernières années le nombre de commerces de proximité a progressé de 17%, soit entités 400 de plus. « Près de la moitié de ces nouveaux commerces sont portés par des entreprises individuelles, un fait qui ne concerne pas uniquement Reims, mais la France entière », précise Amel Benchernine.

Preuve de la bonne dynamique de son centre-ville, Reims enregistre une très faible vacance commerciale dans ce quartier, tous commerces confondus. Ce taux s'élève à 6,4% contre 11% au niveau national. Reims se situe alors au même niveau que Strasbourg (6,6%) et largement en-dessous du centre-ville de Metz (15,5%), d'Amiens (12,3%) ou de Nancy (10,5 %). Quant aux conséquences supposées des lourds travaux de la voie des Sacres qui ont débuté en septembre 2024, ils ne semblent pas affecter la dynamique commerciale, selon Arnaud Robinet : « 14 commerces ont été créés ou repris sur le secteur depuis le début des travaux ».

Sur le plan de l'emploi, « la tendance est positive », poursuit le maire. Le commerce rémois représente 17 540 salariés, soit 31% de l'emploi salarié privé local. Le commerce de proximité emploie 8 730 personnes (15% de l'emploi privé). Parmi ces emplois, une grande part est occupée par ceux liés aux

établissements de restauration qui en concentrent 38%. Puis viennent les services 25%, les commerces alimentaires et les commerces à prédominance alimentaire (13% des emplois chacun), puis les commerces non alimentaires (11%).

911 EMPLOIS CRÉÉS

911 emplois ont été créés par le commerce de proximité entre 2021 et 2025 soit + 12 %, une progression supérieure à la moyenne régionale et nationale. Un bilan sur lequel le maire invite à rester « lucide » rappelant que l'année 2021 était une année de creux, notamment dans la restauration qui était alors encore frappée par les effets de la crise sanitaire. Si des emplois ont été créés sur les quatre dernières années, d'autres ont disparu dans le même temps.

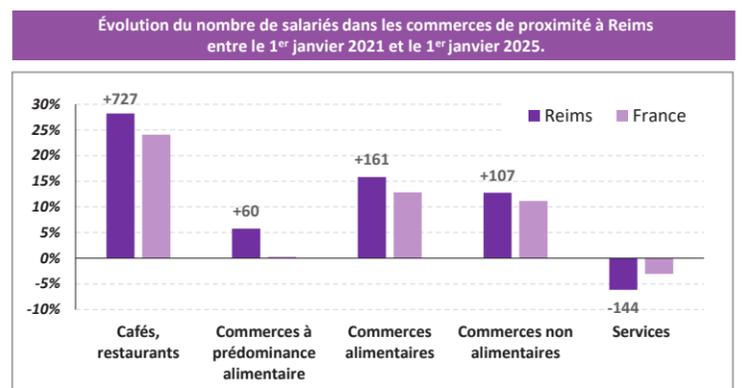
« Les principales baisses qu'on observe sont structurelles. Ça concerne les services postaux et bancaires. C'est quelque chose qui s'observe au niveau national. Il y a effectivement beaucoup moins d'entités et de structures bancaires et postales qui se développent sur le territoire », souligne la directrice adjointe de l'Agence d'urbanisme.

Pour cette dernière, la dynamique du commerce de proximité à Reims, s'explique par l'essor du tourisme,

qui accompagne le développement de la restauration notamment. « Nous avons également la forte présence d'étudiants à ne pas oublier : un habitant sur cinq est un étudiant sur le territoire de Reims ». Sans oublier l'aménagement commercial très encadré - dans le cadre du schéma de cohérence territoriale. Ainsi, le SCOT de 2016 interdisait déjà la création de nouvelles zones d'envergure métropolitaine et le SCOT qui vient d'être révisé en mars 2025 a réaffirmé cette volonté. « L'idée n'est pas de freiner le développement, mais étant donné que la densité commerciale est très correcte il s'agit d'éviter de déstabiliser et de déséquilibrer l'appareil commercial qui aujourd'hui fonctionne bien ».

D'ailleurs, pour le maire, ces résultats sont à la fois « le fruit des politiques volontaristes menées depuis plusieurs années : animation décentralisée, soutien à l'implantation, attractivité renforcée... » mais aussi d'une certaine « vision urbaine », souligne-t-il : « Celle d'une ville des courtes distances où chaque quartier offre des services essentiels à la vie quotidienne et où le commerce de proximité est un levier de cohésion sociale, d'équité territoriale et de résilience économique ».

BENJAMIN BUSSON



CONCERT PIQUE-NIQUE

FLANERIES
MUSICALES
DE REIMS

ANNÉES 20, ANNÉES FOLLES

Samedi 19 juillet 2025

Parc de Champagne
Ouverture des portes à 17h30

flaneriesreims.com

f
@
v
y

Innovation. À l'occasion de sa 14^e édition du Grand Pitch, la CCI Marne Ardennes a réuni six entrepreneurs prometteurs à la Villa Douce, à Reims, pour défendre leurs projets devant un jury composé de Business Angels Marne Ardennes.

La 14^e édition du Grand Pitch fait vibrer l'innovation locale



Therence Rousseaux, Tristan Athanase, Charbel Ayah, Mélanie Julan, Tristan Freville et Sébastien Maillard sont tous les six venus pitcher leur projet devant le public et le jury.

Grand Pitch, 14^e, Action ! C'est en amont de la Fête de l'innovation, qui s'est déroulée le 26 juin dernier à la Villa Douce, que la CCI Marne Ardennes a organisé sa dernière édition du Grand Pitch, avec six porteurs de projets venu se mesurer au public et au jury de Business Angels. Une édition de haute volée, avec des start-up très diversifiées.

Le premier à entrer dans l'arène était Tristan Athanase, pour **Compostu**, créateur de composteurs rapides et économiques, destinés principalement au secteur de la restauration. « Le coût moyen de la gestion de biodéchets pour un établissement de 80 couverts est d'environ 4 000 € par an », affirme le jeune homme soutenu par Innovact. « La solution Compostu, c'est une économie de 2 000 € par an et une réduction des biodéchets de 80% pour moins d'1 m² d'espace au sol. De plus avec ce système, le restaurateur réduit sa collecte de sept à une fois par mois. » Pour se doter de la machine, comptez 8 000 € HT. Compostu est déjà implanté dans trois établissements et a pour objectif de sortir une cinquantaine de machines d'ici 2026 grâce à une levée de fonds de 450 000 €. Le jury des Business Angels Marne Ardennes a conseillé à Tristan Athanase de viser plutôt les distributeurs au lieu des restaurateurs, pour qui, le coût de la machine n'est pas anodin.

La technologie par les airs était le sujet de Tristan Freville qui pro-

pose, avec **Icario**, de ressentir les sensations uniques de survoler, en temps réel, un site touristique grâce à un casque de réalité virtuelle. « Le but est de compléter un parcours de visite existant et d'avoir accès à des endroits que l'on ne pourrait pas voir en temps normal. » Exemple avec le château du Haut-Koenigsbourg, en Alsace dont la vue aérienne est tout aussi impressionnante que la visite « classique » des salles. « Concrètement, les visiteurs accèdent à une borne tactile. Ils choisissent une expérience préenregistrée - par exemple, le château sous la neige - puis ils enfilent un casque de réalité virtuelle pour une immersion d'une dizaine de minutes. » Son modèle économique ? Un gain partagé entre le château (qui loue un abonnement et qui installe des bornes à des endroits stratégiques) et la société Icario. « On estime qu'une borne génère 40 000 € par an pour un établissement dont la fréquentation est supérieure à 200 000 visiteurs. »

SMD AÉRO EMBALLE LE PUBLIC

Rimbaud'Tech était venu soutenir Sébastien Maillard et sa start-up du secteur de la construction aéronautique, **SMD Aéro**. « Les avions de formation initiale sont très anciens. La plupart datent des années 1970 ou 1980 et sont toujours en service. Il existe donc un réel besoin de renouvellement de cette flotte d'avions d'entraînement », constate Sébastien Maillard. « Notre réponse à ce besoin, c'est un assemblage inno-

vant de matériaux et de technologies, uniques sur le marché. Nous sommes les seuls à proposer un avion léger à turbocompresseur dans la classe des 250 chevaux », indique-t-il. Si l'avion n'existe pas encore physiquement, sa production est en préparation. Côté commercialisation, SMD Aéro a déjà obtenu des lettres d'intention de distributeurs civils : au Canada, en Afrique du Sud, et bientôt aux États-Unis. Et en ce qui concerne le financement, Sébastien Maillard affirme : « Le développement d'un avion civil classique coûte en général entre 3 et 4 millions d'euros. Grâce à l'expérimental, nous divisons ce coût par six. Notre budget global est de 600 000 euros pour le développement et le démarrage commercial. »

Or pour développer un outil d'innovation, encore faut-il avoir intégré de nombreux paramètres, appris sur les bancs des écoles d'ingénieurs notamment... Remédier aux difficultés d'apprentissage, voilà le concept de **Psycho Sapiens**, développé par Therence Rousseaux et soutenu par le Créativ'Labz. De formation psychologue du travail, le jeune a mis en place une méthode pour réussir ses apprentissages. « J'ai élaboré une formation conçue pour transformer la façon d'apprendre et favoriser la réussite des étudiants. »

La méthode Sapiens repose sur trois axes fondamentaux : Comprendre le fonctionnement du cerveau à travers une série de vidéos explicatives ; développer des stratégies d'apprentissage efficaces, notamment la compréhension, une compétence trop souvent négligée par les concurrents ; travailler la motivation en apprenant à la développer, la consolider et la protéger tout au long du parcours universitaire. Basé sur des vidéos qui durent entre 10 et 15 minutes, l'approche est multimodale pour maintenir l'attention et favoriser la compréhension. L'interrogation des Business Angels portait sur le coût de la formation : entre 250 et 600 €. Une somme que nombre d'étudiants ne peuvent pas débourser...

Cinquième entrepreneuse à se présenter, avec un projet qui sort de la traditionnelle start-up « innovante », Mélanie Julan invitait pour

sa part, à prendre son temps. C'est à l'innovation sociale que la jeune femme, soutenue par Pépite, a décidé de s'intéresser, avec la création d'un endroit où le partage et la créativité sont essentiels. Son idée ? Créer un « **café céramique** », où les gens viendraient créer un objet tout en mangeant une part de tarte et sirotant une tasse de café. Le café est déjà doté d'une cinquantaine de céramiques différentes (tasse, bol, assiette, etc.) que le client vient peindre. « Le panier moyen dans les cafés céramiques qui existent ailleurs en France (soit une trentaine) est de 25 € », livre la jeune femme qui a déjà choisi son lieu d'implantation, au centre-ville de Reims. Le modèle économique repose sur la tenue d'ateliers créatifs, ouverts à des sessions d'une quinzaine de personnes. Mélanie Julan, qui bénéficie d'une formation en communication et événementiel a mis en place une cagnotte sur ulule pour le financement du four, qui coûte 5 000 €... (<https://fr.ulule.com/cafe-ceramreims>)

Le dernier projet était présenté par Charbel Ayah, qui développe, via sa start-up **Mushtic**, une matière écoresponsable et personnalisable à base de liant naturel, offrant aux entreprises une alternative vertueuse au polystyrène. Ce dernier pose comme constat : « Le marché du polystyrène représente entre 7 et 9 milliards d'euros par an, dont 1,7 milliard pour l'emballage. Le reste concerne principalement la construction. » Élaboré à base de

co-produits agricoles et de la partie végétative du champignon, l'alternative de Charbel Ayah s'applique à plusieurs segments, « en particulier le marché premium : spiritueux, agroalimentaire, cosmétique, pharmaceutique, mais aussi des applications dans l'emballage, la construction et l'automobile », précise-t-il. « Nous visons une croissance progressive, structurée autour d'une équipe aux compétences complémentaires : un docteur spécialisé en matériaux biosourcés, un expert en chaîne d'approvisionnement, et un profil à dominante business. » Le besoin immédiat de financement s'élève à 750 000 euros, auxquels viendront s'ajouter des aides via des appels à projets, des subventions et des prêts d'honneur. Ce financement vise à mettre en place une production semi-automatique en conditions réelles. Il s'agit de produire des MVP (produits minimum viables) pour le tester avec les premiers clients.

Le prix du public, qui pouvait voter à l'issue du Grand Pitch a été décerné à SMD Aéro avec 28% des votes. Quant au prix du jury, c'est Mushtic qui l'emporte, BAMA, ayant déjà une sensibilité pour les alternatives biosourcées de matières polluantes, avec Alternative Innovation. Start-up rémoise, Alternative Innovation développe ALTERSKIN®, une biorésine végétale brevetée à mémoire de forme, destinée à remplacer les plastiques pétrosourcés dans l'industrie du cuir et des textiles enduits.

NASTASIA DESANTI



Jean-Charles Parmentier, Maxime Valette et Nicolas Nicaise, tous trois membres de BAMA sont venus écouter et challenger les porteurs de projets.



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur
matot-braine.fr

Territoire. La 19^e édition du Cabaret Vert se déroulera du 14 au 17 août 2025 à Charleville-Mézières sur un site en pleine mutation.

Cabaret Vert : bien plus qu'un festival



Le festival a accueilli plus de 100 000 spectateurs en 2024.

Pour continuer à rayonner sur son territoire et au-delà, le Cabaret Vert peut compter sur plus de 600 partenaires qui contribuent grandement à alimenter son budget mais aussi à s'inscrire dans l'organisation de l'événement grâce à des contributions en nature. « Ce nombre de partenaires est exceptionnel, ça n'existe pas ailleurs en France », rappelle Julien Sauvage, le directeur du Cabaret Vert. « Nous sommes convaincus des retombées économiques grâce à deux études réalisées par la CCI qui ont démontré que

pour 1 euro de fonds publics engagés dans le Cabaret Vert, les retombées pour le territoire s'élevaient à plus de 11 euros », rappelle Julien Sauvage. Ces études datant déjà de quelques années et le festival ayant beaucoup évolué lors de ses dernières éditions, le maire de Charleville et Président d'Ardenne Métropole Boris Ravignon a d'ailleurs relancé une nouvelle étude qui sera réalisée prochainement pour actualiser ces données.

Sur un budget de 12 millions d'euros, les organisateurs peuvent compter

sur 2,4 millions d'euros de fonds privés et 400 000 euros de fonds publics, le reste étant composé d'autofinancement. Une stratégie défendue depuis les débuts du festival en 2005 et totalement assumée par Julien Sauvage : « Le fait de ne pas faire appel aux fonds publics, nous le considérons comme un élément plutôt positif dans le contexte actuel ».

Au-delà du festival en lui-même, l'association Flap, qui est la structure organisatrice de l'événement, multiplie les initiatives dans un objectif de calendrier bien plus étalé que celui ouvert au grand public pendant les quatre jours du Cabaret Vert « Plus qu'une association culturelle, le Cabaret Vert s'est toujours revendiqué comme un acteur du développement local ». Parmi ces projets figure la création d'un atelier bois partagé, inauguré en mars dernier au cœur du site. Initialement destiné à accompagner les équipes du Cabaret Vert dans la conception et la fabrication d'éléments de décor et de scénographie du festival, celui-ci s'étend sur 1500 m² et a vocation à être partagé avec la population locale. « Le projet d'atelier baptisé La Halle, a été soutenu par le plan France Relance et a été doté de matériel qui va bien au-delà de nos besoins qui couvrent trois mois de l'année. Alors nous jouons collectif et nous proposons aux particuliers, entreprises,

artisans, artistes... de pouvoir louer et utiliser des machines professionnelles pour travailler le bois », souligne Julien Sauvage qui souhaite donc mettre cet investissement de 800 000 euros au service du territoire. « Ça n'est pas la première initiative de ce genre que nous menons. Par exemple, au moins une fois par semaine, nous avons du matériel qui sort de nos locaux en quasi-gratuité ». Par ailleurs, au-delà des prêts et de la location, des formations diplômantes seront réalisées sur le site de La Halle à la rentrée de septembre 2025, en partenariat avec le BTP-CFA Ardenne de Poix-Terron.

DÉCARBONATION ET RÉHABILITATION

L'atelier bois se situe au cœur d'un projet lui-même bien plus vaste, celui de la réhabilitation de l'ancienne usine de La Macérienne pour en faire un haut lieu de la vie économique, touristique, culturelle et durable. Bar, restaurant, hostel, brasserie, ateliers de réparation de vélos, commerces, lieu de diffusion culturelle... sont prévus au niveau des bâtiments ainsi que la réhabilitation d'une quinzaine d'hectares pour en faire un parc urbain.

Un projet qui est aussi axé sur la décarbonation, fil conducteur du développement de la Macérienne et du Cabaret Vert. Après les mobilités et la restauration, c'est la partie éner-

gétique, avec la Ville et Enedis qui est en cours de mutation. « L'idée est de supprimer, d'ici 2030, la totalité des groupes électrogènes sur le site, avec pour objectif de consommer 100% d'énergie renouvelable », souligne Julien Sauvage.

Entre 6 et 8 M€ seront alors investis sur La Macérienne, que ce soit pour la centre électrique ou les panneaux photovoltaïques pour rendre le site autonome à 95% d'ici 2030 et faire profiter le tissu local de l'énergie produite par les installations du site pendant toute l'année via une boucle d'autoconsommation.

Et pour associer les habitants et les entreprises locales au développement du festival tout en lui permettant de solidifier son budget notamment en termes de fonds propres, Julien Sauvage et ses équipes testent une nouvelle idée : « Nous réfléchissons à ouvrir la propriété du festival à des entreprises ou à des particuliers sur le modèle des "socio" (sorte de supporters-actionnaires des clubs de football espagnols, NDLR) », explique le directeur qui prévoit une phase de test pour vérifier la faisabilité juridique du modèle. En attendant, le festival du Cabaret Vert prépare sa 19^e édition qui se déroulera du 14 au 17 août prochain dans le cœur battant des Ardennes.

BENJAMIN BUSSON

Climat. La Ville de Troyes et la Banque des Territoires signent la convention pour l'amélioration énergétique des écoles.

Ecoles : EduRenov améliore la performance énergétique

Lancé en 2023 par la Banque des territoires, le dispositif EduRenov permet non seulement de financer des projets de rénovation énergétique mais également leurs phases d'ingénierie. Le programme s'adresse ainsi autant aux programmes neufs qu'anciens. La signature d'une convention par François Baroin, maire de Troyes et président de Troyes Champagne Métropole et Céline Coche-Déquiant, directrice adjointe de la Banque des Territoires dans le Grand Est, vise à réduire de 40 % les dépenses en énergie des écoles.

Le programme accompagnera la construction de l'école internationale du quartier troyen Jules Guesde en pleine mutation. « Nous cherchons tous les labels » souligne le maire. HQE, bâtiment durable, passivhaus, bâtiment passif, bâtiment bas carbone, label Biosourcé, label accessibilité et label Intérieur, le programme se veut exemplaire tant par son



L'école internationale Jules Guesde de Troyes bénéficiera du dispositif EduRenov pour une performance énergétique optimale.

architecture, que par l'utilisation de chanvre et d'une intense végétalisation. Le groupe scolaire dont l'ouverture est prévue dès la prochaine rentrée accueillera 400 élèves avec sept classes de maternelle et 14 classes du CP au CM2.

La signature de la convention permettra également de procéder à des travaux d'amélioration dans les écoles existantes. Il s'agit d'agir sur le bâtiment ou ses installations pour générer une inertie thermique, avec

la régulation des fortes chaleurs ou du froid hivernal.

À l'échelon national, pour EduRenov, la Banque des territoires débloque 2 milliards d'euros de prêts sur cinq ans pour financer les rénovations énergétiques des bâtiments scolaires et 50 millions d'euros pour financer l'ingénierie de lancement des projets par les collectivités. L'ambition d'EduRenov étant d'accompagner la rénovation de 10 000 projets d'ici 2027

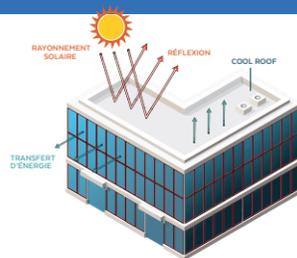
MARIE BÉATRICE PADIRAC

DSL
DÉCOR & SOL LAURANT

PRÉSENTE

COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour RAFFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !



UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE

Grâce à un revêtement hautement réfléchissant, de couleur claire, COOL ROOF réduit la chaleur absorbée par les toitures.

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments :

- Zones d'activités (centres commerciaux, garages...)
- Bâtiments industriels (usines, entrepôts...)
- Bâtiments d'habitations

LES AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE

ÉCONOMIES ASSURÉES

- Forte réduction de votre facture énergétique
- Retarde l'obsolescence de la climatisation
- Meilleure durée de vie de la toiture, entretien simplifié

ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

- Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments
- Réduction des gaz à effet de serre
- Réduction de l'effet « îlot de chaleur urbain »

OPTEZ POUR COOL ROOF ET ALLIEZ CONFORT, ÉCONOMIES ET ENGAGEMENT DURABLE DÈS MAINTENANT !



9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36

dsl-decoration.fr

Logement. C'est dans le quartier d'Etion à Charleville-Mézières que le bailleur social ardennais a inauguré un nouvel espace de vie sur une ancienne friche industrielle, la menuiserie Bouillon & Fils.

Espace Habitat ouvre une résidence de 28 logements



Adrien Faitrop a dévoilé la plaque inaugurale « Philippe Bellanger », nom de baptême de cette nouvelle résidence carolomacérienne.

Baptisée « Philippe Bellanger », du nom d'un des anciens présidents du conseil de surveillance de l'organisme décédé en 2025, la résidence de 28 logements permet de réutiliser une ancienne friche industrielle.

« Nous avons acquis ce terrain de 2 800 m² en 2017 puis mené à bien une dépollution rigoureuse ainsi que la démolition et la régénération de cette ancienne friche avant de lui redonner vie. Une douzaine de PME locales ont œuvré sur ces

phases », indique Adrien Faitrop, président du directoire d'Espace Habitat. « Quant au projet, c'est le cabinet d'architecture rémois Haïku – avec lequel nous avons l'habitude de travailler – qui l'a mené, développant judicieusement deux bâtiments

de 14 logements avec espaces verts privatifs au rez-de-chaussée et terrasses, balcons ou loggias aux deux étages », représentant un budget de 3,6 millions d'euros.

Ce programme en adéquation avec les besoins de la population ardennaise a déjà séduit de futurs locataires (jeunes actifs, couples et personnes seules) alors même que le département subit un déclin démographique. Les 28 logements sont d'ores et déjà tous occupés. « Cela prouve que ce projet qui améliore le tissu urbain a du sens », constate Adrien Faitrop, satisfait d'une programmation contribuant à la mixité des publics.

500 À 600 LOGEMENTS DE PLUS CES 5 PROCHAINES ANNÉES

Il est vrai que cet ensemble immobilier au cadre de vie agréable, bénéficiant d'un parking de 28 places et d'un local à vélos, présente l'avantage d'être proche de diverses commodités. Matthieu Vincent, le directeur développement d'Espace Habitat, met pour sa part l'accent sur l'engagement environnemental de l'opération qui répond aux exigences de la réglementation ther-

mique RT 2012 en allant « au-delà des seuils imposés avec un gain de 20 % en étanchéité à l'air, de 10% sur le besoin bioclimatique et de 10 % sur la consommation d'énergie primaire ».

Des choix qui se traduisent par un confort thermique amélioré pour les habitants et par une diminution des charges locatives.

Aujourd'hui, Espace Habitat, qui compte 192 collaborateurs, gère un patrimoine de 12 166 logements et a dans ses cartons pas moins de 1 000 nouveaux logements d'ici 2030. « Sur les cinq prochaines années, entre 500 à 600 logements seront livrés sur Charleville-Mézières et sa couronne », fait savoir Adrien Faitrop. Le prochain chantier concernera l'ex-fonderie Grandry où de nouveaux logements seront livrés en 2026. Le 23 septembre, pour le bien-être de ses locataires, Espace Habitat s'inscrit dans une stratégie de décarbonation au biogaz en signant une convention de mise en place du gaz vert avec GRDF. Une large partie de ses locataires sont déjà raccordés au réseau de chaleur urbain.

PASCAL REMY

Éducation. Le collège Eugène Belgrand d'Ervy-le-Châtel pousse les salles de classe hors les murs avec un espace aménagé au milieu de la forêt.

La première salle de classe en forêt de France est dans l'Aube



Une première nationale en forêt d'Ervy-le-Châtel avec la salle de classe en forêt.

Apprendre en pleine nature, à ciel ouvert, au milieu des arbres et de la végétation, de la biodiversité, du chant des oiseaux et dans le respect de la nature. De lieu de loisir, la forêt

devient un lieu de savoir. Le collège Eugène Belgrand d'Ervy-le-Châtel inaugure une salle de classe en forêt dans la forêt d'Ervy-le-Châtel (10). Le projet porté notamment par le sénateur Vanina Paoli-Gagin,

ancienne élève du collège Eugène Belgrand d'Ervy-le-Châtel et marraine de la promotion 2025, constitue une première en France. « Cette commune est celle de mes racines, de mes souvenirs et de mes premières convictions. La forêt est une bibliothèque vivante. La forêt est un lieu d'apprentissage extraordinaire qui nous apprend la patience, l'observation, la coopération et le respect du vivant en nous ancrant dans le réel. (.../...) Cette classe est une preuve que l'école peut sortir des sentiers battus ».

Le collège gère donc sa propre parcelle forestière dans le cadre du projet « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». Un espace aménagé avec des bancs en bois, des affichages pédagogiques traduits en plusieurs langues. La salle de classe à ciel ouvert a été conçue par les collégiens avec les équipes du collège d'Ervy-le-Châtel, de la mairie d'Ervy-le-Châtel,

de l'Office national des Forêts, du Conseil départemental de l'Aube, du lycée forestier de Croigny et des entreprises locales comme la scierie Collignon ou l'entreprise de bois augmenté Woodoo.

ABORDER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Fondation EDF contribue financièrement à cette innovation avec une enveloppe de 10 000 euros. « En tant qu'acteur majeur de la transition énergétique, EDF considère que l'éducation environnementale des jeunes générations constitue un investissement fondamental pour l'avenir de notre planète », explique Estelle Obert, directrice du CNPE de Nogent-sur-Seine. « La Fondation n'a donc pas hésité à signer une convention de partenariat lors du salon des maires de 2023 avec le maire d'Ervy-le-Châtel et le sénateur Vanina Paoli-Gagin pour soutenir ce projet ».

Au-delà de l'aspect purement pédagogique, le président du Conseil départemental de l'Aube, Philippe Pichery y voit une prise de conscience pour se préparer au réchauffement climatique. « En 2050, la température de l'Aube va augmenter de 4 °C, soit le climat de Montpellier avec des conséquences importantes comme les incendies de forêt. Il faudra une culture de la forêt pour préparer ces échéances et travailler sur cet écosystème ». Des propos relayés par Pascal Courtade, préfet de l'Aube. « Nous échouons dans la transition énergétique si nous ne sommes pas capables de nous reconnecter à la nature ».

L'Aube montre ainsi l'exemple avec la première classe en immersion dans la forêt et d'ores et déjà d'autres initiatives pourraient suivre pour élargir l'expérience à d'autres collégiens du département.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

-1,4 %

En mai 2025, la production se replie dans la fabrication d'« autres produits industriels (métallurgie, chimie, pharmacie, etc.) » (-1,4 % après +0,4 %) et plus modérément dans les industries agro-alimentaires (-0,6 % après +0,4 %). Elle baisse de nouveau dans la cokéfaction et le raffinage (-6,1 % après -14,3 %) et la fabrication de biens d'équipement électriques, électroniques et informatiques (-0,8 % après -2,2 %). À l'inverse, la production repart à la hausse dans les industries extractives, énergie, eau (+2,0 % après -5,0 %) et la fabrication de matériels de transport (+0,9 % après -2,3 %) où elle rebondit dans les « autres matériels de transport (construction aéronautique, navale, de locomotives, etc.) ». (INSEE)

-0,4 %

La production cumulée des trois derniers mois (mars à mai 2025) est inférieure à celle des trois mêmes mois de l'année précédente dans l'industrie manufacturière (-0,4 %) comme dans l'ensemble de l'industrie (-0,8 %). Sur cette période, la production est en baisse dans les industries extractives, énergie, eau (-2,7 %), la fabrication d'« autres produits industriels (métallurgie, chimie, pharmacie, etc.) » (-0,8 %) et la fabrication de biens d'équipement électriques, électroniques et informatiques (-1,9 %). Elle baisse également, mais plus modérément, dans les industries agroalimentaires (-0,6 %) et la cokéfaction et le raffinage (-0,6 %). À l'inverse, elle est en hausse dans la fabrication de matériels de transport (+2,9 %). (INSEE)

-2,2 pts

En juin 2025, la part des motorisations essence (y compris hybrides non rechargeables) dans les immatriculations de voitures neuves diminue par rapport au mois précédent de 2,2 points, à 65,3 %. Cette baisse est surtout due à la motorisation thermique à essence dont la part baisse de 1,9 point à 23,2% du marché. La part des voitures hybrides non rechargeables essence fléchit de 0,3 point à 42,1 % des ventes. La part des motorisations diesel (y compris hybrides non rechargeables) est stable à 6,3 %, de même que celle des motorisations thermiques diesel, à 5,5 % du marché. La part des ventes de voitures électriques s'accroît de 1,6 point à 17,4 % du marché. (INSEE)

La Bourse

La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises* partout en France.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

COTATIONS AU 03/07/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

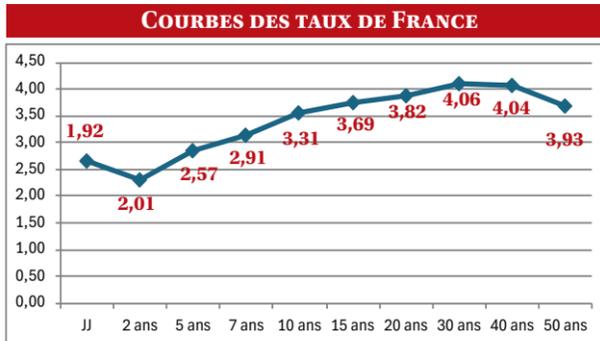
ACTIONS		
CAC 40	7 738,42	+ 1,61%
SBF 120	5 883,88	+ 1,59%
Nikkei	39 762,48	+ 2,51%
Dow Jones	44 494,94	+ 4,49%
Eurostoxx 50	5 318,72	+ 0,41%

DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro =	6,55957 F	
Dollar	1,1796	+ 1,70%
Livre Sterling	0,8631	+ 1,26%
Yen	169,63	+ 0,34%
Dollar/Yen	143,78	- 1,34%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,274	+ 0,030
Euribor 10 ans	2,604	+ 0,052

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,923	- 0,003
Euribor 1 mois	1,889	- 0,087
Euribor 3 mois	1,958	- 0,035
Euribor 6 mois	2,033	- 0,003
Euribor 12 mois	2,055	- 0,029

FRANCE ÉTAT		
BTAN 2 ans	2,009	+ 0,004
BTAN 5 ans	2,568	+ 0,027
OAT 7 ans (TEC 10)	2,911	+ 0,040
OAT 10 ans	3,308	+ 0,050
OAT 30 ans	4,062	+ 0,035
OAT 50 ans	3,933	+ 0,072



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELORMITTAL	27,91	+ 0,24
BNP PARIBAS	76,63	+ 0,29
CARREFOUR	12,32	- 0,10
CRÉDIT AGRICOLE	16,27	+ 0,22
EXEL INDUSTRIES	41,80	- 0,03
L.V.M.H.	488,50	- 0,23
LAURENT-PERRIER	95,60	- 0,07
MICHELIN	31,71	- 0,00
NEXANS	109,20	+ 0,05
KERING	202,65	- 0,15
HAULOTTE-GROUP	2,39	- 0,10
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	47,80	- 0,18
RENAULT	41,23	- 0,12
SAINT-GOBAIN	98,46	+ 0,15
SANOPI-AVENTIS	83,61	- 0,11
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	48,43	+ 0,78
VALLOUREC	16,53	+ 0,01
VEOLIA	30,50	+ 0,13
VINCI	124,95	+ 0,25
V.RANKEN-POMMERY	12,55	- 0,05

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,38	4,44	1,92
2 ans	0,75	3,77	1,86
5 ans	0,98	3,84	2,18
10 ans	1,44	4,26	2,61
30 ans	2,96	4,78	3,11

Évolution des prix alimentaires dans la zone euro en temps réel

Les ménages suivent avec attention les prix des biens alimentaires car ils font partie de leurs achats du quotidien. Sous l'effet d'une hausse brutale du coût des matières premières en 2021, les prix de l'alimentation ont progressé fortement entre début 2022 et début 2023, avant de se stabiliser courant 2023 et en 2024. Afin d'analyser au plus près cette évolution, la Banque centrale européenne a développé un outil, qui collecte chaque jour plusieurs milliers de prix fixés par plusieurs supermarchés de la zone euro, à partir de techniques dites de « moissonnage de données » publiées sur internet. Cet article en tire quelques leçons sur l'ajustement des prix des produits alimentaires. Lors de la vague inflationniste, les hausses de prix ont été plus fréquentes que d'habitude, mais d'une amplitude inchangée. Depuis mi-2023 l'ajustement des prix s'est normalisé avec une proportion équivalente de hausses et de baisses.

L'inflation des prix à la consommation dans la zone euro s'est brutalement renforcée fin 2021, culminant à plus de 10 % en octobre 2022 par rapport à octobre 2021, avant de refluer graduellement et de s'établir un peu au-dessus de 2 % en 2024. Cette forte hausse des prix a été d'autant plus ressentie par les ménages qu'elle portait sur les achats du quotidien comme l'essence, en 2021 et 2022, puis les produits alimentaires, entre 2022 et 2023.

Dans le cas des prix des produits alimentaires, les prix internationaux des matières premières ont d'abord connu, en 2021, une hausse rapide et forte, qui s'est peu à peu transmise aux prix à la production, puis aux prix à la consommation. Ainsi, début 2023, la hausse sur un an des prix de l'alimentation dans la zone euro a atteint un maximum, à près de 18 % (contre moins de 2 % en moyenne par an sur les 25 dernières années). Sous l'effet d'une détente sur les prix internationaux, les prix des produits alimentaires se sont ensuite stabilisés en 2023, leur hausse sur un an restant contenue à 1,5 % fin 2024.

Afin de suivre au plus près l'évolution des prix des produits alimentaires, la Banque centrale européenne (BCE), en lien avec les banques centrales de l'Eurosystème, a mis en place un outil « Daily Price Dataset » (DPD, données quotidiennes de prix) collectant, chaque jour, des milliers de prix dans les supermarchés de la zone euro à partir de techniques de moissonnage de données sur internet. Mis en place en avril 2022, cet outil a permis de collecter plusieurs millions de prix de près de 100 000 produits alimentaires vendus couramment dans plusieurs supermarchés des quatre plus grandes économies de la zone euro (Allemagne, France, Italie et Espagne). Ce suivi en temps réel des prix de l'alimentation présente plusieurs intérêts pour l'analyse de l'inflation. Au-delà du fait que les prix des produits alimentaires sont particulièrement suivis par les ménages, l'alimentation représente près de 20 % du panier de consommation des ménages dans la zone euro et l'évolution des prix de ces produits peut contribuer substantiellement à l'inflation d'ensemble...

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

L'Etat et le Département de la Marne exposent leurs divergences sur le financement de la solidarité

Département. La séance plénière d'avant les vacances d'été a été des plus simples. Avec l'engagement de participer à la phase d'étude de la modernisation et de la sécurisation de la RN 44, le Conseil départemental de la Marne a pu échanger avec le Préfet et notamment sur la « dette » de l'Etat en matière de compensation des dépenses de solidarité.



L'écoute de Jean-Marc Roze, président du Conseil départemental, des propos de l'Etat, Henri Prévost, Préfet de la Marne.

Il en a fait le centre de son propos liminaire à la dernière plénière du Conseil départemental de la Marne, avant les vacances d'été, le Président Jean-Marc Roze a largement exposé son mécontentement, quant à la situation déséquilibrée du financement des AIS, les Aides Individuelles de Solidarité, au cœur des obligations du Département.

Premier argument, la charge croissante des dépenses sociales est insuffisamment compensée par l'Etat. Jean-Marc Roze évoque le symbolique appel du 18 juin des Présidents des Départements de France : « À par-

tir de cette date, les prestations sociales comme le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Aide aux personnes âgées en perte d'autonomie ou l'Aide de compensation du handicap, qui relèvent de la solidarité nationale, reposent entièrement sur les seules finances du Département ».

Rappelant que les dépenses sociales de la Marne s'élèvent à 395 M€, dont 165 Md€ pour les AIS, le Président Roze expose la situation : « Aujourd'hui, la compensation pour financer les AIS ne couvrent que 40% des dépenses, alors que le coût du Revenu de Solidarité active a plus que

doublé en vingt ans ».

L'ETAT DEVRAIT UN MILLIARD D'EUROS AU DÉPARTEMENT

L'Etat mauvais payeur ? Refrain connu et qui coûte cher selon le Département : « Pour notre collectivité, le reste à charge des AIS que l'Etat n'a pas compensé grimpe à 1Md€, en cumul depuis 2005 ». Autant dire un reliquat de 50 M€ par an. C'est à l'issue de la présentation du rapport 2024 sur « L'Action de l'Etat dans la Marne », en fin de séance, que le Préfet Henri Prévost, dans une séquence questions-réponses, a contredit l'analyse

des élus départementaux.

Son argumentation : l'Etat compense globalement les AIS à hauteur de plus de 70% et non de 40% comme énoncé. Voire plus dans certains cas, avec l'exemple du Revenu de solidarité active : 75,6 M€ compensés sur un total de 90 M€, soit une compensation de 84%. À micros feutrés, on retiendra cette évidence : l'Etat et le Département ne disposent peut-être pas du même logiciel d'analyse en matière de financement des solidarités.

LA MARNE S'ENGAGE SUR LA RN 44

Parmi les rapports de cette séance de fin juin, le doublement de la RN 44 entre Moncetz-Longevas et Châlons-en-Champagne et la réalisation de l'échangeur de Sarry par une nouvelle voie départementale. Dans le cadre de la récupération de la gestion de la RN 44 par la Région Grand Est, la poursuite de l'aménagement à 2X2 voies, a été inscrite au Contrat de Plan Etat Région 2021-2027, pour un montant de 38 M€, dont 5 M€ pourrait être pris en charge par le Département.

Cette plénière du Conseil départemental, « au regard des gains substantiels en matière de sécurité routière et d'aménagement du territoire » s'est prononcée favorablement au financement des études précédentes les travaux à hauteur de 236 000 euros sur quatre ans. Parmi les autres dossiers de cette séance figurent une convention avec l'Etat pour le pacte de solidarités pour un montant en recettes de 1,3 M€ ou encore 1 M€ attribué en subventions et aide à l'in-

vestissement dans les collèges privés.

L'ACTION DE L'ÉTAT DANS LA MARNE EN 2024

Dans ce rapport annuel d'activité, du côté de l'activité économique, de l'attractivité et de l'emploi, le Préfet de la Marne a évoqué, entre autres sujets, les 2 300 contrats d'engagement jeune gérés par France Travail, les 6 700 contrats d'apprentissage représentant un taux d'embauche de 75% et les 4 000 jeunes accompagnés par les missions locales via le programme « 1 jeune, 1 solution ».

Henri Prévost a également évoqué le programme France 2030, programme qui accompagne 72 entreprises dans la Marne pour un montant d'aides de 184 M€. En ce qui concerne les entreprises en difficulté, outre le service d'accompagnement fiscal des PME, le Préfet a rappelé les 2 600 aides Gazole Non Routier au profit des exploitants agricoles pour un montant de 7,6 M€.

Au titre de l'accompagnement des collectivités, le rapport 2024 détaille les 54 M€ de dotations de l'Etat en faveur de l'investissement des collectivités de la Marne. S'ajoute à ce chapitre les 16,8 M€ du Fonds vert, notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Enfin, parmi bien d'autres dossiers, le Préfet de la Marne a évoqué le logement et les 6 M€ de subventions aux bailleurs sociaux, les 32 M€ au bénéfice de la transformation des quartiers prioritaires, les 26 M€ de l'Agence Nationale de l'Habitat pour la rénovation de près de 2 600 logements.

GÉRARD DELENCLOS

Vivre au même endroit est aussi important que vivre au même moment.

ici Champagne Ardenne

Le média qui vit comme nous, ici.

Une offre de France Télévisions et Radio France

Opinions

PAR LA FNATH, FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET DES HANDICAPÉS

Malus écologique rétroactif : une sanction déguisée pour les automobilistes en situation de handicap

À compter du 1^{er} janvier 2026, les personnes en situation de handicap qui revendent leur véhicule bénéficieront... d'un retour en arrière injuste : un malus écologique rétroactif sera appliqué au moment de la revente si le véhicule en avait été justement exonéré lors de son achat.

En clair, l'acquéreur d'un véhicule d'occasion jusque-là exonéré du malus lors de sa première immatriculation devra désormais s'en acquitter.

Résultat : le vendeur, en l'occurrence la personne en situation de handicap ou d'invalidité, verra la revente de son véhicule rendue beaucoup plus complexe.

Nous dénonçons avec force cette mesure profondément injuste et cynique. Si l'État reconnaît qu'il est légitime d'exonérer ces automobilistes du malus à l'achat, comment peut-il, dans le même temps, leur

« Si l'État reconnaît qu'il est légitime d'exonérer ces automobilistes du malus à l'achat, comment peut-il, dans le même temps, leur faire indirectement payer ce même malus au moment de la revente ? »

faire indirectement payer ce même malus au moment de la revente ?

Nous avons pourtant alerté le ministère concerné dès l'examen du projet de loi de finances pour 2025. En vain. La FNATH s'est battue pour obtenir l'exonération du malus

pour les personnes en situation de handicap. Ce combat avait un sens : compenser une injustice, reconnaître une nécessité. Nous ne l'avons pas mené pour que, quelques années plus tard, une nouvelle sanction vienne, par la petite porte, compliquer un peu plus l'existence de celles et ceux qui sont déjà parmi les plus fragiles.

Pour beaucoup de personnes en situation de handicap, le véhicule est un outil d'autonomie, de liberté, parfois une condition de survie. Leur retirer la possibilité de le revendre dans des conditions équitables, c'est porter un coup de plus à leur dignité.

Nous demandons le retrait immédiat de cette disposition et une clarification urgente de la doctrine fiscale sur ce sujet.



Baisse critique

Après avoir longtemps caracolé en tête des destinations touristiques les plus prisées, la France quitte le podium de ce classement. Et pourtant, en 2024, la France a battu un record : celui du nombre de visiteurs accueillis en franchissant le seuil mythique et ô combien symbolique des 100 millions de touristes accueillis. Un chiffre flatteur mais qui en réalité est un trompe-l'œil puisque, si l'on considère les recettes touristiques, la France ne pointe qu'en quatrième position au rang mondial. Selon l'Alliance France Tourisme, l'Hexagone a enregistré 71 milliards d'euros de recettes touristiques, et figure loin derrière l'Espagne qui en a enregistré 126 milliards d'euros de recettes. Un écart conséquent qui alerte les professionnels du tourisme sur cette tendance baissière. Car si l'on ne peut pas véritablement parler de déclin, l'écart de plus de 50 milliards avec l'Espagne doit interpellé, notamment en considérant que ce pays n'a accueilli que 94 millions de touristes l'année dernière. Parmi les explications à cet écart, l'Alliance avance, entre autres, la durée de séjour plus courte en France qu'en Espagne.

Pour y remédier, les professionnels prônent la "prémiumisation" du tourisme. Une montée en gamme qui devrait permettre de passer d'une approche volume à une approche valeur. Une idée bien intégrée en Champagne où la valorisation est au cœur des enjeux de la filière depuis plusieurs années avec un certain succès. Attention toutefois à ne pas confondre valorisation avec une simple hausse des prix. Dans le tourisme comme dans tous les autres secteurs d'activité, la prémiumisation doit absolument être accompagnée d'une amélioration visible et sensible de la qualité, à défaut de quoi le consommateur se détourne de votre produit, que ce soit passager, pour longtemps ou même définitivement.

BENJAMIN BUSSION

humour

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

GRÈVE : LES MOTIVATIONS DES CONTRÔLEURS AÉRIENS



EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez
Christine SERAINE
03 26 08 38 30
OU
06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org



AVIS D'EXPERT

La vente des terres agricoles louées

Agriculture. La vente de biens ruraux en cours de bail, pratique courante dans le paysage agricole français, soulève des questions spécifiques dont le notaire doit se saisir, en exerçant ses obligations de vérification et son devoir de conseil. L'article recense ces points de vigilance essentiels pour accompagner les propriétaires dans leur projet de vente.

En 2020 dans l'hexagone, environ 65 % de la surface agricole utile (dont la totalité représente environ 29 millions d'hectares, soit 54 % du territoire national) est exploitée sous forme de fermage, c'est-à-dire louée par des agriculteurs qui n'en sont pas propriétaires. Cette proportion a très largement augmenté depuis les années 1980, où elle oscillait entre 40 % et 51 %.

Cette tendance reflète une dynamique foncière complexe où se croisent les intérêts des bailleurs, des fermiers et des investisseurs.

D'un côté, on perçoit la volonté des exploitants à concentrer leurs investissements sur leur outil de production - matériel, bâtiments, modernisation - plutôt qu'à l'acquisition de foncier dont la pression fiscale est souvent dissuasive.

On en veut pour preuve le prix moyen des terres agricoles dont la valeur a été multipliée par 2 entre 1990 et aujourd'hui.

Côté bailleur, on peut comprendre le souhait pour certains propriétaires de vouloir liquider leur capital foncier. La présence d'un fermier ne saurait les priver de leur droit de vendre.

La vente d'un bien agricole loué n'est jamais une décision anodine. Elle impose une analyse fine et globale, prenant en compte :

- La valorisation du foncier ;
- La relation propriétaire/ preneur ;
- Les incidences fiscales de l'opération.

LA VALORISATION DU FONCIER

La valorisation du bien vendu est un point crucial sur lequel les notaires sont quotidiennement consultés. Aucune certitude ne pourrait être avancée par le professionnel sans avoir au préalable décortiqué les caractéristiques du bien objet de la vente ainsi que les dynamiques du marché local.

Bien libre ou bien loué - Il est aisé de penser qu'une terre libre de toute location est mieux valorisée qu'une terre louée. Étonnement cela ne se vérifie pas toujours. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène : la sécurité du revenu locatif, les améliorations apportées par le locataire, maintien du potentiel de production, avantages fiscaux sur la transmission et l'IFI... De manière générale, la différence de valeur entre terres louées et non louées tend à se réduire. Cette évolution est portée par la demande croissante d'investisseurs cherchant à diversifier leur patrimoine face à la volatilité d'autres marchés.

Type de bail en place - Un bail à long terme de 18 ans ou un bail cessible hors cadre fami-



lial a peu de possibilités de reprise impacte la valorisation à la baisse et peut rendre exigible une indemnité de sortie.

A l'inverse, le bail de 25 ans permet une reprise sans condition à l'issue du préavis.

La durée restant à courir sur le bail lors de la vente a également un impact sur la valeur du bien rural.

Nature de culture - Certaines cultures (pommes de terre, blé, betteraves ...) ou infrastructures spécifiques (serres, irrigation) pondèrent la valeur du foncier.

Perspectives d'avenir du foncier - il n'est pas interdit de songer aux éventuelles modifications des documents d'urbanisme applicables à la parcelle convoitée. Sont principalement visées les hypothèses de révisions des PLU (classement en zone constructible d'une parcelle agricole) et de révision des aires d'appellation (classement ou déclassement de l'AOC).

Dynamiques du marché local - Plusieurs outils de valorisation sont disponibles, chacun apportant une approche spécifique et complémentaire :

- Barème indicatif annuel de la valeur vénale moyenne des terres agricoles :

Publié chaque année au Journal officiel, ce barème constitue une référence essentielle pour estimer la valeur moyenne des terres agricoles, qu'elles soient libres ou louées.

- PrixdesTerres.fr :

Plateforme officielle qui compile les transactions foncières agricoles répertoriées par les SAFER. L'outil permet d'obtenir des prix

moyens à l'hectare par type de terre et par secteur géographique.

- Expert foncier :

Un professionnel agréé, souvent membre de la Compagnie nationale des experts fonciers (CNEFAF), capable de réaliser une expertise précise. L'expert foncier tient compte des caractéristiques physiques du bien (qualité des sols, accessibilité, irrigation), des baux en cours et du contexte local.

- Base PERVAL (base de données notariale) : Base de données gérée par les notaires de France, répertoriant les transactions immobilières, y compris agricoles. Elle permet d'obtenir des statistiques régionales fiables, basées sur les actes de vente régularisés.

Déterminer la valorisation d'un bien agricole est le fruit d'une réflexion globale et complexe à laquelle les notaires sont sensibilisés. N'hésitez pas à les solliciter.

LA RELATION PROPRIÉTAIRE / PRENEUR

Lors de la mise en vente de parcelles de terre louées, il y a lieu de tenir compte en premier lieu du droit de préemption du locataire en place, à peine de nullité de la vente conclue au mépris de ses droits. En effet, celui-ci peut être prioritaire pour se porter acquéreur du bien vendu. Le bailleur pourra toutefois souhaiter vendre ses terres à une tierce personne, sans vouloir les

proposer au préalable à son preneur. Dans cette hypothèse, le notaire en charge de la vente devra « purger » le droit de préemption du locataire en place.

À réception de la notification, le locataire a le choix :

- De préempter, c'est-à-dire d'acquérir les terres louées aux conditions et prix proposés.

Le droit de préemption du preneur en place est une prérogative d'ordre public, permettant à tout preneur titulaire d'un bail rural verbal ou écrit, soumis au statut du fermage, d'acquérir une parcelle agricole en priorité par rapport à n'importe quel autre acquéreur intéressé.

Ce droit ne lui est ouvert que dans le cadre des mutations à titre onéreux (exclusion des donations) et à la condition que le tiers acquéreur ne soit pas parent ou allié jusqu'au 3^e degré inclus du propriétaire (à moins que le preneur n'appartienne lui-même à ce groupe familial). Pour bénéficier de ce droit de préemption, le fermier doit exploiter personnellement le bien vendu, il doit avoir exercé pendant 3 ans au moins la profession agricole et il ne doit pas déjà être propriétaire de parcelles au-delà d'une certaine superficie. Le preneur devra en outre être en conformité avec la législation sur le contrôle des structures.

Attention, le fermier qui préempte devra exploiter le bien pendant au moins neuf ans. La revente ou la location du bien dans ce délai sont donc exclues.

- De ne pas préempter. Dans ce cas, la vente se réalise au profit du tiers acquéreur (il y aura lieu de tenir compte du droit de préemption de la SAFER).

Attention dans cette hypothèse, la vente du bien loué n'entraîne pas la résiliation du bail, quand bien même celui-ci arriverait à échéance...

- De saisir le tribunal paritaire des baux ruraux s'il conteste les conditions de la vente proposée, notamment le prix. Chaque partie sera libre ensuite d'accepter ou de refuser les conditions de la vente qu'aura ainsi déterminées le Juge.

La réponse du preneur doit parvenir au bailleur dans les deux mois suivant la réception de la notification. Son silence pendant deux mois équivaut à une renonciation.

AVIS D'EXPERT



Le droit de préemption de la SAFER

En tout état de cause, la SAFER devra être informée du projet de vente, puisqu'elle dispose elle aussi d'un droit de préemption qu'elle pourra exercer en fonction des circonstances.

La SAFER dispose d'un délai de 2 mois pour faire connaître sa décision à compter de la notification de la vente.

Le droit de préemption du preneur face à celui de la SAFER.

Aux termes de l'alinéa 2 de l'article L 143-6 du Code Rural : le droit de préemption de la SAFER ne peut s'exercer contre le preneur en place, son conjoint ou son descendant régulièrement subrogé dans les conditions prévues à l'article L 412-5 que si ce preneur exploite le bien concerné depuis moins de trois ans. Pour l'application du présent alinéa, la condition de durée d'exploitation exigée du preneur peut avoir été remplie par son conjoint ou par un ascendant de lui-même ou de son conjoint.

Dans l'hypothèse où ni le preneur en place, ni la SAFER ne préemptent, la vente des terres agricoles louées pourra être régularisée au profit du tiers acquéreur pressenti.

L'attention de ce dernier, qu'il s'agisse d'un investisseur ou d'un agriculteur souhaitant à terme récupérer le bien pour l'exploiter lui-même, devra toutefois être attirée sur un point important : le bail se poursuivra dans les mêmes conditions entre le nouveau propriétaire et l'exploitant agricole. L'acquéreur devient donc le nouveau bailleur et devra respecter les termes et conditions du bail rural en cours.

Le locataire quant à lui conservera les droits qui lui sont accordés par le statut du fermage, notamment le droit au renouvellement automatique du bail tous les 9 ans.

Indemnité d'éviction

Dans le cadre de la vente, propriétaire et locataire peuvent toutefois s'entendre pour résilier amiablement et par anticipation le bail en cours. Le fermier peut à cette occasion obtenir une indemnité.

L'indemnité d'éviction doit compenser le préjudice subi par le fermier du fait de son éviction (perte de revenu, pertes de fumures et arrière-fumures...).

Pour calculer cette indemnité, il faut se référer aux protocoles négociés au niveau départemental et disponibles auprès des Chambres d'agriculture.

Pour toutes ces étapes, il conviendra de vous faire accompagner par votre Notaire, expert du droit rural.

LES INCIDENCES FISCALES DE L'OPERATION

1^{ère} HYPOTHÈSE : Vente des terres agricoles au locataire en place

Lorsqu'un locataire achète les terres qu'il exploite, il bénéficie d'un régime fiscal plus favorable, le vendeur est quant à lui imposé à l'impôt sur les plus-values, sous certaines conditions

- Impôt sur la plus-value pour le vendeur
- Le vendeur est soumis à l'impôt sur la plus-value des particuliers s'il n'est pas exploitant (Exonérations possibles si détention de plus de 30 ans).

- Droits d'enregistrement pour l'acheteur - locataire.

- Taux réduit de 0,715 % (au lieu de 5,81 %) sous conditions :

1. L'acheteur doit être locataire fermier en place depuis au moins deux ans.
2. Il doit s'engager à exploiter personnellement les terres pendant au moins 5 ans après l'achat.

Ce taux réduit est un avantage important qui encourage les agriculteurs à devenir propriétaires des terres qu'ils exploitent.

2^e HYPOTHÈSE : Vente des terres louées à un tiers (non-locataire)

Si un tiers achète les terres alors qu'elles sont encore louées, la fiscalité est différente de la première hypothèse :

- Impôt sur la plus-value pour le vendeur
- L'imposition sur la plus-value suit les mêmes règles que dans la première hypothèse.
- Droits d'enregistrement pour l'acheteur
- L'acheteur paie 5,81 % (*) du prix d'achat

Hypothèse	Impôt sur la plus-value (vendeur)	Droits d'enregistrement (acheteur)	Particularités
1 ^{ère} : Vente au locataire	Taxation selon durée de détention (exonération possible)	0,715% si le locataire exploite depuis plus de deux ans et qu'il s'engage à exploiter le bien pendant 5 ans après l'achat A défaut 5,81% (*)	Le locataire peut être prioritaire pour acheter
2 ^e : Vente de biens loués à un tiers	Idem 1 ^{ère} hypothèse	5,81 % (*)	Tiers ne peut pas exploiter immédiatement les terres louées

en droits d'enregistrement.

- Il ne peut pas exploiter immédiatement les terres puisqu'elles sont louées, sauf s'il obtient la résiliation du bail (cas très limité).

(*) La loi de Finances pour 2025, adoptée le 14 février 2025, donne la possibilité aux départements d'augmenter de 0,5 point les droits de mutation à titre onéreux sur les achats immobiliers à partir du 1er avril 2025.

L'achat du foncier agricole reste malgré tout un investissement intéressant

L'achat de foncier agricole peut présenter un avantage non négligeable pour l'investisseur principalement lors de la transmission à titre gratuit car un abattement fiscal important est appliqué sur les ¾ de la valeur du foncier transmis.

Cet avantage non négligeable vient d'être amplifié par la Loi de finances pour 2025 qui introduit une modification importante pour les donations de foncier agricole.

Désormais, les abattements fiscaux sur les droits de donation et de succession pour les biens ruraux loués par bail à long terme sont significativement augmentés.

Les nouveaux seuils applicables pour tous les biens loués par bail rural à long terme sont les suivants :

- Exonération de 75 % : applicable sur la valeur des biens jusqu'à 600 000 € (contre 300 000 € précédemment), à condition que le bénéficiaire conserve les biens pendant au moins 5 ans.

- Exonération de 75 % : applicable sur la tranche de valeur des biens comprise entre 600 000 € et 20 000 000 € avec une obligation de conservation des biens pendant 18 ans.

Au-delà de ces plafonds l'exonération fis-

cale sera encore de ½ !

Cette disposition a été confirmée par le ministère des Finances après bien des hésitations.

Désormais, il ne fait plus aucun doute que l'abattement plafonné à 20M€ s'applique à tous les baux quelle que soit leur ancienneté. Mais les conditions propres à la personne du locataire peuvent conduire à écarter le bénéfice de l'abattement.

Ces mesures visent à alléger la charge fiscale lors des transmissions, notamment dans les régions où la valeur du foncier est élevée, comme les zones viticoles.

Elles compensent la faible rentabilité des locations rurales et l'indisponibilité quasi-totale pour le bailleur de ses terres pendant toute la durée de la location.

RUBRIQUE RÉALISÉE PAR LA COMMISSION RURALE DE LA CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE LA MARNE, DES ARDENNES ET DE L'AUBE.



VENTE D'UNE TERRE AGRICOLE LOUÉE, EN RÉSUMÉ :

- Notifier au locataire en place son droit de préemption s'il en bénéficie ;
- Notifier la vente à la SAFER ;
- Finaliser la vente avec le preneur ou le tiers acquéreur dans le respect des délais légaux ;
- Effectuer les comptes de règlements de prorata de fermage ;
- Déterminer le montant de l'indemnité d'éviction éventuelle en cas de résiliation anticipée du bail ;
- Rappeler au tiers acquéreur qu'il devra respecter les engagements du bail en cours.

Matot Braine

PETITES AFFICHES

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

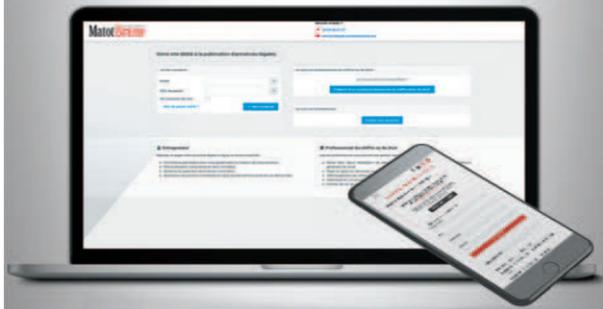


L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Matot Braine

PETITES AFFICHES

Publiez votre annonce
dès le lendemain
sur
matot-braine.fr
OU
à la date de votre choix



Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Ventes aux enchères judiciaires mobilières

COLLET & LUNEAU
Commissaires-Priseurs - Reims

SELARL Thierry COLLET
Séverine LUNEAU
Commissaires de Justice Associés
IVOIRE FRANCE - REIMS
HOTEL DES VENTES
DE LA PORTE DE MARS
25 rue du Temple - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.47.32.59
Fax : 03.26.40.44.87
E-mail : contact@hdvreims.fr
www.interencheres.com/51002

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Judi 10 juillet 2025 à 14h

A la requête de Me RIQUELME, après Liquidations judiciaires de la SASU A.B BARBER, SASU DYNAMO 3A, l'EUURL CHARLEY BRICE, SARL BATILIER.

A la requête de Me CROZAT, après Liquidations Judiciaires de la SAS DJERRI AFRICAN-FOOD, l'EARL BUKACZEWSKI OUDIN COLLET, SARL KH TRANSPORT, SAS HAPPY LARRY, SARL L'ATELIER PAOMA.

A la requête de Me TIRMANT après Liquidations Judiciaires de la SARL L'ATELIER, SAS MAG AUTO.

A la requête de Me RAULET, après Liquidation judiciaire de la SASU TAROUEN SERVICES.

Vente en LIVE : www.interencheres.com/51002

BARBIER - COIFFEUR - RESTAURANTS - ECOLE DE DANSE - VITICULTEUR - INSTALLATEUR FIBRE - SOCIETE DE SECURITE - SOCIETE DE TRANSPORT

Véhicules dont :

MERCEDES-BENZ C 220 CDI du 12/02/2008 - GO - 20467 km au compteur
CTTE RENAULT TRAFIC du 31/08/2015 5 CV - GO - 304 938 km au compteur
CTTE CITROEN BERLINGO du 29/04/2014 5 CV GO avec 156858 km au compteur

Liste, photos, exposition et coordonnées sur www.interencheres.com/51002
Les lots seront vendus sur désignation à l'Hôtel des Ventes.

Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28% TTC pour le judiciaire et 15% TTC pour le volontaire.
Photos et détails sur : www.interencheres.com/51002

M2507270

COLLET & LUNEAU
Commissaires-Priseurs - Reims

SELARL Thierry COLLET
Séverine LUNEAU
Commissaires de Justice Associés
IVOIRE FRANCE - REIMS
HOTEL DES VENTES
DE LA PORTE DE MARS
25 rue du Temple - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.47.32.59
Fax : 03.26.40.44.87
E-mail : contact@hdvreims.fr
www.interencheres.com/51002

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Judi 17 juillet 2025 à 14h

A la requête de Me CROZAT, après Liquidation Judiciaire de la SAS MPR 7.
Vente en LIVE : www.interencheres.com/51002

RESTAURANT PARISIEN

Vitrine réfrigérée CARRIER L 4m- Apple IMAC 24 pouces 2023 - 20 Tables et 45 sièges -Piano de cuisson CHARVET 4 feux avec plaque à snacker et plancha L 170cm - 2 Fours RATIONAL Combi master plus, modèle CMP 61 - Ilot central en inox comprenant deux tours réfrigérés à 2 portes et 6 tiroirs et deux éviers ACTIF - Armoire réfrigérée négative, à deux portes ACTIF etc...

Stock d'environ 1180 bouteilles de vin, Champagne, Bordeaux, Bourgogne, Alsace...selon détail fourni par le gérant datant de mai 2025. Total en valeur d'achat HT 24.462€ (dont BOLLINGER - POMMARD - POMEROL - CHABLIS - HAUTES COTES DE NUIT - CHASSAGNE MONTRACHET - VOSNE ROMANEE - Magnum YQUEM 2011 - GEVREY CHAMBERTIN - SAINT JULIEN etc...) Listing disponible sur demande par mail.

Liste, photos, exposition et coordonnées sur www.interencheres.com/51002
Les lots seront vendus sur désignation à l'Hôtel des Ventes.

Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28% TTC pour le judiciaire et 15% TTC pour le volontaire.
Photos et détails sur : www.interencheres.com/51002

M2507456

Annances légales

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE
47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.17.17
Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non

2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>.

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0078.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Karine SANCAN, service des marchés. Tél : 03.25.71.17.17.

E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3. PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées

- Code de la commande publique).

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions).

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : lundi 28 juillet 2025 à 18h00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Les variantes libres sont autorisées.

Critères utilisés lors de l'attribution du marché :

- Critères de sélection des candidatures :

1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

- Critères de jugement des offres :

1. Prix des travaux en €/HT (60 %) ;

2. Valeur technique (30 %) ;

3. Valeur environnementale (10 %).

4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :

Intitulé du marché : Travaux de création d'un lotissement de 23 lots à bâtir Le Clos Saint Jean à Buchères (10800).

Code CPV principal : 45112500-0 : Travaux de terrassement - 45112710-5 : Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts.

Type de marché : travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : la commune de Buchères (10800).

Délai d'exécution des travaux : 31 Semaine(s).

Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier et congés payés.

La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS :

- Lot n°1 VRD (CPV 45112500-0 : Travaux de terrassement) ;

- Lot n°2 Espaces verts (CPV 45112710-5 : Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts).

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : Non.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités principales de financement : Fonds propres.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Païement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5% ou de 3% pour les petites et moyennes entreprises du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/06/2025.

M2507161

COMMUNE DE SEDAN

Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : COMMUNE DE SEDAN, 6 rue de la Rochefoucauld - 08200 SEDAN.

OBJET DE LA CONSULTATION : prestation d'entretien ménager de diverses salles de sport.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Les variantes ne sont pas exigées.

MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence M2025-14.

L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Conformément aux articles R2132-2 et R2132-6 du Code de la Commande Publique, les documents de la consultation seront mis à disposition des opérateurs économiques et gratuitement téléchargeables sur le profil d'acheteurs : www.xmarches.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mardi 22 juillet 2025 à 11 h 00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le mercredi 2 juillet 2025.

M2507359



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

Pour un projet de construction

1. Maître D'ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cédex.

2. Mode de passation : Procédure adaptée - Consultation ouverte

3. Objet du marché : DOUZY.

Ecoquartier « Les Petites Grèves » Tranche 4 à DOUZY.

Aménagement des VRD en vue de la construction de 24 logements locatifs individuels.

4. Nature des lots :

- Lot n°31 - VRD ;

- Lot n°32 - AEP ;

- Lot n°33 - Eclairage public.

5. Délais d'exécution :

Le délai global tous corps d'état (compris congés payés et intempéries) est fixé à : 29 mois en 2 phases y compris la construction des 24 logements.

6. Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique.

ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS

Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.

7. Date limite de réception des offres :

Les offres devront parvenir au plus tard le : 29 juillet 2025 à 17h00.

8. Le Règlement de Consultation (R.C), joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.

9. Critères d'attribution : Prix à 60% et valeur technique à 40 % suivant critères détaillés dans le règlement de consultation.

10. Délai de validité des offres : voir le R.C.

11. Renseignements complémentaires :

Auprès du Maître d'œuvre VRD :

DUMAY, 28 avenue Philippoteaux - 08200 SEDAN. Tél. : 03.24.27.87.87.

12. Date d'envoi de l'Avis de Publication : 27 juin 2025.

M2507187



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

1 - MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M. 7, Avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.

2 - PROCÉDURE DE PASSATION : Procédure adaptée - consultation ouverte.

3 - OBJET DU MARCHÉ : Rénovation de 12 logements - 9b rue Bara - 08700 NOUZONVILLE.

4 - Nature des lots :

Lot n° 1 : MENUISERIES EXTERIEURES / FERMETURES / PORTES PALIERES

Lot n° 2 : PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VMC

Lot n° 3 : ISOLATION THERMIQUE EXTERIEUR / PEINTURE

Lot n° 4 : COUVERTURE / ZINGUERIE / BARDAGE

Lot n° 5 : SERRURERIE.

5 - DÉLAIS D'EXÉCUTION : Le délai global est fixé à 7 MOIS dont 1 mois de préparation.

6 - Modalités d'obtention du dossier :

Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.

7 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 24 JUILLET 2025 à 11h30.

8 - Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.

9 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : voir Règlement de Consultation.

10 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.

11 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : le mardi 1^{er} juillet 2025.

M2507358

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Avis d'attribution



ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux
suite à consultation en date du 28/03/2025

Rénovation de 10 logements
60 rue du Luxembourg
08600 GIVET

MAÎTRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 Avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.

ATTRIBUTION DES TRAVAUX :

ENTREPRISES - LOTS - PRESTATIONS - MONTANT TRAVAUX HT :
- FERMETURES PONSARDIN - 01 - MENUISERIES EXT / FERMETURES - 39.334,00 ;
- MURS PEINTS - 02 - ITE / PEINTURE - 74.028,50 ;
- COPHIGNON - 03 - PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VMC - 53.697,19 ;
- COPHIGNON - 04 - COUVERTURE / ZINGUERIE - 61.568,57 ;
- METALLIMO CONCEPT - 05 - SERRURERIE - 21.147,00.
M2507287

Marne

CONSTITUTION

DE SOCIETE



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SPA AUTO LUDES

Société par actions simplifiée
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
6 rue de Puisieux - 51500 LUDES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LUDES (51500) du 17 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : SPA AUTO LUDES.
SIÈGE : 6 rue de Puisieux - 51500 LUDES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.500 €.

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Exploitation de station de lavage en libre-service à destination de tous véhicules à moteur,
- La commercialisation de tous produits se rapportant à cette activité.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENTE : DEBS AVENIR, SARL domiciliée 5 rue Alphonse Hanin à VILLERS-ALLERAND (51500), Immatriculée 915 294 060 RCS REIMS, Représentée par Monsieur Geoffrey DESBOEUF, gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis - La Présidente.

M2506840

«MAJORINE»

Avis est donné de la formation, pour une durée de 99 ans, de l'EARL dénommée «MAJORINE», au capital de 7.500 €.

OBJET : Exercice d'une activité agricole et en particulier l'exploitation de vignes, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation.

SIÈGE SOCIAL : 20 rue principale - 51700 VANDIERES.

GÉRANCE : Madame Francine LOROT demeurant 20 rue principale - 51700 VANDIERES.

CESSIONS DE PARTS : Soumises à l'agrément des associés à la majorité des 3/4.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 7.500 €. Cette société est immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention, La gérance.

M2506870

TRANSPORTS MJN

Suivant acte sous seing privé en date à SEZANNE du 31/05/2025, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : TRANSPORTS MJN.

CAPITAL SOCIAL : 15.000 € divisé en 1 500 actions de 10 €.

SIÈGE SOCIAL : 57 rue de l'Or Noir - 51210 BOISSY LE REPOS.

OBJET : Le transport routier de marchandises, commissionnaire de transport, affrètement, l'achat et la vente de marchandises, tractage de marchandises au moyen de véhicules de tout tonnage, toutes opérations industrielles et transport agricole.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : Madame Maïlys SETTIMI, demeurant à (51210) Boissy le repos, 57 rue de l'Or Noir.

La société sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Reims.

Pour avis.

M2507060



A2A TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 22/06/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION sociale : A2A TOULOUSE

Objet social : La vente, l'installation, la maintenance, la réparation d'ascenseurs, de portes automatiques et d'élevateurs ; Le conseil en ascenseurs, porte automatiques et élévateurs ; Tous travaux d'électricité ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ; La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires

Siège social : 10, rue Pierre Salmon, 51430 BEZANNES

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. SARAIVA Daniel 141 avenue Antonin Salvy 31590 VERFEIL

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales

Clause d'agrément : Cessions d'actions : Soumise à agrément

M2507065

« DUBOUCH-GRIFTIEAUX »

Avis est donné de la formation, pour une durée de 99 ans, de la SCEA dénommée « DUBOUCH-GRIFTIEAUX », au capital de 7.500 €.

OBJET : Exercice d'une activité agricole et en particulier l'exploitation de vignes, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation.

SIÈGE SOCIAL : 179 rue Louis Dupont - 51480 CUMIÈRES.

GÉRANCE : Madame Emeline GRAFTIEAUX épouse DUBOUCH,

Monsieur Arnaud DUBOUCH

demeurant ensemble 179 rue Louis Dupont - 51480 CUMIÈRES.

CESSIONS DE PARTS : Soumises à l'agrément des associés à la majorité des 2/3.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 7.500 €.

Cette société est immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention : La gérance.

M2507388



12R SEBASTOPOL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signatures privées signé électroniquement le 25 juin 2025, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : 12R SEBASTOPOL.

Capital social : 1.000 €.

Siège social : 45bis, Avenue du 29 Août 1944 - 51430 TINQUEUX.

Objet principal : L'acquisition, la propriété, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Monsieur Emin KURT, demeurant à TINQUEUX (51430), 45bis Avenue du 29 Août 1944.

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement préalable des associés.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention : La Gérance.

M2507100

CHLOE HOME

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social :
125 rue Paul Vaillant Couturier
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Reims du 26/06/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : CHLOE HOME

Siège social : 125 rue Paul Vaillant Couturier, 51100 REIMS

Objet social : boutique de décoration en magasin et en ligne

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Chloé LECOQ demeurant 26 E rue de Pouillon 51100 REIMS et Rubens LALIENNE demeurant 30 rue du Docteur Lemoine 51100 REIMS

Immatriculation de la Société au RCS de Reims.

Pour avis La Gérance

M2507156

SCI ANC

Suivant acte sous seing privé, à LIVRY LOUVERCY, le 25 juin 2025, a été constituée la société civile immobilière dénommée SCI ANC.

Siège social : LIVRY LOUVERCY (51400), 16 allée du Château.

Capital social : 100,00 €, divisé en 100 parts sociales numérotées de 1 à 100.

Objet social : La société a pour objet :
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés ;

- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Cessions de parts soumises à l'agrément sauf entre associés.

Gérant : M. Christophe LARDENOIS, demeurant à LIVRY LOUVERCY (51400), 16 allée du Château.

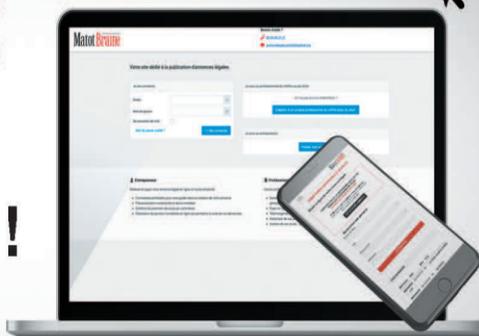
Immatriculation : R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le gérant.

M2507160

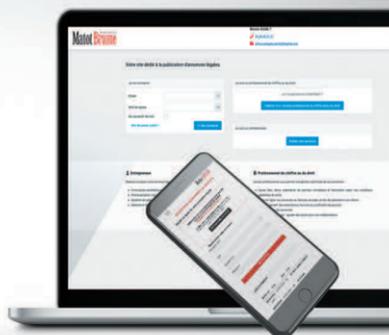
PETITES AFFICHES
Matot Braine
annances.matot-braine.fr

Votre solution
100 % digitale !



VOTRE ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE
24h/24 et 7j/7 !

Votre solution
100 % DIGITALE
pour DÉPOSER vos
ANNONCES LÉGALES



Rendez-vous sur

annances.matot-braine.fr

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

ADM VI INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.500.000 Euros
Siège social : 5 rue de Jouy
51370 LES MESNEUX

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 Juin 2025 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Adm Vi Invest.
Forme sociale : Société par actions simplifiée.

Siège social : 5 rue de Jouy - 51370 LES MESNEUX.
Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toute société ou tout groupement et de tout droit portant sur ces valeurs et titres. L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique. La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ainsi formé.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1.500.000 €.
Président : Monsieur Amaury de MONCLIN né le 13 Février 1971 à REIMS, de nationalité Française et demeurant 5 rue de Jouy - 51370 LES MESNEUX.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

M2507183 La président.

CHEUVREUX REIMS
Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAUT Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Tirelire

AFUL LES JARDINS DE LA GRANDE RUE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Baptiste DELLOYE, Notaire à REIMS, le 24 juin 2025, en cours de publication au service de la publicité foncière, il a été constitué une association foncière urbaine libre présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : LES JARDINS DE LA GRANDE RUE.
FORME : association foncière urbaine libre (ordonnance numéro 2004-632 du 1^{er} juillet 2004).

SIÈGE SOCIAL : CERNAY LES REIMS (51420) 8 Allée des Arts.
OBJET : Le remembrement des parcelles situées à l'intérieur de son périmètre et la modification corrélative de l'assiette des droits de propriété, des charges et des servitudes y attachées, conformément à l'article L. 322-2, 1^{er} alinéa du Code de l'urbanisme. L'entretien des biens communs à tous les propriétaires compris dans son périmètre, notamment voies, stationnements, espaces verts, canalisations et réseaux, éclairage public, ouvrages ou constructions nécessaires au fonctionnement ou à l'utilisation des réseaux ; L'appropriation desdits biens ; Leur cession à titre onéreux ou gratuit à la commune ou à toute autre collectivité publique ; Le contrôle de l'application du cahier des charges éventuel de l'ensemble immobilier ; L'exercice de toutes actions afférentes audit contrôle ainsi qu'aux ouvrages et équipements ; et d'une manière générale, toutes opérations financières, mobilières et immobilières concourant aux objets ci-dessus définis, notamment la réception de toutes subventions et la conclusion de tous emprunts.
DURÉE : illimitée sauf dissolution anticipée.

PÉRIMÈTRE : A CERNAY LES REIMS (Marne) les parcelles cadastrées section ZA numéros 700, 699, 943, 944, 945, 946, 947, 954, 956, 959, 961, 926, 964, 958, 960, 955, 957, 963, 965, 930.
PRÉSIDENT STATUTAIRE : Monsieur Baptiste FLAMBERT, demeurant ensemble à CERNAY LES REIMS (51420) 8 allée des Arts. Né à REIMS (51100) le 26 juin 1986. Est nommé premier président pour une durée d'un an.

Pour avis.

M2507193

EMERAUDE

Par acte SSP du 25/06/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : EMERAUDE
OBJET SOCIAL : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
SIÈGE SOCIAL : 5 RUE DU GENERAL GIRAUD 51000 Châlons-en-Champagne.
CAPITAL : 500 €
DURÉE : 99 ans
GÉRANCE : M2J, SAS au capital de 1000 €, ayant son siège social 5 rue du général giraud 51000 Châlons-en-Champagne, 982 963 068 RCS de Châlons-en-Champagne, représentée par Monsieur Joël MAUCLERT
CLAUDE D'AGREMENT : Les parts sociales sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas
Immatriculation au RCS de Châlons-en-Champagne
M2507216

Octav Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

HARLAUT CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 100 Euros
Siège social : 11 Place de la Mairie, 51220 COURCY RCS REIMS

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 26/06/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée
DÉNOMINATION SOCIALE : HARLAUT CONSEIL
SIÈGE SOCIAL : 11 Place de la Mairie, 51220 COURCY
OBJET SOCIAL : la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères ; toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales,
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL SOCIAL : 100 €
GÉRANCE : M^{me} Véronique HARLAUT demeurant 13 place de la Mairie, 51220 COURCY,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis

M2507167

«SJVM»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 juin 2025, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société Civile de Gestion de Portefeuille (SCGP)
DÉNOMINATION SOCIALE : SJVM
DURÉE : 99 ans
SIÈGE SOCIAL : 19 rue Principale - 51700 VANDIÈRES
CAPITAL SOCIAL EN NUMÉRAIRE : 10 000 euros
OBJET : la prise de participation dans toutes les sociétés, la gestion de ces participations, l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail de tous biens et droits immobiliers
GÉRANCE : Monsieur Steve MARTIN 19 rue Principale - 51700 VANDIÈRES
IMMATRICULATION : RCS de REIMS
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts.
AGREMENT : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés.
Pour avis et mention, La Gérance.

M2507224

Maître Brice XIBERRAS
Notaire
7 place du Général de Gaulle
51270 MONTMORT - LUCY

SAMC

Suivant acte reçu par Maître Brice XIBERRAS, notaire à MONTMORT LUCY, le 02/07/2025, il a été constitué la société civile immobilière suivante :
Dénomination : SAMC.
Siège : ETRECHY (51130), 27 Grande Rue.
Durée : 99 ans.
Objet : - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.
Capital social : 100,00 €.
Apports en numéraire : 100,00 €.
Gérant : Monsieur THIEL Sébastien, demeurant à ETRECHY (51130), 27 Grande Rue, né à EPERNAY (51200), le 18 février 1975.

Pour avis et mention : Me Brice XIBERRAS, Notaire.

M2507414

SQUADRA51

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : 11 rue Henri Barbusse 51430 TINQUEUX
Société en cours de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 juin 2025 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : SQUADRA51
FORME SOCIALE : Société civile
SIÈGE SOCIAL : 11 rue Henri Barbusse - 51430 TINQUEUX
OBJET SOCIAL : l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,
GÉRANCE : Monsieur Gérardo, Rocco RAUSÉO, demeurant 11 rue Henri Barbusse - 51430 TINQUEUX
Clauses relatives aux cessions de parts :
- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,
- agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social, pour toutes les cessions de parts, sauf celles intervenant entre associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2507242

LJE DU VAL

Société par actions simplifiée Au capital de 375 000 Euros
Siège social : Rue du val des bois 51110 - WARMERVILLE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 Juin 2025 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : LJE DU VAL
FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée
SIÈGE SOCIAL : Rue du val des bois - 51110 - REIMS
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toute société ou tout groupement et de tout droit portant sur ces valeurs et titres. L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique. La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ainsi formé
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL SOCIAL : 375 000 Euros
PRÉSIDENT : Monsieur Ludovic JEANJACQUOT né le 6 Avril 1976 à REIMS, de nationalité Française et demeurant 5 bis rue du 8 Mai 1945 - 51110 - WARMERVILLE.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Le président

M2507254

IMMAJ

Par acte SSP du 30/06/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : IMMAJ
OBJET SOCIAL : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et des tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
SIÈGE SOCIAL : 7 RUE MARIE CURIE 51460 Courtisols.
CAPITAL : 1000 €
DURÉE : 99 ans
GÉRANCE : ADATA, SAS au capital de 1000 €, ayant son siège social 4 rue du camp d'attila 51600 La Cheppe, 851 419 804 RCS de Châlons en Champagne, représentée par Monsieur Arnaud BELLARD; et M2J, SAS au capital de 1000 €, ayant son siège social 5 rue du général giraud 51000 Châlons-en-Champagne, 982 963 068 RCS de Châlons-en-Champagne, représentée par Monsieur Joël MAUCLERT.
CLAUDE D'AGREMENT : Les parts sociales sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas
Immatriculation au RCS de Châlons-en-Champagne
M2507266

E.D ÉLECTRICITÉ

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 30/06/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : E.D ÉLECTRICITÉ
Objet social : Travaux d'installation électrique dans le neuf et la rénovation ; Installation d'équipements thermiques, d'équipements de chauffage, de conditionnement d'air
Siège social : 9 Avenue Saint Maur des Fossés, 51490 SAINT MASMES
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Président : M. DAILLY Edwin 9 Avenue Saint Maur des Fossés 51490 SAINT MASMES
Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales
M2507275

PROFESSIONNELS

DU CHIFFRE

ET DU DROIT,

CRÉEZ VOTRE

COMPTE DIGITAL

pour bénéficier

d'un SERVICE

SUR MESURE

et

de NOMBREUX

AVANTAGES

+ d'infos

03 26 08 38 29

SELARL «Valérie SCHEFFER-Olivier THINUS-NOTAIRES»

Avis de constitution SELARL «Valérie SCHEFFER-Olivier THINUS-NOTAIRES»-SIGLE «SELARLSVTO».
Suivant acte SSP en date à CHALONS-EN-CHAMPAGNE du 3 juin 2025, enregistré à REIMS (51100) le 13 juin 2025, réf. 5104P04 2025 A 01593 il a été constitué, la société :
DÉNOMINATION : SELARL «Valérie SCHEFFER-Olivier THINUS-NOTAIRES» son sigle est «SELARLSVTO».
FORME : Société d'Exercice libéral à responsabilité limitée régie par la loi n° 90.12.58 du 31 décembre 1990 et décret n° 93-78 du 13 janvier 1993.

CAPITAL SOCIAL : dix mille euros (10.000,00 €) divisé en 1.000 parts sociales de 10,00 €.
SIÈGE SOCIAL : CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) 9 rue du Gantelet.
OBJET : L'exercice en commun de la profession de NOTAIRE.
L'accomplissement des actes de cette profession ne pourra effectuer que par les membres de la présente société ayant capacité et qualité à l'exercer.

Et plus généralement effectuer toutes opérations financières, civiles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, de nature à favoriser son accomplissement son extension ou son développement.
La société ne peut exercer la ou les professions constituant son objet social qu'après son agrément par l'autorité ou les autorités compétentes.
DURÉE : 99 années.
GERANTS : M. Olivier THINUS, demeurant 15 Rue Alexandre DUMAS (51100 REIMS) Et M^{me} Valérie SCHEFFER, demeurant 17 Grande Rue 51300 LISSE EN CHAMPAGNE.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 10.000,00 €.
CLAUDE D'AGREMENT : les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre gratuit ou onéreux ou être transmises par succession ou liquidation de communauté qu'avec le consentement de l'unanimité des associés exerçant une activité au sein de la société.

AGREMENT - CONDITION SUSPENSIVE : Jusqu'à la publication de son agrément par les autorités compétentes, la société ne pourra exercer la ou les professions constituant son objet social.
IMMATRICULATION : au RCS DE CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Les gérants.

M2507288

JAMAX

Société civile immobilière au capital de 3 000 euros
Siège social : 7 rue Raoul Follereau 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 juin 2025 à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : JAMAX
Forme sociale : Société civile immobilière
Siège social : 7 rue Raoul Follereau - 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE,
Objet social : l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 3 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérance :

Monsieur Emmanuel, Benoît, Claude FELIX, demeurant 19 Grande Rue 51240 NUISEMENT SUR COOLE,
Monsieur Olivier, Jean-Marie JAMAR demeurant 31 Boulevard de Champagne 51150 JUVIGNY,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

La Gérance

M2507343

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SCEV CHAMPAGNE GUILPIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à MARFAUX (51170) du 1^{er} juillet 2025, il a été constitué une société civile d'exploitation viticole présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : SCEV CHAMPAGNE GUILPIN.
SIÈGE : MARFAUX (51170), 14 Grande Rue.
DURÉE : 99 ans.
La société a pour objet : l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation (dont notamment les activités agro touristiques).

Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, dès lors qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas son caractère civil.
En particulier, la société peut notamment :
- procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ;
- prendre à bail tous biens ruraux ;
- recevoir sous forme de mise à disposition dans les conditions prévues à aux présents statuts les biens dont les associés sont eux-mêmes locataires ou propriétaires ;
- vendre directement les produits de l'exploitation agricole avant ou après transformation conformément aux usages agricoles.

CAPITAL : 1 000 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Sylvain GUILPIN, demeurant 14 Grande Rue à MARFAUX (51170), a été nommé gérant pour une durée illimitée.
CESSION DE PARTS : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné à l'unanimité des voix des associés.
Pour avis : La Gérance.

M2507294

«JOLY FRÈRES»

Rectificatif

Dans l'annonce n° M2505369 parue dans ce même journal en date du 26 juin 2025, il convenait de lire :

SIÈGE SOCIAL : 14 Route de Paris - 51700 TROISSY.
M2507431

M2507431

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

AMANDINE GILLE DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
Capital social : 50.000 Euros
Siège social : 23 rue de la Liberté
51530 MOUSSY - R.C.S. Reims
En cours d'immatriculation

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 juin 2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination sociale : AMANDINE GILLE DEVELOPPEMENT.

Capital : 50.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire, divisés en 5.000 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège social : MOUSSY (51530), 23 rue de la Liberté.

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- La détention de participations dans des sociétés ;

- L'animation administrative et commerciale des filiales ;

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

- Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

GÉRANCE : Madame Amandine GILLE, demeurant à MAREUIL SUR AY (51160), 5 rue d'Ay a été nommée gérante pour une durée indéterminée.

R.C.S. : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2507300



HPC INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 408.326 Euros
Siège social :
26 B Rue du Général Leclerc
51220 LOIVRE - RCS Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 30 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : HPC INVEST.
SIÈGE : 26 B Rue du Général Leclerc - 51220 LOIVRE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 408.326 €.

OBJET : L'acquisition et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, - L'acquisition et la gestion d'un patrimoine mobilier, - L'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier, - La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Christophe PERON, demeurant 26 B Rue du Général Leclerc - 51220 LOIVRE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2507326

«GOÏOT»

Société Civile de Construction Vente
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
32 rue Cérés - 51100 REIMS
En cours d'immatriculation au RCS
de Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Reims du 27 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : GOÏOT.
FORME : Société civile de construction vente.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

Les apports sont exclusivement en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 32, rue Cérés.

OBJET SOCIAL : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.

ASSOCIE - GERANT : la société «QUADRANCE IMMOBILIER», Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 €, dont le siège social est situé à REIMS (51100), 32, rue Cérés, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 800 596 124.

ASSOCIE : la société «LA FONCIERE GRAND REIMS», Société Civile Immobilière au capital de 500.000 €, dont le siège social est situé à REIMS (51100), 32, rue Cérés, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 519 835 227.

PARTS SOCIALES : existence d'une clause d'agrément.

Organe habilité à statuer : assemblée des associés.

RCS : la société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis : le gérant.

M2507340

AJ IMMO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 27/06/2025 par Maître THIBAUT DURAND, Notaire à REIMS (51100) - 24 RUE DE L'ISLE, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION sociale : AJ IMMO
Objet social : - toutes opérations immobilières, mobilières ou financières à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil, notamment :

- l'acquisition, la vente, l'échange, l'apport, la mise à disposition à titre onéreux ou gratuit au profit des tiers, des associés ou au profit de structures détenues directement ou indirectement par lesdits associés, la détention par tout moyen, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits et plus particulièrement immobiliers ; - l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; - le support de transmission des biens et droits appartenant à ladite société ;

Siège social : 1 PLACE CHARLES DE GAULLE, 51370 SAINT BRICE COURCELLES

Capital : 1 000 €

Durée : 97 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. LAGATI OMAR 1 PLACE CHARLES DE GAULLE 51370 SAINT BRICE COURCELLES

Clause d'agrément : Toute opération ayant pour but ou pour résultat, le transfert entre toutes personnes existantes, physiques ou morales, de la propriété d'une ou plusieurs parts sociales, si ce n'est entre associés, doit être autorisée par une décision des associés statuant à la majorité des 3/4.

Pour avis : la gérance

M2507354



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX

Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SAINT-THIERRY BEACH

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Thibault PIERLOT, notaire associé à GUEUX, Marne, le 1^{er} Juillet 2025.

FORME : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : SAINT -THIERRY BEACH.

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un ou des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Les fondateurs précisent que la raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres.

Ils n'entendent pas préciser le détail de ces actions et leurs moyens.

SIÈGE SOCIAL : SAINT-THIERRY (51220), 2 rue de la Hache.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL : UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (1.275.000,00 €) d'apports en nature.

APPORT EN NATURE : Une maison d'habitation sise à SAINT-THIERRY (51220), 2 rue de la Hache, cadastrée section AB n°0065 pour 01 ha 96 a 54 ca. Ledit immeuble évalué à UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE € (1.275.000,00 €).

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GERANCE : Monsieur Olivier BOURY et Madame Christine NAPOLÉONE, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-THIERRY (51220), 2 rue de la Hache.

IMMATRICULATION : Au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Me Thibault PIERLOT, notaire.

M2507344

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE :
DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur annonces.matot-braine.fr

M2507447



SMEUG

Société par actions simplifiée
au capital de 2.100.000 Euros
Siège social : 19 rue Paul Adam
51100 REIMS - R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte SSP signé par voie électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 01/07/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : SMEUG.

Siège : 19 rue Paul Adam - 51100 REIMS.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2.100.000 €.

Objet : La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, L'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales, L'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales, La gestion de trésorerie pour ses filiales, Toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales, et notamment dans les activités de laboratoire de mesures et de contrôles de la qualité dans le domaine de l'emballage, de conception, de conseil et de formation professionnelle en emballage et en logistique, La gestion et la création de site internet dans tous les domaines et notamment ceux précités, Le négoce de noms de domaine, gestion de sites internet, solutions informatiques matérielles et logicielles, La location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Nicolas KRAJKA, demeurant 19 rue Paul Adam - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2507411



TRANSPORTS 2R

Aux termes d'un ASSP en date du 30/06/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TRANSPORTS 2R
Objet social : Transports routiers de marchandises à l'aide de véhicules de tout tonnages L'activité de commissionnaire de transport Le transport d'engins L'achat et la revente de tout véhicule à moteur

Siège social : 7 rue Pierre Salmon, 51430 BEZANNES

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. BOUZENADA Abdelaziz 11 rue Jacques DETRE 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Le président

M2507447



CABINET CHAMPENOIS DU SOURIRE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital social de 100.000 Euros
Siège social :
35 route de Louvois

51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
société en cours de constitution
RCS Châlons en Champagne

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 25 juin 2025, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SELARL (Société d'exercice libéral à responsabilité limitée).

DÉNOMINATION SOCIALE : CABINET CHAMPENOIS DU SOURIRE.

CAPITAL SOCIAL : cent mille (100.000) Euros.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, en France et dans tous pays, l'exercice libéral de la profession de chirurgien-dentiste suivant les règles déontologiques édictées par le Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes et les dispositions législatives et réglementaires applicables à cette profession.

SIÈGE SOCIAL : 35 route de Louvois - 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

GÉRANTS : Madame Steffy, Raphaëlle, Françoise KOROVINE épouse TRAUCHESSEC, née le 27 août 1993 à CHÂLONS SUR MARNE (51), demeurant 10 rue du Maréchal Leclerc 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE, mariée à Monsieur Thibaut TRAUCHESSEC le 7 septembre 2023 sous le régime de la communauté légale réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable, de nationalité française, exerçant la profession de chirurgien-dentiste, et, Monsieur Thibaut, Paul-Lou TRAUCHESSEC, né le 12 juillet 1994 à TROYES (10), demeurant 10 rue du Maréchal Leclerc 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE, marié à Madame Steffy KOROVINE le 7 septembre 2023 sous le régime de la communauté légale réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable, de nationalité française, exerçant la profession de chirurgien-dentiste.

La cession de parts à un tiers est soumise à agrément.

Pour avis et mention :

La gérance.

M2507356

Confiez-nous vos annonces légales !



PUBLICATION dans TOUS les DÉPARTEMENTS de France

annoncelegale.pamb@legalnet.org

03 26 40 21 31



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

BTP RENT 51

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 67 rue Chanzy
51800 STE MENEHOULD

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STE MENEHOULD du 2 juillet 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination : BTP RENT 51.

Siège : 67 rue Chanzy - 51800 STE MENEHOULD.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1.000 €.

Objet : L'achat, la location et exceptionnellement la vente de tous matériels du bâtiment et de travaux publics aux entreprises et aux particuliers.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Nino IMPERIALE LAMBINET, demeurant 31 Avenue du Président ROOSVELT - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Directeur général : Monsieur David LAMBINET, demeurant 67 rue Chanzy - 51800 STE MENEHOULD.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2507385

MODIFICATION

DE STATUTS



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CHAMPAGNE ERIC BUNEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 Euros
Siège social :
32 rue Michel Le Tellier
51150 VAL DE LIVRE
451 363 782 RCS Reims

L'AGE réunie en date du 2 juin 2025 a décidé d'augmenter le capital social de 492.500 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

ARTICLE 7 - CAPITAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de 7.500 €.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille Euros (500.000 €).

Pour avis : La Gérance.

M2506033

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



PHARMACIE DU PROGRES

Société en nom collectif
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
50 avenue de Laon
51100 REIMS
R.C.S. Reims 447 659 772

Aux termes d'une décision en date du 6 juin 2025, Monsieur Pierre-Louis TAILLIET, demeurant à REIMS (51100), 8 rue Périn, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Anne LILLETTE épouse TAILLIET, décédée.
Pour avis : La gérance.

M2506486



MN BICHRI

EURL au capital de 2 000 €
Siège social : 40 RUE DES
ESSILLARD
51100 REIMS
RCS de REIMS n°921 504 296

Transfert de siège

En date du 01/07/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 32 BOULEVARD DE LA PAIX, 51100 REIMS à compter du 01/07/2025.

Mention : RCS de REIMS.
M2506641

L'ATELIER DES EMBELLIS

SARL au capital de 8.000 Euros
Siège social : Place du commerce
51520 SARRY
R.C.S. de Chalons En Champagne
n°911 087 252

Avis de modification

L'AGE du 17/06/2025 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article Titre I - 2 Objet les activités suivantes : Formation.

La décision sera effective à compter du 17/06/2025.

Le reste est sans changement. Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

La gérante

M2506777

DRHF SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
Route de Bellevue
Zone industrielle de GLAIRE
08200 GLAIRE
R.C.S. Sedan 814 761 854

Aux termes d'une décision en date du 20/06/2025, l'associé unique de la Société susvisée, en application de statuts de la Société, a décidé de transférer à compter du 01/06/2025 le siège social qui était à (08200) GLAIRE - Zone industrielle de Glair - Route de Bellevue - à l'adresse suivante : (51150) CONDÉ SUR MARNE - Rue du Champ Précat.

L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence.

M. Xavier WINTERER, demeurant à (51150) CONDÉ SUR MARNE - La Montagne Saussier, demeure Président de la société.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Le président.

M2506825

reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

LA CRAYERE

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 282.030,67 Euros
Siège social : 328 rue Basse
51120 CHICHEY
331 913 889 R.C.S. Reims

Les associés de la SCEA «LA CRAYERE» réunis en AGO le 30 mai 2025, ont décidé de nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée à compter du même jour, Monsieur Louis DELAITRE, demeurant 3 rue de la Messagerie - 51120 SAINT REMY SOUS BROYES.

L'avis de constitution de la société a été publié au B.O.D.A.C.C. n° 20210037 publié le 23 février 2021. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2506869

CHAMPAGNE GUY LARMANDIER

EARL au capital de 21.948 Euros
Siège social :
30 rue du Général Koëning
Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX
R.C.S. : Chalons En Champagne
384 846 135

Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 5 juin 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 3.348 € et porté ainsi de 18.600 € à 21.948 €, par création de nouvelles parts sociales souscrites en numéraire.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Gérance.

M2506915

SC UNION MPC

Société civile au capital
social de 62 040 Euros
Siège social : 67 rue principale
51510 CHENIERS
495 153 975 RCS CHALONS EN
CHAMPAGNE

AVIS MODIFICATIF

Il résulte du procès-verbal de l'AGE en date du 24/06/2025 que le capital social qui s'élevait à 62 040 € divisé en 6 204 parts sociales de 10 € a été augmenté par voie d'apport en nature pour le porter à 109 320 € divisé en 10 932 parts sociales de 10 €.

Pour avis : La gérance

M2506928

«E.A.R.L. BLIN Jérôme»

EARL au capital de 48.000 Euros
Siège social : 13 bis rue d'Argentelle
51700 VINCELLES
RCS Reims 490 393 659

Avis de modification

En date du 15 juin 2025, les associés ont décidé de la transformation de la société en SCEV (société civile d'exploitation viticole) à compter du 15 juin 2025, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME : ANCIENNE MENTION : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL).

NOUVELLE MENTION : Société Civile d'Exploitation Viticole (SCEV).

DÉNOMINATION : ANCIENNE MENTION : E.A.R.L. BLIN Jérôme.

NOUVELLE MENTION : BLIN Jérôme.

Aucune modification n'a été apportée à son objet, à sa durée, à sa date de clôture, à son siège social et à son capital social.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis et mention, La gérance.

M2507063

SCI BARBARIN ZISE

Capital 11.448,92 Euros
25b rue Général Sarrail
51100 REIMS
R.C.S. Reims 427 977 897

Par assemblée générale extraordinaire en date à REIMS du 22/04/25.

Il a été décidé la modification de l'article 5

Ancien article : La durée de la société est fixé à 50 années à compter du 18 juillet 1975.

Nouvel article : La durée de la société est prorogée de quarante années à compter de ce jour 22 avril 2025.

Pour insertion.

M2507094

ROLAND CHAMPION SA

Société Anonyme
au capital de 345.406,25 Euros
Siège social :
19 Grande rue - 51530 CHOUILLY
RCS Reims 351 874 540

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 4 juin 2025 et du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 juin 2025, le capital social a été réduit de 131,25 € par voie de remboursement d'une somme de 463,94 € par action et a été ramené de 345.406,25 € à 345.275 €.

Cette réduction de capital a été réalisée au moyen de la réduction du nombre des actions.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à trois cent quarante-cinq mille quatre cent six virgule vingt-cinq euros (345.406,25 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à trois cent quarante-cinq mille deux cent soixante-quinze euros (345.275 €).

Pour avis :

Le Conseil d'Administration.

M2507106

FABIEN

Société civile immobilière
en cours de transformation en société
par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
55 av du Général Charles de Gaulle
51110 WARMERVILLE
879 264 455 RCS Reims

Suivant délibération en date du 26 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège social et sa durée demeurent inchangés.

Toutefois, son exercice social a été clôturé par anticipation au 26 juin 2025, date d'effet de la transformation de la Société.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

CAPITAL : ANCIENNE MENTION : 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.

NOUVELLE MENTION : 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune.

DIRIGEANTS : ANCIENNE MENTION : GÉRANT : Monsieur Fabien POCQUET, demeurant à 55 avenue du général de Gaulle - 51110 WARMERVILLE.

NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENT : Monsieur Fabien POCQUET, demeurant à 55 avenue du général de Gaulle - 51110 WARMERVILLE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2507138

SARL DISTRI CHAMP

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 Euros
Siège social : 27 rue Pierre Curie
51480 DAMERY
333 306 280 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30/11/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des associés a pris acte de la démission de Madame Bénédicte LEMERY de ses fonctions de gérant avec effet au 30/11/2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Madame Bénédicte LEMERY a été supprimée.

Pour avis : Le gérant.

M2507164

SCEA «AC ROBERT»

Capital social : 12.500 Euros
Siège social : 18 rue Saint Maurice
51230 GOURGANCON
R.C.S. Reims 511 107 377

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2025, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire, à compter du 5 juin 2025.

Pour avis : La gérance.

M2507185

Octav Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

CABINET D'HEPATO -GASTRO- ENTEROLOGIE DE LA PAIX

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée de Médecins
au capital de 950.427 Euros
Siège social :
89 rue Louis Victor De Broglie
51430 BEZANNES
384 651 642 RCS Reims

Aux termes de délibérations de l'AGE en date du 31/01/2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 24/04/2025, le capital social a été réduit d'une somme de 14.865 €, pour le ramener de 950.427 € à 935.562 €, par rachat et annulation de 514 parts sociales.

CAPITAL SOCIAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 950.427 €.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 935.562 €.

Pour avis.

M2507214

JA-PA-SO-PHIL

SCI au capital de 5 000 euros
Siège social :
18 Rue Jean-Jacques Rousseau
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
897 741 013 RCS CHALONS EN
CHAMPAGNE

Aux termes d'une délibération en date du 27/06/2025, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 18 Rue Jean-Jacques Rousseau, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 30B Rue Maillefer, 51100 REIMS à compter du 27/06/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 897 741 013 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de REIMS.

La Société, constituée pour 99 années à compter du 26/03/2021, a pour objet social l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers et un capital de 5 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Patrick CAUDWELL, gérant, demeurant 15 Rue Eugène Desteuque, 51100 REIMS.

Pour avis La Gérance

M2507218

ARGONNE PRODUCTION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 300 Euros
Siège social :
Rue de la Corvée Zone industrielle,
51800 VIENNE LE CHATEAU
RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE
420 152 704

Le mandat de la société FCN, Commissaire aux Comptes titulaire, étant arrivé à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Associée Unique décide de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et de ne pas procéder à la désignation d'un autre Commissaire aux Comptes.

Pour avis : Le président

M2507230

DUTERME MOITIE ROLLAND

Société d'Exercice Libéral à
Responsabilité Limitée
Au capital de 225.000 Euros
Siège social : 9 rue Jean Chandon
Moët - 51200 EPERNAY
508 276 573 RCS Reims

Au terme d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2025, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de trois cent vingt-cinq mille euros (325.000 €) par incorporation à due concurrence de la somme précitée des réserves de la Société DUTERME MOITIE ROLLAND au capital social, par émission de mille deux cents (1.200) nouvelles parts sociales au nominal de deux cent cinquante euros (250 €) chacune, qui porteront les numéros 901 à 2.200.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés comme suit :

Article 6 - APPORTS

Il est ajouté un dernier alinéa : Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2025, la collectivité des associés, réunie en la forme extraordinaire, a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de deux cent vingt-cinq mille euros (225.000 €) à cinq cent cinquante mille euros (550.000 €), par incorporation de réserves à concurrence de trois cent vingt-cinq mille euros (325.000 €) ayant emporté création de mille deux cents parts sociales nouvelles, numérotées 901 à 2.200, d'une valeur nominale de deux cents euros (250 €).

Article 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de deux cent vingt-cinq mille (225.000) Euros. Il est divisé en neuf cents (900) parts sociales de deux cent cinquante (250) Euros chacune numérotées de 1 à 900, intégralement libérées et réparties entre les associés en proportion de leurs droits, à savoir :

- Madame Elisabeth DUTERME à concurrence de 360 parts

numérotées de 001 à 360, soit 360 parts

- Monsieur Damien MOITIE à concurrence de 360 parts

numérotées de 361 à 720, soit 360 parts

- Madame Estelle ROLLAND à concurrence de 180 parts

numérotées de 721 à 900, soit 180 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social 900 parts

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de cinq cent cinquante mille (550.000) euros. Il est divisé en deux mille deux cents (2.200) parts de deux cent cinquante (250) euros chacune, intégralement libérées et réparties entre les associés en proportion de leurs droits, à savoir :

A Madame Elisabeth DUTERME, à concurrence de

Huit cent quarante (840) parts sociales, numérotées de 1 à 840,

Ci840 parts

A Monsieur Damien MOITIE, à concurrence de

Huit cent quarante (840) parts sociales, numérotées de 841 à 1.680,

Ci840 parts

A Madame Estelle ROLLAND, à concurrence de

Cinq cent-vingt (520) parts sociales, numérotées de 1.681 à 2.200,

Ci520 parts

Total égal au nombre de parts créées composant le capital social, ci 2.200 parts

Pour avis

M2507245

DES ARCADES

Société civile immobilière
au capital de 1.540 Euros
Siège social :
1 rue de l'Arquebuse
51200 EPERNAY
425 082 377 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Luc MULLER, demeurant 12 Rue du Millénaire - 51530 MARDEUIL, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2507249



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL

ATELIER NUANCE

SARL au capital de 2 000 Euros
Siège social :
10 rue du commerce
51350 CORMONTREUIL
RCS de REIMS n°892 098 211

TRANSFERT DE SIEGE

En date du 01/05/2025, le gérant a décidé à compter du 01/05/2025 de transférer le siège social au 19 chemin de vaux, 51400 VADENAY.

Radiation du RCS de REIMS et immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Le gérant

M2507252

RPL ALBA HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
30 rue Ceres
51100 REIMS
984 731 646 R.C.S. Reims

Par décision du 30 Juin 2025, l'associé unique a décidé de :

- transférer le siège social 30 rue Cérés - 51100 REIMS au 5 rue Salin - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;

- d'augmenter le capital social de 538.620 € par apport de titres de la société ALBA,

ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

- Capital social : 1.000 €.

Nouvelle mention :

- Capital social : 539.620 €.

Pour avis : La présidence.

M2507259

SAC PLURIHABITAT

Société anonyme au capital de
1.000.000 Euros
2 place Paul Jamot
51100 REIMS
R.C.S. Reims 887.743.938

Le Conseil d'Administration du 25 juin 2025 a nommé en tant que Directeur Général Monsieur Johnny, Yannick, Freddy HUAT, né le 09/01/1986 à Reims (51), et demeurant à Gueux (51390), 12 avenue de Reims en remplacement d'Alain NICOLE.

Il est par conséquent mis fin à son mandat de Directeur Général Délégué.

Pour avis.

M2507261

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

LORETTE et ASSOCIÉS

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

ARDON

Société par actions simplifiée
au capital de 711.360 euros
Siège social :
38 avenue Paul Vaillant Couturier
51430 TINQUEUX
336 280 623 RCS REIMS

Suivant décisions de la Présidente en date du 27/06/2025 le siège social de la société ARDON a été transféré de TINQUEUX (51430) 38 Avenue Paul Vaillant Couturier à CERNAY LES REIMS (51420) 6 bis rue de l'Eufoine à effet du 18 juin 2025.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de REIMS
Pour avis, la Présidente

M2507265

Octav

Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

ALLIANCE PREVENTION SECURITE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.370 Euros
Siège social :
2-4 Passage Fourché
51200 ÉPERNAY
Transféré au 8 rue Henry Dunant
51200 ÉPERNAY
751 228 453 R.C.S. Reims

Transfert de siège

Par une décision en date du 01/07/2025, l'Associée unique a décidé de transférer le siège social du 2-4 Passage Fourché - 51200 ÉPERNAY au 8 rue Henry Dunant - 51200 ÉPERNAY à compter du 01/07/2025. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis.

M2507290

Octav

Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

MAS - MANAGEMENT ACCOMPAGNEMENT SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
2-4 Passage Fourché
51200 ÉPERNAY
Transféré au 24 Rue d'Avize
51150 PLIVOT
910 974 799 RCS Reims

Transfert de siège

Par une décision en date du 01/07/2025, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social du 2-4 Passage Fourché 51200 ÉPERNAY au 24 Rue d'Avize 51150 PLIVOT à compter du 01/07/2025. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis.

M2507291

YASSINE DIYA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
178 rue de Vesle - 51100 REIMS
903 112 746 RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 juin 2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Randa DIYA de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau cogérant statutaire Madame Sahar YASSINE, demeurant Bir el abed - rue kassiss - immeuble Ibrahim Waked - 3eme etage BEYROUTH, pour une durée illimitée à compter du 30 juin 2025.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Madame Sahar YASSINE a été substitué à celui de Madame Randa DIYA.

Pour avis, la Gérance

M2507295

EFFERVEO

12 RUE DE LA LIBERATION
51370 SAINT-BRICE-COURCELLES
803 722 776 R.C.S. REIMS

Transformation SARL en SAS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2025 :

Les associés ont décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 30 juin 2025. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Capital
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 10.000 euros. Il est divisé en 100 parts sociales, de 100 euros chacune.

Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 10.000 euros. Il est divisé en 100 actions, de 100 euros chacune entièrement libérées.
Forme
Ancienne mention : Société à Responsabilité Limitée
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
Anciennes mentions : Gérant : Jean -François PERROT-MINNOT, 12 rue de la Libération 51370 SAINT BRICE COURCELLES

Nouvelles mentions : Président : Jean-François PERROT-MINNOT, 12 rue de la Libération 51370 SAINT BRICE COURCELLES
Mentions complémentaires
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Mention sera faite au RCS de REIMS LA GERANCE

M2507302

NOMDOS

Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SOCIETE REMOISE DE TRAVAUX PUBLICS

SAS au capital de 250.000,00 Euros
Siège social :
16 rue du Moulin Florent
ZAC WITRY-CAUREL
51420 WITRY LES REIMS
511 389 918 RCS Reims

En date du 06 juin 2025, l'assemblée a nommé la société SOFIWIT, SAS, sise 16 rue du Moulin Florent, ZA WITRY-CAUREL - 51420 WITRY LÈS REIMS, immatriculée au RCS de Reims sous le n° 943 174 508, en qualité de Président en remplacement de M. Philippe COPP, démissionnaire.

Mention au RCS de REIMS.
M2507303

COGEP REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

ARTCOM REIMS

Société par actions simplifiée au capital de 16 159,59 euros
porté à 14 239,35 euros
Siège social : 6 rue Guernier
51100 REIMS
340 494 947 RCS REIMS

Il résulte :
- du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 31 juillet 2024,

- du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 21 août 2024,
que le capital social a été réduit de 1 920,24 euros par voie de remboursement d'une somme de 15,24 euros par action et a été ramené de 16 159,59 euros à 14 239,35 euros.

Cette réduction de capital a été réalisée au moyen de la réduction du nombre des actions.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à seize mille cent cinquante-neuf virgule cinquante-neuf euros (16 159,59 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à quatorze mille deux cent trente-neuf virgule trente-cinq euros (14 239,35 euros).
POUR AVIS Le Président

M2507311

Maître
Laetitia CONREUR-HERRMANN
Notaire à AVENAY VAL D'OR (Marne)
26 rue du Lieutenant de Vaisseau Paris

SCI BOUCQUEMONT

SCI au capital de 91.469,41 Euros
Siège social : 1 rue du Dr Louis
51160 AY CHAMPAGNE
RCS Reims 383 875 275

Modification statutaire

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Maître Jean SOMBORN, Notaire à AVENAY VAL D'OR, le 1^{er} juillet 2025, actuellement en cours d'enregistrement, a été constatée la modification suivante des statuts de la société SCI BOUCQUEMONT :

L'objet social a fait l'objet d'une modification :
ANCIENNE MENTION ARTICLE 2 OBJET SOCIAL : La société a pour objet : Acquisition et gestion d'un immeuble sis à AY (Marne) à l'angle de la rue du Docteur Louis où elle porte le n°1 et de la rue Roger Sondag.

Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en Société.

Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces

actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

NOUVELLE MENTION ARTICLE 2 OBJET SOCIAL : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Pour avis : Le notaire.
M2507319

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE REPUBLIQUE-CHANSOU

Société civile immobilière
au capital de 68.603,41 Euros
Siège social :
4 rue de la république
51500 RILLY LA MONTAGNE
318 474 004 RCS Reims

Suivant décision collective des associés en date du 24/06/2025, Monsieur Laurent CHAMPS demeurant 8 rue Marcel Chansou - 51500 RILLY LA MONTAGNE a été nommé cogérant de la société à compter du 24/06/2025 pour une durée illimitée. L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis : La Gérance.

M2507309

ADATA

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 rue du Camp d'Attila
51600 La Cheppe
851 419 804
R.C.S. de Châlons-en-Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 15/04/2025 l'Assemblée générale a décidé de transférer le siège social au 7 rue Marie Curie - 51460 COURTISOLS, à compter du 15/04/2025.

Mention au R.C.S. de Châlons-en-Champagne.
M2507329

ABIMO

SCI au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 rue du camp d'atilla
51600 La Cheppe
904 760 626
RCS de Châlons en Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 15/04/2025 l'Assemblée générale a décidé de transférer le siège social au 7 rue Marie Curie - 51460 COURTISOLS, à compter du 15/04/2025.

Mention au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2507330

BELDIMEG

SC au capital de 2.000 Euros
Siège social : 4 rue des étangs
21250 POUILLY SUR SAÛNE
494 885 502 R.C.S. de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 15/04/2025 l'Assemblée générale a décidé de transférer le siège social au 7 rue Marie Curie - 51460 COURTISOLS.

Objet social : Acquisition, gestion, exploitation par bail, location ou autres de tous biens et droits immobiliers, prise de participation dans toutes sociétés immobilières, obtentions de toutes ouvertures de crédits, prêts.
Durée : expire le 19/03/2106.

Gérant : M. BELLIARD ARNAUD, demeurant 4 rue du Camp d'Attila - 51600 La Cheppe.
Radiation au R.C.S. de Dijon et réimmatriculation au R.C.S. de Châlons-en-Champagne.
M2507331

ADI

SC au capital de 1.500 Euros
Siège social :
4 rue des étangs
21250 POUILLY SUR SAÛNE
521 338 582 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 15/04/2025 l'Assemblée générale a décidé de transférer le siège social au 7 rue Marie Curie - 51460 COURTISOLS.

OBJET social : L'acquisition et la gestion de tous bien et droits immobiliers.

DURÉE : expire le 06/04/2109.
GÉRANT : M. BELLIARD ARNAUD, demeurant 4 RUE DU CAMP D'ATTILA 51600 La Cheppe
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2507332

CHAMPALLEE

Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 10.000 Euros
Siège Social :
7 Ter rue du Commerce
51100 REIMS
519 809 404 RCS Reims

Suivant acte unanime en date du 27 juin 2025, il a été décidé de nommer, pour une durée indéterminée à compter du 01/07/2025, aux fonctions de cogérant : Monsieur FISCHER Sébastien, demeurant 26 Ter rue Armand Guery - 51110 AUMENANCOURT.

Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis : La Gérance.

M2507335

GALERIE MARTINE BRASSEUR

Société à responsabilité limitée au capital de 15 245 euros
Siège social : 4 rue de Tambour
51100 REIMS
353 915 499 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2025, l'A.G.E. des associés de la SARL GALERIE MARTINE BRASSEUR a décidé de transférer le siège social du 4 rue de Jambour 51100 REIMS au 136 rue du Jard 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2507346

SCI CHANPHIL

134 avenue Emile Cossonneau
93130 NOISY LE GRAND
SIREN 530 972 314

Modification statutaire

Aux termes d'un PV d'AGE du 05/05/2025 enregistré le 10/06/2025 au SPFE de la MARNE, sous les références 5104P04 2025A1556, il a constaté les modifications des statuts de la sté ayant les caractéristiques suivantes : Société Civile Immobilière dénommée CHANPHIL, siège social NOISY LE GRAND (93160), 134 Avenue Emile Cossonneau, durée 99 ans, capital social 1.000 €.

NOUVEAU SIÈGE SOCIAL : 35 Rue du Vieux Moulin - 51210 LE BREUIL.
Nouvelle dénomination sociale qui devient «SCI CHAMPHIL».

Mention au RCS de REIMS.
Pour avis : Le notaire.

M2507366

SOVICHAMP

7 RUE DE L'EGLISE
51140 TRIGNY

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2025 :

Les associés ont décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 30 juin 2025. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Capital
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 10.000 euros. Il est divisé en 1000 parts sociales, de 10 euro chacune.

Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 10.000 euros. Il est divisé en 1000 actions, de 10 euro chacune entièrement libérées.
Forme
Ancienne mention : Société à Responsabilité Limitée
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
Anciennes mentions : Gérant : Françoise COLLARD, 7 Rue de l'Eglise 51140 TRIGNY
Nouvelles mentions : Président : Vincent COLLARD, 7 Rue de l'Eglise 51140 TRIGNY
Mentions complémentaires
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Mention sera faite au RCS de REIMS
Pour avis, le gérant

M2507375

Octav

Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

ATELIER IMMO

Société par actions simplifiée
au capital de 1.111,11 Euros
porté à 1.190,50 Euros
Siège social :
6 boulevard de la Paix - 51100 REIMS
888 682 002 RCS Reims

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/06/2025,

- Du certificat de dépôt des fonds établi le 01/07/2025 par la banque CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE,

- Du procès-verbal des décisions du Président du 01/07/2025 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 79,39 € par l'émission de 7.939 actions nouvelles de 0,01 € de valeur nominale chacune, et porté de 1.111,11 € à 1.190,50 €.

En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Modifications seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2507377

d.juris

société d'avocats

10 rue Gambetta
51100 REIMS

SCI TIBAU

Aux termes de l'AGO en date du 30/06/2025 de la société **SCI TIBAU**, SCI au capital de 18.293,88 €, située à ÉPERNAY (51200), 10 cours Montilleul, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 330.001.074, il a été décidé les modifications suivantes : **Gérance** : Madame Virginie TIBAU, domiciliée à BARCELONE (Espagne), 5 rue Borri Fontesta, est nommée cogérante à compter du 30/06/2025, pour une durée illimitée. Mention sera faite au RCS de REIMS.
M2507401

ANNECE

SARL au capital de 7 000 €
Siège social : 6 rue Gambetta
51100 REIMS
RCS de REIMS n°521 808 469

Avis de modification

L'AGO du 28/03/2025 a décidé à compter du 26/03/2025 de rendre effective la démission de M. GUTAJ Alban aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de REIMS.
La Gérance

M2507405

AKOYAS MARNE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 Euros
Siège social : 19, rue Henri IV,
51100 REIMS
904 429 321 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2025, l'A.G.E. des associés de la SAS AKOYAS MARNE a décidé :

- de transférer le siège social du 19 rue Henri IV 51100 REIMS au 10 rue de la Noue 51390 BOUILLY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

- de remplacer Mickaël ANDRADA, Président démissionnaire, par Stéphanie BLOT demeurant 10 rue de la Noue 51390 BOUILLY, et de supprimer en conséquence l'article 37 des statuts

- de prendre acte de la démission de Stéphanie BLOT de ses fonctions de Directrice Générale à compter de ce jour, et de nommer Monsieur Jérôme BARBOSA RODRIGUES demeurant 10 rue de la Noue 51390 BOUILLY en remplacement.

Pour avis : Le président
M2507423

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

BELLOU

SCI au capital de 2.000 Euros
Siège social : 4 rue du camp d'attila
51600 LA CHEPPE
809 944 028
R.C.S. de Châlons-en-Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 15/04/2025 l'Assemblée générale a décidé de transférer le siège social au 7 rue Marie Curie - 51460 COURTISOLS, à compter du 15/04/2025.

Mention au R.C.S. de Châlons-en-Champagne.
M2507333

LA NOUE

Aux termes d'une AGE du 09/06/2025, il a été décidé outre la transformation de la société LA NOUE, entreprise agricole à responsabilité limitée, au capital de 7 500,00 EUR, dont le siège social est à BASSUET (51300), 10, avenue Michel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de la ville de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro SIREN 491113288 en SCEAV, la modification de l'objet social comme suit :

«L'exercice d'une activité agricole et viticole notamment par l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles et viticoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition ou selon toutes autres modalités.

- la vente et éventuellement la transformation, conformément aux usages agricoles, des produits de cette exploitation.

- et généralement toutes opérations de nature civile réputées agricoles au sens de l'article 2 de la loi du 30 décembre 1988 soit l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.»

Pour avis et mention : Le gérant
M2507427



Symbiose Ingénierie Holding

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 111 000 euros
Siège social : 14, rue Léon Blum
51100 REIMS
925 296 113 RCS REIMS

Avis d'augmentation de capital

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 2 juillet 2025 que le capital social a été augmenté de 110 000 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent-onze-mille euros (111 000 euros)

Pour avis La Gérance
M2507433

ADATA

Rectificatif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 02/07/2025 concernant ADATA, Il fallait lire : «l'Assemblée générale a décidé de transférer le siège».
M2507448

RFX ACADEMIE

RFX ACADEMY
Société par actions simplifiée
au capital de 900 euros
Siège social : 1 RUE RENE
FRANCART, 51100 REIMS
933 900 508 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 2 juillet 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 2 juillet 2025 la dénomination sociale RFX ACADEMY par RFX ACADEMIE et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Le Président
M2507464

ATTRIBUTION

D'APPORTS



Etude de Me Séverine
FILAINE
Notaire
3 rue des Jardins Laramé
06230 ROCROI
03.24.54.13.29

LELEUX-MELIN / AU FOURNIL DE RILLY

Suivant acte reçu par Maître Séverine FILAINE, notaire associée de la Société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «SEVERINE FILAINE» titulaire d'un Office Notarial à ROCROI, 3 rue des Jardins Laramé, le 26 juin 2025,

Monsieur Alexandre Loïc LELEUX, et Madame Caroline Christabelle Régine MELIN, demeurant ensemble à VILLE -EN-SELVE (51500), 5 allée du bois.

Ont vendu à : La société dénommée AU FOURNIL DE RILLY, Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 €, ayant son siège social à RILLY-LA-MONTAGNE (51500), 14 rue de Chigny, identifiée au SIREN sous le numéro 988032322 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Un fonds de commerce de BOULANGERIE PATISSERIE, exploité à RILLY-LA-MONTAGNE (51500), 14 rue de Chigny.

Moyennant le prix de : Deux cent soixante mille € (260.000,00 €).

La date d'entrée en jouissance est fixée au 4 Juin 2025.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à l'étude de Maître Thomas AUDEVAL, notaire à CHAMPFLEURY, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.
M2507182



EPI'FANNY/ PRODN51

Suivant acte reçu par Maître Nicolas BRUNEAU, le 12 juin 2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Aube, le 16 juin 2025, référence 2025N727.

La société dénommée EPI'FANNY, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 € dont le siège social est à CONFLANS SUR SEINE (51260), 18 rue Isidore Robequin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 889 623 336,

A cédé à la société dénommée PRODN51, Société par actions simplifiée au capital de 5.000,00 € dont le siège social est à CONFLANS SUR SEINE (51260), 18 rue Isidore Robequin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 943 792 762.

Le fonds de commerce de COMMERCE DE DETAIL NON SPECIALISE A PREDOMINANCE ALIMENTAIRE EN SUPERETTE AVEC POINT CHAUD, exploité à CONFLANS SUR SEINE (51260), 18 rue Isidore Robequin, connu sous le nom de PROXIMARCHE.

Moyennant le prix de 115.000,00 €, savoir :
- éléments incorporels : 93.000,00 € ;
- matériel, mobilier et agencements : 22.000,00 €.

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au siège social de la société à CONFLANS SUR SEINE (51260), 18 rue Isidore Robequin, et pour la correspondance en l'étude de Maître Nicolas BRUNEAU, notaire à TROYES (10000), 21 rue Paul Dubois, où domicile a été élu à cet effet

Pour insertion : Maître Nicolas BRUNEAU.
M2507432

POURSUITE D'ACTIVITE

BK JAURES

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 39 AVENUE HOCHÉ
51100 REIMS
RCS de REIMS n°951 973 940

L'AGE du 20/06/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de REIMS.
Pour avis : Le président.
M2507188



FCN SAINT-DIZIER
2, rue des Montants
52100 SAINT-DIZIER
Tel : 03 25 56 23 66

GARAGE DE LA FORMERIE

SAS au capital de 20.000 Euros
Siège social :
ZA de la Formerie - Route des Landes
51290 ST REMY EN BOUZEMONT ST
GENEST ISSON
909 977 019
RCS Châlons en Champagne

L'AGE du 17/11/2024, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le Président.
M2507206

HOLDING SORRET

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : RUE DE MAREUIL
LIEUDIT DERRIERE LE BOIS, 51530
OIRY
981 892 607 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 26 juin 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Le Président
M2507222

DISSOLUTION

DE SOCIETE

AC2S expertise
AUDIT COMPTABILITE CONSEIL
Expert-comptable
à CHALONS EN CHAMPAGNE

MG

SCI au capital de 1.500 €
Siège social : 28 rue du Commandant
Derrien
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°913 030 490

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 10/06/2025 a approuvé à décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 10/06/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. PERINET Charles, demeurant 7 rue de l'Epine 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
M2506493

JMARANO

SASU au capital de 400 €
Siège social :
7 RUE PAUL ADAM
51100 REIMS
RCS de REIMS n°812 822 351

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2025 a approuvé à décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/06/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} MARANO JULIE, demeurant 7 RUE PAUL ADAM 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2507073



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

HABLAMEDIATION

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
30 rue de l'Amée
51110 LAVANNES
902 535 475 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 26 juin 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Sébastien ROSALES, demeurant 30 rue de l'Amée à LAVANNES (51110), Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 30 rue de l'Amée à LAVANNES (51110). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2507120

EURL AB SANILEC 51

Entreprise unipersonnelle à
responsabilité limitée
au capital de 11.500 Euros
Siège social :
7 allée des Acacias
51140 JONCHERY SUR VESLE
SIRET 450 132 378 00016
R.C.S. Reims : 450 132 378

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 24 juin 2025.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur M. THOMAS Vincent demeurant 7 Allée des Acacias JONCHERY SUR VESLE (51140).

Tous pouvoirs sont donnés au liquidateur pour effectuer les opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 7 Allée des Acacias JONCHERY SUR VESLE (51140).

Mention de ces modifications sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Le Liquidateur :
M. THOMAS Vincent.
M2507163



SCEA PORCYNERGIE

Société civile au capital de
2.440,00 Euros
Siège social : Route de Sompuis
51300 BLACY
R.C.S. Chalons en Champagne
799279740

Avis de dissolution

Aux termes des délibérations en date du 11 juin 2025, l'AGE a :

- Décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 11 juin 2025 ;

- Désigné, en qualité de liquidateur, Monsieur Jean Luc DESRUELLE, demeurant 2 Ruelle des Prés - 51240 VITRY LA VILLE ;

- Fixé le siège de liquidation au Route de Sompuis - 51300 BLACY pour la correspondance et la validité des opérations de liquidation.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2507256



EPI'FANNY

Société à Responsabilité Limitée en
liquidation au capital de 10.000 Euros
Siège social :
18 rue ISIDORE ROBEQUIN
51260 CONFLANS SUR SEINE
Siège de liquidation :
8 rue de la Mairie
51260 COURCEMAIN
889 623 336 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 12/06/2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12/06/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Fanny PRUD'HOMME, demeurant 8 rue de la Mairie - 51260 COURCEMAIN, associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue de la Mairie - 51260 COURCEMAIN.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et les actes concernant la liquidation notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du TC de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis : Le liquidateur.
M2507301

«CRETEIL BRIE- CHARRIER»

Société en nom collectif
Au capital de 1.000 Euros
Siège social de la liquidation :
32 rue Cérés - 51100 REIMS
RCS Reims 952 216 224

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2025, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société «CRETEIL BRIE-CHARRIER» à compter du 24 juin 2025 et sa mise en liquidation. L'Assemblée Générale susvisée a nommé en qualité de Liquidateur la SASU QUADRANCE IMMOBILIER, dont le siège social est situé à REIMS (51100) 32, rue Cérés, représentée par son Président, Monsieur Timothée PERIN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à REIMS (51100), 32, rue Cérés, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis.
M2507338

AUX AMIS PLONGEURS

Société à responsabilité limitée en
liquidation
Au capital de 10.000 Euros
Siège : 5 rue Louis Armand
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Siège de liquidation :
5 rue Louis Armand
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
524100708
R.C.S. Chalons En Champagne

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Juin 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur SEIBERT Richard, demeurant 5 rue Louis Armand - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 5 rue Louis Armand - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2507341



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

PATRICE TIXIER

Exploitation agricole à responsabilité
limitée au capital de 113.500 Euros
Siège social :
19 rue des Carrières
51500 CHIGNY LES ROSES
493 480 800 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal de décisions unanimes des associés du 25/06/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25/06/2025 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, la SELARL CARDON & BORTOLUS prise en la personne de Maître Benjamin CARDON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 12 rue Gaston Boyer - 51100 REIMS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au RCS de REIMS.
M2507355



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SCCV des Terres

Société civile de construction vente au capital de 1.000 Euros
Siège social :
35 rue René Cassin
51430 BEZANNES
920 726 890 R.C.S. Reims

Dissolution anticipée

Par décisions unanimes des associés en date du 23 juin 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. Il a été nommé comme liquidateur, Monsieur Henri BERDIN demeurant 2 rue des Charmilles - 51500 SERMIERS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation de la Société, la représenter en justice, achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, même à l'amiable, payer le passif, et répartir le solde disponible entre les associés proportionnellement à leurs droits respectifs. Le siège de la liquidation est fixé 35 rue René Cassin - 51430 BEZANNES.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2507413



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
<http://www.cogep.fr>

RECCAL

RECCAL
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 10 000 Euros
Siège social :
13, rue Jules Ferry,
51450 BETHENY
Siège de liquidation :
13 rue Jules FERRY
51450 BETHENY
828 372 078 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur David RODRIGUEZ, demeurant 15 rue Jules Ferry, 51450 BETHENY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 13 rue Jules FERRY 51450 BETHENY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2507418

F.O. ALLOUX

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
23 rue Ponsardin
51100 REIMS
453 635 419 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 15/05/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur M. Olivier ALLOUX, pour toute la durée de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2507439

CLOTURE

DE LIQUIDATION



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

RB FACADE

SARL en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social et de liquidation :
4 rue Pierre Maître - 51530 OIRY
RCS REIMS 819 818 436

L'Assemblée Générale réunie le 10 juin 2025 au 4 rue Pierre Maître - 51530 OIRY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-Pierre BARNIER, demeurant : 4 rue Pierre Maître - 51530 OIRY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

M2506667

NOIZET Alexis

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1.500 Euros
Siège social et de liquidation :
4 rue de la Grande Haie
51600 BUSSY LE CHATEAU
840 492 904
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025 au siège de liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Alexis NOIZET, demeurant 4 rue de la Grande Haie - 51600 BUSSY LE CHATEAU, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2506732



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

AC PLAQUISTE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 2 Impasse du parc
52100 SAINT EULIEN
Siège de liquidation :
2 Impasse du parc
52100 SAINT EULIEN
901 011 155
R.C.S. Chalons En Champagne

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 1^{er} septembre 2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Romain TOUSSAINT, demeurant 1 rue de la Fontaine Saint-Pierre - 52170 NARCY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2507152

GSD EXOTIC

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 600 euros
Siège social :
54 AVENUE DU GENERAL BONAPARTE, 51100 REIMS
Siège de liquidation :
54 AVENUE DU GENERAL BONAPARTE, 51100 REIMS
948 679 162 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 10 Juin 2025 au 54 Avenue du Général Bonaparte 51100 Reims a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur HALIMA SALEM Dawoud, demeurant 54 Avenue du Général Bonaparte 51100 Reims, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

M2507165



Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

EPI'FANNY

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 10.000 Euros
Siège social :
18 rue ISIDORE ROBEQUIN
51260 CONFLANS SUR SEINE
Siège de liquidation :
8 rue de la Mairie
51260 COURCEMAIN
889 623 336 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} Juillet 2025, l'associée unique, après avoir lecture du rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Fanny PRUD'HOMME, demeurant 8 rue de la Mairie - 51260 COURCEMAIN, de son mandat de liquidateur, puis donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S. et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2507324

REUTER Frères

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 78.053.90 Euros
Siège social : 10 rue de l'Echafaud
51250 CHEMINON
399 639 400
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 20/06/2025 a :

- approuvé le compte définitif de liquidation ;
- déchargé Dominique REUTER demeurant 15 rue de l'Echafaud - 51250 CHEMINON, de son mandat de liquidateur, et donné à ce dernier quitus de sa gestion ;
- constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2507347

3ES ENTREPRISE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10.000,00 Euros
12 rue Auguste Humbert
51430 TINQUEUX
RCS Reims 502 696 487

L'assemblée générale, réunie le 06/06/2025, à l'adresse du liquidateur a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de M. Jean-Marie BERNARD, demeurant 12 rue Auguste Humbert à TINQUEUX (51) et constaté la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'assemblée, le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS (51).

Pour avis : Le liquidateur.

M2507387

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE



CAP 6
Société à responsabilité limitée au capital de 31.500 Euros
Siège social :
Centre d'Affaires Reims Bezannes
7 Rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES
389 428 889 RCS Reims

Par décision du 12/06/2025, la société PREVOT CAP6, SAS au capital de 10.000 €, sise 6 Place de l'Hôtel de Ville - 51300 VITRY LE FRANCOIS, identifiée sous le n° 802 690 842 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE a, en sa qualité d'associée unique de la société CAP6, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société au profit de la société PREVOT CAP6, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Les oppositions doivent être présentées devant le Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, 55-57 Rue Thiers - 51100 REIMS.

Pour avis.

M2507207



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

B.C.V. DES LINETTES

SARL au capital de 7.635 Euros
667 Chemin des Champs de Linettes
51200 EPERNAY
RCS REIMS 399 923 838

Avis de dissolution

Par décision du 26 juin 2025, la société CHAMPAGNE PATRICK BOIVIN, SAS au capital de 93 190 euros, dont le siège social est 667 Chemin des Champs de Linettes - 51200 EPERNAY, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 423 450 691 a, en sa qualité d'associée unique de la Société B.C.V. DES LINETTES, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société B.C.V. DES LINETTES au profit de la société CHAMPAGNE PATRICK BOIVIN, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de REIMS, 55/57 rue Thiers - 51100 REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2507255

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovisnotaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

ÉPOUX GROSSELIN/ BERTHET

Avis d'aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Vincent CROCHET, Notaire à REIMS (51100) 15 rue Clovis, le 27 juin 2025, Monsieur Pascal Marie GROSSELIN, né à CHAMPFLEURY (51500) le 20 décembre 1956, et Madame Nathalie Madeleine Ida BERTHET, son épouse, né à CHAMPFLEURY (51500) le 20 décembre 1956, demeurant ensemble à REIMS (51100), 55 rue David mariés à la mairie de PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018) le 7 juillet 1990 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Olivier THIENOT, notaire à REIMS (51100), le 22 juin 1990, ont aménagé leur régime matrimonial en y adjoignant une société d'acquêts comprenant les biens et droits par lesquels est assuré le logement de la famille et les meubles garnissant ce logement, et une clause de préciput portant sur lesdits biens en faveur du survivant des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Vincent CROCHET, Notaire à Reims (Marne), 15 rue Clovis.

Pour avis et mention :
Me Vincent CROCHET, Notaire.

M2507257



SAS "PJHB, Notaires Associés"
27 Boulevard de la Motte
51200 EPERNAY

ÉPOUX DOMINIQUE/ BALLOIR

Aménagement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte notarié reçu le 27/06/2025 par Maître Guillaume DANTENY, notaire associé de la SAS «PJHB, Notaires associés», dont le siège est EPERNAY (51200), 27 bd de la Motte, il résulte que Monsieur Pascal Léon Lucien DOMINIQUE, né le 24/09/1959 à MARDEUIL (51), de nationalité française, et Madame Nathalie Nadine BALLOIR, son épouse, née le 06/02/1961 à EPERNAY (51), de nationalité française, demeurant ensemble DIZY (51530), 175 La Terre du Crayon, mariés à la mairie d'EPERNAY le 15/05/1981 sous le régime légal de la communauté d'acquêts, ont décidé d'aménager pour l'avenir leur régime matrimonial en y apportant un bien propre de Monsieur, lequel a été financé en grande partie par la communauté. Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Maître Guillaume DANTENY, notaire à EPERNAY.

M2507258

SCP Florent ROBERT,
Romain REMIOT
Notaire associés
RILLY LA MONTAGNE (51500)
Place de la République

EPOUX GRIFFON-SERVAS

Suivant acte reçu par Maître Florent ROBERT, Notaire associé, membre de la société civile professionnelle «Florent ROBERT et Romain REMIOT, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à RILLY-LA-MONTAGNE, Place de la République, CRPCEN 51064, le 2 juillet 2025.

Monsieur Philippe Albert Edgard GRIFFON, viticulteur, et Madame Nathalie Janine Rose SERVAS, employée administrative, son épouse, demeurant ensemble à CHIGNY-LES-ROSES (51500), 49 rue Georges Legros,

Nés savoir : Monsieur à REIMS (51100) le 20 juillet 1964, et Madame à REIMS (51100) le 7 juin 1965.

Mariés à la mairie de CHIGNY-LES-ROSES (51500) le 25 juillet 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,

Ont aménagé leur régime matrimonial en y apportant la modification suivante :
Mise en communauté d'un bien immobilier appartenant en propre à Monsieur Philippe GRIFFON, avec clause de préciput.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2507412

EPOUX HATAT

Aux termes d'un acte notarié reçu le 02/07/2025 par Maître Sandrine RICHARD-DUPUIS, notaire associé de la SAS «PJHB, Notaires associés», sis à EPERNAY (51200), 27 bd de la Motte, il résulte que Monsieur Vincent Eric HATAT, né le 12/07/1988 à REIMS (51100) de nationalité française, et Madame Julie Bernadette Rolande CAUET, son épouse, née le 13/05/1988 à LAON (02) de nationalité française, demeurant ensemble ATHIS (51150), 26 rue du Centre, mariés à la mairie d'ATHIS le 26/08/2016 sous le régime légal de la communauté d'acquêts, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du code civil.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Maître RICHARD-DUPUIS, notaire à EPERNAY.

M2507428

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Commune de CHAMPIGNY

Approbation de la mise en compatibilité du PLU avec une déclaration de projet "LES SABLES"

Par délibération en date du 26 juin 2025, le Conseil Communautaire a approuvé la mise en compatibilité du PLU de CHAMPIGNY avec une déclaration de projet "Les Sables".

Ladite délibération fait l'objet d'une publication électronique durant deux mois sur le site internet de la communauté urbaine et d'un affichage en mairie de CHAMPIGNY.

Le dossier de mise en compatibilité du PLU avec une déclaration de projet est tenu à la disposition du public au siège de la communauté urbaine et à la mairie de CHAMPIGNY.

Le Président.

M2507234

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

AVIS DIVERS



M^{me} Régine GARITAN

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 juin 2009,

Mademoiselle Régine Léa GARITAN, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100) 3 rue Bertrand de Mun Résidence Jean d'Orbais.

Née à REIMS (51100), le 16 novembre 1945.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à REIMS (51100) (FRANCE), le 23 janvier 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valentin CAILTEAUX, Notaire Associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée « CAILTEAUX NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à WITRY-LES-REIMS, 2, Avenue de Rethel, le 18 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507444

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT : 3 Allée Yves Gandon T3 66.30 m² - lot 233 - DPE : E 106 500 € - réf : ER.10382

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507345

PLURIAL NOVILIA

ER.10382- 3 YVES GANDON - 1D

REIMS - APPARTEMENT : 3 Allée Yves Gandon T3 66.30 m² - lot 233 - DPE : E 106 500 € - réf : ER.10382

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507444

PLURIAL NOVILIA

31 rue Vernouillet à REIMS - Appartement T3 de 63 m² environ 2^{ème} étage lot N°82 box en sous-sol DPE : C - 147 500 € - réf : ER.16363

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507445

PLURIAL NOVILIA

31 rue Vernouillet à REIMS - Appartement T3 de 63 m² environ 2^{ème} étage lot N°82 box en sous-sol DPE : C - 147 500 € - réf : ER.16363

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507445

Maîtres BOUFFIN, MARCHAND
Notaires associés
51120 SEZANNE

M^{me} Ginette WILK

Testament olographe

Madame Ginette, Lucette WILK, résidant au jour de son décès à SEZANNE (51120), FOYER FRANCOISE DE SALES - 11 rue Aristide Briand, mais domiciliée à GAYE (51120), 9 rue Saint Martin, née à VILLENEUVE SAINT VISTRE (51120), le 12 février 1933, veuve de Monsieur Roland, Fernand GRAVE, et non remariée, mariée en premières nocces à Monsieur Henri, Constant, Elphège LEFEVRE, décédée à SEZANNE (51120), le 24 mars 2025.

Suivant testament olographe en date du 3 septembre 2000, déposé au rang des minutes de Maître Laetitia MARCHAND, notaire à SEZANNE, suivant procès-verbal d'ouverture d'inscription en date du 23 mai 2025, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe du Tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, le 4 juin 2025, la défunte a institué un légataire universel. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laetitia MARCHAND, notaire à SEZANNE (51120), 4 Mail des Acacias. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Maître Laetitia MARCHAND. M2507357

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT : 6 all Monet T3 au 2^{ème} étage 62,40 m² Carrez - lot 509 - DPE : D cave + box 125 000 € - réf : ER.11435

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507444

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT : 3 Allée Yves Gandon T3 66.30 m² - lot 233 - DPE : E 106 500 € - réf : ER.10382

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507444

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT : 3 Allée Yves Gandon T3 66.30 m² - lot 233 - DPE : E 106 500 € - réf : ER.10382

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507445

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT : 3 Allée Yves Gandon T3 66.30 m² - lot 233 - DPE : E 106 500 € - réf : ER.10382

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507445

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT : 3 Allée Yves Gandon T3 66.30 m² - lot 233 - DPE : E 106 500 € - réf : ER.10382

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507445

SAFER

SAFER Grand Est

Appel de candidatures

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 21/07/2025 (date de réception en nos locaux) auprès du Service départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY LES REIMS. Tél. : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse smarciaux@safergrandest.fr.

Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la SAFER Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

Broussy-le-Petit : 4 ha 64 a 84 ca de terre et landes - ZB-0011 - RNU.

Courjeonnet : 57 ha 23 a 20 ca de terre, pré, landes et étang B-0262 B-0263 B-0264 B-0265 B-0275 B-0282 B-0338 B-0339 B-0340 B-0341 B-0343 B-0345 B-0350 ZE-0003 - Zonage : NC.

Biens libres

Priorité aux candidats s'engageant à maintenir l'exploitant en place.

M2507240

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

EXTERIEURS

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 19 juin 2025

SAS SLIMAN, 29 allée Charles Baudelaire, 51470 Saint-Memmie, RCS Châlons-en-Champagne 904 912 946. Tirage et raccordement de câbles pour les réseaux Télécoms. Installation des réseaux Télécoms Chez les particuliers. Gestion et suivi de l'installation des réseaux Télécoms. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2507172

SARL TRANSPORTS GRIFFAUT, 2 bis avenue Léopold Bertot, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 824 911 549. Transport routier de marchandises et frêt. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel - Elodie Bayle : Me Elodie Bayle 20 Avenue de la Résistance 54520 Laxou, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2507178

SARL LE BISTROT DES HALLES, 16 rue Emile Leroy, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 903 123 099. Restauration. Jugement arrêtant le plan de cession. M2507404

SARL LES EPICURIENS 2, 31 avenue du Luxembourg, 51460 L'Épine, RCS Châlons-en-Champagne 829 457 720. L'exploitation d'un complexe hôtelier notamment composé d'un hôtel, restaurant, Spa, piscine. Par jugement du 27.06.2025, le Tribunal de Commerce de Saint-Quentin a prononcé l'admission d'un plan de redressement pour une durée de 10 ans, maintient la Selarl évolution en la personne de Me Guillaume Randoux, 2 rue des Champions 02100 Saint-Quentin en qualité de mandataire judiciaire jusqu'à la fin de la procédure de vérification des créances, met fin à la mission de l'administrateur judiciaire la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, et nomme commissaire à l'exécution du plan la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, 16 bis rue de la Comédie 02100 Saint-Quentin, avec la mission prévue article L621-68 du Code de Commerce. M2507280

SARL LE BISTROT DES HALLES, 16 rue Emile Leroy, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 903 123 099. Restauration. Jugement arrêtant le plan de cession. M2507404

SARL LES EPICURIENS 2, 31 avenue du Luxembourg, 51460 L'Épine, RCS Châlons-en-Champagne 829 457 720. L'exploitation d'un complexe hôtelier notamment composé d'un hôtel, restaurant, Spa, piscine. Par jugement du 27.06.2025, le Tribunal de Commerce de Saint-Quentin a prononcé l'admission d'un plan de redressement pour une durée de 10 ans, maintient la Selarl évolution en la personne de Me Guillaume Randoux, 2 rue des Champions 02100 Saint-Quentin en qualité de mandataire judiciaire jusqu'à la fin de la procédure de vérification des créances, met fin à la mission de l'administrateur judiciaire la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, et nomme commissaire à l'exécution du plan la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, 16 bis rue de la Comédie 02100 Saint-Quentin, avec la mission prévue article L621-68 du Code de Commerce. M2507280

SARL LES EPICURIENS 2, 31 avenue du Luxembourg, 51460 L'Épine, RCS Châlons-en-Champagne 829 457 720. L'exploitation d'un complexe hôtelier notamment composé d'un hôtel, restaurant, Spa, piscine. Par jugement du 27.06.2025, le Tribunal de Commerce de Saint-Quentin a prononcé l'admission d'un plan de redressement pour une durée de 10 ans, maintient la Selarl évolution en la personne de Me Guillaume Randoux, 2 rue des Champions 02100 Saint-Quentin en qualité de mandataire judiciaire jusqu'à la fin de la procédure de vérification des créances, met fin à la mission de l'administrateur judiciaire la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, et nomme commissaire à l'exécution du plan la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, 16 bis rue de la Comédie 02100 Saint-Quentin, avec la mission prévue article L621-68 du Code de Commerce. M2507280

SARL LES EPICURIENS 2, 31 avenue du Luxembourg, 51460 L'Épine, RCS Châlons-en-Champagne 829 457 720. L'exploitation d'un complexe hôtelier notamment composé d'un hôtel, restaurant, Spa, piscine. Par jugement du 27.06.2025, le Tribunal de Commerce de Saint-Quentin a prononcé l'admission d'un plan de redressement pour une durée de 10 ans, maintient la Selarl évolution en la personne de Me Guillaume Randoux, 2 rue des Champions 02100 Saint-Quentin en qualité de mandataire judiciaire jusqu'à la fin de la procédure de vérification des créances, met fin à la mission de l'administrateur judiciaire la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, et nomme commissaire à l'exécution du plan la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, 16 bis rue de la Comédie 02100 Saint-Quentin, avec la mission prévue article L621-68 du Code de Commerce. M2507280

SARL LES EPICURIENS 2, 31 avenue du Luxembourg, 51460 L'Épine, RCS Châlons-en-Champagne 829 457 720. L'exploitation d'un complexe hôtelier notamment composé d'un hôtel, restaurant, Spa, piscine. Par jugement du 27.06.2025, le Tribunal de Commerce de Saint-Quentin a prononcé l'admission d'un plan de redressement pour une durée de 10 ans, maintient la Selarl évolution en la personne de Me Guillaume Randoux, 2 rue des Champions 02100 Saint-Quentin en qualité de mandataire judiciaire jusqu'à la fin de la procédure de vérification des créances, met fin à la mission de l'administrateur judiciaire la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, et nomme commissaire à l'exécution du plan la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, 16 bis rue de la Comédie 02100 Saint-Quentin, avec la mission prévue article L621-68 du Code de Commerce. M2507280

SARL LES EPICURIENS 2, 31 avenue du Luxembourg, 51460 L'Épine, RCS Châlons-en-Champagne 829 457 720. L'exploitation d'un complexe hôtelier notamment composé d'un hôtel, restaurant, Spa, piscine. Par jugement du 27.06.2025, le Tribunal de Commerce de Saint-Quentin a prononcé l'admission d'un plan de redressement pour une durée de 10 ans, maintient la Selarl évolution en la personne de Me Guillaume Randoux, 2 rue des Champions 02100 Saint-Quentin en qualité de mandataire judiciaire jusqu'à la fin de la procédure de vérification des créances, met fin à la mission de l'administrateur judiciaire la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, et nomme commissaire à l'exécution du plan la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, 16 bis rue de la Comédie 02100 Saint-Quentin, avec la mission prévue article L621-68 du Code de Commerce. M2507280

SARL LES EPICURIENS 2, 31 avenue du Luxembourg, 51460 L'Épine, RCS Châlons-en-Champagne 829 457 720. L'exploitation d'un complexe hôtelier notamment composé d'un hôtel, restaurant, Spa, piscine. Par jugement du 27.06.2025, le Tribunal de Commerce de Saint-Quentin a prononcé l'admission d'un plan de redressement pour une durée de 10 ans, maintient la Selarl évolution en la personne de Me Guillaume Randoux, 2 rue des Champions 02100 Saint-Quentin en qualité de mandataire judiciaire jusqu'à la fin de la procédure de vérification des créances, met fin à la mission de l'administrateur judiciaire la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, et nomme commissaire à l'exécution du plan la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, 16 bis rue de la Comédie 02100 Saint-Quentin, avec la mission prévue article L621-68 du Code de Commerce. M2507280

SARL LES EPICURIENS 2, 31 avenue du Luxembourg, 51460 L'Épine, RCS Châlons-en-Champagne 829 457 720. L'exploitation d'un complexe hôtelier notamment composé d'un hôtel, restaurant, Spa, piscine. Par jugement du 27.06.2025, le Tribunal de Commerce de Saint-Quentin a prononcé l'admission d'un plan de redressement pour une durée de 10 ans, maintient la Selarl évolution en la personne de Me Guillaume Randoux, 2 rue des Champions 02100 Saint-Quentin en qualité de mandataire judiciaire jusqu'à la fin de la procédure de vérification des créances, met fin à la mission de l'administrateur judiciaire la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, et nomme commissaire à l'exécution du plan la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, 16 bis rue de la Comédie 02100 Saint-Quentin, avec la mission prévue article L621-68 du Code de Commerce. M2507280

SARL LES EPICURIENS 2, 31 avenue du Luxembourg, 51460 L'Épine, RCS Châlons-en-Champagne 829 457 720. L'exploitation d'un complexe hôtelier notamment composé d'un hôtel, restaurant, Spa, piscine. Par jugement du 27.06.2025, le Tribunal de Commerce de Saint-Quentin a prononcé l'admission d'un plan de redressement pour une durée de 10 ans, maintient la Selarl évolution en la personne de Me Guillaume Randoux, 2 rue des Champions 02100 Saint-Quentin en qualité de mandataire judiciaire jusqu'à la fin de la procédure de vérification des créances, met fin à la mission de l'administrateur judiciaire la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, et nomme commissaire à l'exécution du plan la Selarl Bma administrateurs judiciaires en la personne de Me Laurent Miquel, 16 bis rue de la Comédie 02100 Saint-Quentin, avec la mission prévue article L621-68 du Code de Commerce. M2507280

SARL LES EPICURIENS 2, 31 avenue du Luxembourg, 51460 L

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

VENTE CESSIION

ATTRIBUTION D'APPORTS

Alu Baie Création

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 Euros
Siège social : Zone Artisanale
08160 FLIZE
532 789 922 R.C.S. Sedan

Cession de fonds
de commerce

Par acte en date du 16/06/2025
enregistré au SPFE des ARDENNES le
24/06/2025 dossier 2025 00011854, la
société Alu Baie Création,

A CEDE à la société Arti Production,
société par actions simplifiée au capital
de 460.000 €, dont le siège social
est situé ZA La Poterie - 08000 PRIX
LES MEZIERES immatriculée sous le
numéro 491 640 611 R.C.S. SEDAN.

Le fonds de commerce de
fabrication, vente et pose de vérandas
et menuiseries en aluminium ainsi que
tous produits dérivés sis et exploités
Zone Artisanale 08160 Flize moyennant
un prix de 55 000 € s'appliquant aux
éléments incorporels pour 5.000 € et
aux éléments corporels 50.000 €

La prise de possession et
l'exploitation effective par l'acquéreur
ont été fixées au 16/06/2025.

L'acquéreur est immatriculé au
R.C.S. de SEDAN.

Les oppositions seront reçues dans
les dix jours de la dernière en date
des publications légales à l'adresse du
fonds vendu pour la validité et la société
IDEA, 15 rue du Président Kennedy
- 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
pour la correspondance.

Pour avis : Le Gérant.

M2507232

Etude de Me Séverine
FILAINE

Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08230 ROCROI
03.24.54.13.29

PAGAZZI-
FERNANDEZ/
GUEDOUARI-
BELKAI

Suivant acte reçu par Maître
Séverine FILAINE, notaire associée de
la Société d'exercice libéral par action
simplifiée dénommée «SEVERINE
FILAINE» titulaire d'un Office Notarial à
ROCROI, 3 rue des jardins Laramé, le
27 juin 2025,

Monsieur Séverin Emile François
PAGAZZI, et Madame Carole
FERNANDEZ, demeurant ensemble à
LAIFOUR (08800), 36 route de Revin,
Ont vendu à Monsieur Kamel
GUEDOUARI, et Madame Noura
BELKAI, demeurant ensemble à
DEVILLE (08800), 237 rue de la verte
feuille,

Un fonds de commerce de «
bimboterie, confiserie, cadeaux,
maroquinerie, jouets, dépôt de pain,
quincaillerie, articles de ménage,
articles de fumeurs, débits de tabacs,
cadeaux, confiserie, dépôt de gaz,
épicerie générale, jeux de loterie,
plats à emporter, exploité à DEVILLE
(08800), 644 Grande Rue.

Moyennant le prix de : Trente-cinq
mille € (35.000,00 €).

L'entrée en jouissance est fixée au 1^{er}
Juillet 2025.

Les oppositions seront reçues par
acte extrajudiciaire à l'étude de Maître
Séverine FILAINE, où domicile a été élu
dans les dix jours suivant la publication
de ladite cession au Bulletin officiel
des annonces civiles et commerciales
(BODACC).

Pour unique insertion.

M2507237

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SCI JANKOVIC-
HUDREAUX

Constitution

Suivant acte reçu par Me
Romain SHALGIAN, notaire à
CORMONTREUIL, le 26 juin 2025, a été
constituée la société civile dénommée
«JANKOVIC-HUDREAUX».

SIÈGE SOCIAL : TOURNAVAUX
(08800), 1 Bis chemin des Hoyers.

CAPITAL SOCIAL : DIX MILLE €
(10.000,00 €), divisé en 100 parts
sociales de CENT € (100,00 €)
chacune, numérotées de 1 à 100.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par
voie d'achat ou d'apport, la propriété,
la mise en valeur, la transformation,
la construction, l'aménagement,
l'administration, la location et la vente
de tous biens et droits immobiliers, de
tous biens et droits pouvant constituer
l'accessoire, l'annexe ou le complément
des biens et droits immobiliers en
question, la prise de garanties, ainsi
que la mise à disposition à titre gratuit
des biens détenus par la société au
profit de ses gérants.

DURÉE : 99 ans à compter de son
immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

Cessions de parts soumises à
l'agrément des associés à l'unanimité.

GÉRANTS: Monsieur Nicolas
JANKOVIC, cadre dans la distribution,
demeurant à CORMONTREUIL
(51350), 13 Ter rue Paul Gauguin
et Madame Océane Caroline
HUDREAUX, responsable logistique,
demeurant à CORMONTREUIL
(51350), 13 Ter rue Paul Gauguin.
M2507162



15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI DE SCAY

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître
Christophe PIERRET, notaire à REIMS
(51100), 15 rue Clovis, 30 juin 2025, il
a été constitué une société ayant les
caractéristiques suivantes

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DE
SCAY

FORME : société civile immobilière
CAPITAL SOCIAL : 1.000 euros,
constitué exclusivement d'apports en
nature.

SIÈGE SOCIAL : SEMIDE (08400),
Ferme de Scay.

OBJET SOCIAL : l'acquisition par
voie d'achat ou d'apport, la propriété,
la mise en valeur, l'occupation à titre
gratuit par les gérants, la transformation,
la construction, l'aménagement,
l'administration, la location, la vente
à titre exceptionnel de tous biens et
droits immobiliers, de tous biens et
droits pouvant constituer l'accessoire,
l'annexe ou le complément des biens et
droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANT NOMMÉ POUR UNE
DURÉE ILLIMITÉE : Marie-Sylvie
GOJARD-LEFEVRE, demeurant à
SEMIDE (08400) Ferme de SCAY.

PARTS SOCIALES : toutes les
cessions de parts, quelle que soit la
qualité du ou des cessionnaires, sont
soumises à l'agrément préalable à
l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S de SEDAN

Pour avis et mention,

M2507267



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

DU 5 QUAI
ROUSSEL

Société civile immobilière
au capital de 100 Euros
Siège social : 5 Quai Henri Roussel
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à Charleville-Mézières
le 27/06/2025, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile
immobilière

DÉNOMINATION SOCIALE : DU 5
QUAI ROUSSEL

SIÈGE SOCIAL : 5 Quai Henri
Roussel, 08000 Charleville-Mézières

OBJET SOCIAL : L'acquisition,
l'aménagement, la mise en valeur, la
construction, l'administration, la gestion,
l'exploitation, la location ou autrement
de tous immeubles et biens immobiliers.

Tout mode d'acquisition et de
financement de l'acquisition des
immeubles, dès lors qu'il entre dans le
cadre de la gestion patrimoniale et civile
de l'objet social ;

L'aliénation d'un ou des immeubles
devenus inutile à la Société, par tous
moyens ;

La souscription de tous emprunts
pour financer l'acquisition des biens
immobiliers, ainsi que toutes garanties ;

La participation de la société à toutes
entreprises ou sociétés créées ou à
créer pouvant se rattacher à l'objet
social, notamment par voie de création
de sociétés nouvelles, d'apports,
commandite, souscription ou rachat
de titres ou droits sociaux, fusion,
participation, association et location
- gérance;

Et plus généralement, toutes
opérations, de quelque nature qu'elles
soient, se rattachant directement ou
indirectement à cet objet, dès lors que
ces actes ou opérations ne portent pas
atteinte à la nature civile de cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la Société au Registre du commerce
et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 100 euros,
constitué uniquement d'apports en
numéraire

GÉRANCE : Madame Charlène
Pichon, demeurant 9 rue des Paquis à
Neufmaison (08460)

CLAUSES RELATIVES AUX
CESSIONS DE PARTS : agrément
requis dans tous les cas, agrément des
associés représentant au moins les
deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au
Registre du commerce et des sociétés de
Sedan.

Pour avis : La Gérance

M2507208

KALIRAFI

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du
23/06/2025, il a été constitué une SCI
ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : KALIRAFI

Objet social : L'acquisition, la
construction, la détention; la propriété,
l'administration et la gestion pas tous
moyens directs ou indirects de tous
droits et biens immobiliers

Siège social : 18 quater rue
Jules Verne, 08000 CHARLEVILLE
MEZIERES

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son
immatriculation au RCS de SEDAN

Co-gérance : M. CLEMENT
RAFAEL 18 quater rue Jules Verne
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
et M^{me} NOEL KARINE 18 quater rue
Jules Verne 08000 CHARLEVILLE
MEZIERES

Clause d'agrément : Les parts
sociales ne peuvent être cédées à des
tiers non associés qu'après agrément,
les autres cessions sont libres.

Pour avis la gérance

M2507212



CHEZ BABASS

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 38 rue Jean Jaurès
08160 NOUVION SUR MEUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à NOUVION SUR
MEUSE (08160) du 27 juin 2025, il a
été constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à
responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : CHEZ
BABASS

Siège social : 38 rue Jean Jaurès,
08160 NOUVION SUR MEUSE

Objet social : L'exploitation par tout
moyen de tous fonds de restauration ;
la vente et le négoce de tous produits
alimentaires ; la restauration sur place
ou à emporter. La participation de la
Société, par tous moyens, directement
ou indirectement, dans toutes
opérations pouvant se rattacher à son
objet par voie de création de sociétés
nouvelles, d'apport, de souscription
ou d'achat de titres ou droits sociaux,
de fusion ou autrement, de création,
d'acquisition, de location, de prise en
location-gérance de tous fonds de
commerce ou établissements ; la prise,
l'acquisition, l'exploitation ou la cession
de tous procédés et brevets concernant
ces activités. Et généralement, toutes
opérations industrielles, commerciales,
financières, civiles, mobilières ou
immobilières, pouvant se rattacher
directement ou indirectement à l'objet
social ou à tout objet similaire ou
connexe.

Durée de la Société : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la Société au Registre du commerce
et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Bastien Romain
VAUCHELET, demeurant à NOUVION
SUR MEUSE (08160), 28 rue des
Jonquilles.

Immatriculation de la Société au
Registre du commerce et des sociétés
de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2507241

AVICOLE MEHEE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date
du 01/07/2025, il est constitué une
société dont les caractéristiques sont
les suivantes :

Forme : SCEA.

Dénomination : «AVICOLE MEHEE».

Siège social : 9 rue de la Vigne
- 08310 MENIL LEPINOIS.

Objet social : La société a pour objet
l'exercice d'une activité agricole au sens
de l'article L.311-1 du Code rural et de la
pêche maritime ainsi que l'exploitation
d'installations de production d'électricité
utilisant l'énergie radiative du soleil dont
les générateurs sont fixés ou intégrés
aux bâtiments dont elle est locataire ou
propriétaire.

Durée : 99 années à compter de
l'immatriculation au R.C.S.

Capital social : 360.000 € divisé en
3.600 parts de 100 €.

Cession de parts sociales : Libre
entre associés. Toute autre cession
est soumise à l'agrément des
associés, donné par décision collective
extraordinaire prise à l'unanimité.

Gérance : Monsieur Jean-Baptiste
MEHEE, demeurant 57 C rue Alfred
Doury - 08310 JUNIVILLE et Monsieur
Alexis MEHEE, demeurant 9 rue de
la Vigne - 08310 MENIL LEPINOIS,
nommés pour une durée illimitée avec
pouvoir général d'engager la société
envers les tiers.

Immatriculation : Au greffe du
Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2507370

SNC ETA DE
PRESLES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date
du 20/06/2025, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

FORME JURIDIQUE : Société en
nom collectif (SNC).

DÉNOMINATION : SNC ETA DE
PRESLES.

SIÈGE SOCIAL : Ferme de Presles
- 08370 VILLY.

OBJET : La réalisation de travaux
agriques, la location de matériels
agriques et autres prestations de
services, l'achat et la revente de
produits agricoles, ou nécessaire à
l'agriculture, ainsi que tous travaux
ruraux divers au profit de personnes
physiques et morales de droit privé ou
de droit public.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 2.000 €.

ASSOCIÉS GÉRANTS : M. Benjamin
BRICAU demeurant Ferme de Presles
- 08370 VILLY et M. Thomas BRICAU
demeurant 5 route de la Ferté - 08370
VILLY.

IMMATRICULATION : R.C.S. de
SEDAN (08).

Pour avis : La gérance.

M2507250



VÉNUS & MARS

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social :
20 rue de la République
08000 CHARLEVILLE MÉZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à CHARLEVILLE-
MÉZIERES (08000) du 27 juin 2025, il
a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à
responsabilité limitée unipersonnelle.

Dénomination sociale : VÉNUS &
MARS

Siège social : 20 rue de la République,
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Objet social : L'achat et la vente
de prêt à porter homme et femme,
ainsi que tous accessoires s'y
rattachant ; Le commerce de détail
d'objets de décoration intérieure et
autres équipements du foyer ; La
participation de la Société, par tous
moyens, directement ou indirectement,
dans toutes opérations pouvant
se rattacher à son objet par voie
de création de sociétés nouvelles,
d'apport, de souscription ou d'achat de
titres ou droits sociaux, de fusion ou
autrement, de création, d'acquisition,
de location, de prise en location-
gérance de tous fonds de commerce ou
établissements ; la prise, l'acquisition,
l'exploitation ou la cession de tous
procédés et brevets concernant ces
activités ; Et généralement, toutes
opérations industrielles, commerciales,
financières, civiles, mobilières ou
immobilières, pouvant se rattacher
directement ou indirectement à l'objet
social ou à tout objet similaire ou
connexe.

Durée de la Société : 99 ans à
compter de la date de l'immatriculation
de la Société au Registre du commerce
et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Madame Anaïs
CHARLIER, demeurant à FLIZE

(08160), ELAN, 11 route de la Scierie,
assure la gérance.

Immatriculation de la Société au
Registre du commerce et des sociétés
de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2507263



FINANCIERE DR

Société par actions simplifiée
au capital de 953.143 Euros
Siège social :
13 Rue Paul Emile Victor
08300 SAULT LES RETHEL
RCS Sedan

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé
par voie de signature électronique
via DocuSign © conformément à
l'article 1367 du Code civil en date
du 30/06/2025, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

FORME : Société par actions
simplifiée.

DÉNOMINATION : FINANCIERE DR.

SIÈGE : 13 Rue Paul Emile Victor
- 08300 SAULT LES RETHEL.

DURÉE : 99 ans à compter de
son immatriculation au Registre du
commerce et des sociétés.

CAPITAL : 953.143 €.

OBJET : L'acquisition et la gestion
d'un portefeuille de valeurs mobilières et
autres titres de placement, L'acquisition
et la gestion d'un patrimoine mobilier,
L'acquisition et la gestion d'un
patrimoine immobilier, La prise de
participations dans toutes sociétés
civiles, commerciales, industrielles,
immobilières, financières ou de
prestations de services, françaises ou
étrangères,

TRANSMISSION DES ACTIONS : La
cession des actions de l'associé unique
est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions
au profit d'associés ou de tiers sont
soumises à l'agrément de la collectivité
des associés.

PRÉSIDENT : M. Jean-Yves ROBIN,
demeurant 13 Rue Paul Emile Victor
- 08300 SAULT LES RETHEL.

La Société sera immatriculée au
Registre du commerce et des sociétés
de SEDAN.

Pour avis.

M2507306

SCI NOTARIUS II

Avis de constitution

Suivant acte sous seings privés en
date à ASFELD du 25 juin 2025, a été
constituée la société civile immobilière
dénommée «SCI NOTARIUS II»,

Siège social : ASFELD (08190), 27
rue Chanteraine.

Capital social : MILLE EUROS
(1.000,00 €), divisé en 100 parts
sociales de DIX € (10,00 €) chacune,
numérotées de 1 à 100.

Objet social : - la propriété et la
gestion, à titre civil, de tous les biens
ou droits mobiliers et immobiliers et
plus particulièrement de toute prise
de participation dans toutes sociétés
immobilières et de tous autres biens
meubles et immeubles, à quelque
endroit qu'ils se trouvent situés ;

- l'acquisition, la prise à bail, la
location-vente, la propriété ou la
copropriété de terrains, d'immeubles
construits ou en cours de construction
ou à rénover, de tous autres biens
immeubles et de tous biens meubles.

Durée : QUATRE VINGT DIX
NEUF (99) ans à compter de son
immatriculation au R.C.S. SEDAN.

Cessions de parts soumises à
l'agrément des associés.

Nommés premiers gérants de ladite
société :

- Monsieur Arnaud Didier Henri
Léon DELANNOY, notaire, demeurant
à SORBON (08300), 3 impasse des
Viviers ;

- Monsieur Martial Paul JACQUES,
notaire, demeurant à ASFELD (08190),
4 rue Jacques Prévert.

M2507364

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



Colas Willemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

TAXI SAINT MENGEAIS

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : Côte Robin Noyer
Lieu-dit Saint Albert
08200 ST MENGES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT MENGES du 27 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : TAXI SAINT MENGEAIS.

Siège : Côte Robin Noyer Lieu-dit Saint Albert - 08200 ST MENGES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 5.000 €.

Objet : entreprise de taxi conventionné, transports médicaux de personnes et toutes activités similaires ou connexes qui lui sont rattachées.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Amélie BARTOLO, demeurant Côte Robin Noyer Lieu-dit Saint Albert - 08200 SAINT MENGES

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le Président.

M2507452

MODIFICATION DE STATUTS**DRHF SERVICES**

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social :
Route de Bellevue
Zone Industrielle de GLAIRE
08200 GLAIRE
R.C.S. Sedan 814 761 854

Aux termes d'une décision en date du 20/06/2025, l'associé unique de la Société susvisée, en application des statuts de la Société, a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. À compter du 01/06/2025, le siège social :

- qui était à (08200) GLAIRE - Zone Industrielle de Glaire - route de Bellevue - est désormais à (51150) CONDÉ SUR MARNE - Rue du Champ Précat

En conséquence, la Société, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sedan sous le numéro 814 761 854, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, désormais compétent à son égard.

Le président.

M2506824

GAEC BROUILLON PERE ET FILS

GAEC au capital de 750000 Euros
Siège social :
chez mr Jean-pierre Brouillon
08240 IMÉCOURT
440 680 569 RCS de Sedan

Le 27 décembre 2024, les associés ont pris les décisions suivantes :

- Modifier la dénomination sociale qui devient : SCEA DE SOLFERINO,
- Modifier l'objet social qui devient : Toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; acquisition, prise à bail, exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition ou selon toutes autres modalités. - Transférer le siège social au 6 rue du Château 08240 Imécourt, - Transformer la société en Société Civile d'Exploitation Agricole, sans création d'un être moral nouveau. Mention au RCS de Sedan
M2506993



FCOM
Expertise-Comptable

LA FOURMI BRICOLEUSE

Société par actions simplifiée
au capital de 160.000 Euros
Siège social : Le Blanc Mont
08400 VOUZIERES
324 377 209 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancienne mention :
- Achat, vente, de tous matériaux de bricolage, décoration, matériaux de construction et de jardinage, pose, transformation desdits matériaux et toutes opérations en facilitant la commercialisation.

Nouvelle mention :
- La location de terrains et d'autres biens immobiliers.
M2507034



Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

PHARMACIE DE BAIRON

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
de pharmaciens d'officine
au capital de 100.000 Euros
Siège social : 2 avenue Lucien Lelarge
08390 BAIRON ET SES ENVIRONS
832 991 632 R.C.S. Sedan

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 16/04/2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 25/06/2025, le capital social a été réduit d'une somme de 30.000 € pour le ramener de 100.000 € à 70.000 € par rachat et annulation de 3.000 parts sociales.

CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 100.000 €.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 70.000 €.

Pour avis.

M2507181

GAEC «GOZE»

Reconnu sous le numéro 89-489
Société civile au capital de
197.700 Euros
10 rue du Château
08220 SEVIGNY WALEPPE
353 531 981 R.C.S. Sedan

Suivant ASSP du 26/06/2025, les associés ont accepté la démission de Monsieur Michel GOZE, demeurant 10 rue du Château à SEVIGNY WALEPPE (08)

Pour avis, les gérants.

M2507158

Office Notarial SUD ARDENNES

Arnaud DELANNOY et Martial JACQUES
Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoyjacques@notaires.fr

EARL DESSAIN LAURENT**AVIS DE MODIFICATION**

Suivant acte reçu par Me Martial JACQUES, notaire à ASFELD, le 24 juin 2025, il a été procédé à la modification suivante concernant la société dénommée «EARL DESSAIN LAURENT», exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 234.000,00 €, dont le siège social est à RENNEVILLE (08220), 2 rue du Four, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN et enregistrée au SIREN sous le numéro 378 703 797 :

Monsieur Corentin Laurent DESSAIN, demeurant à RENNEVILLE (08220), 2 rue du Four, né à RETHEL (08300), le 12 janvier 1998, a été nommé à compter du 24 juin 2025, co-gérant de la société EARL DESSAIN LAURENT, avec Monsieur Laurent André DESSAIN, demeurant à RENNEVILLE (08220), 7 rue du Four, né à ASFELD (08190), le 12 septembre 1967, époux de Madame Valérie Fernande LABART.
M2507226

JMD DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 1000 Euros
Siège social :
9 rue Jules guesde
08000 VILLERS-SEMEUSE
888 614 013 RCS de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 27/06/2025 l'associé unique a décidé de transformer la société en SARL, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/06/2025, et a nommé gérant M. DERRIERE JEREMY, demeurant 9 rue Jules guesde 08000 Villers-Semeuse.

Modification du RCS de Sedan
M2507227



Colas Willemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

BANA

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 Euros
Siège social : 6 Boulevard Gambetta
08200 SEDAN
385 404 512 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 30 Juin 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle déclare que :

Les mandats de la société ACR-ADC Cabinet PIERQUIN, Commissaire aux Comptes titulaire, et de du Cabinet PIERQUIN, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler les mandats.

Pour avis : Le Président.

M2507243



Colas Willemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

HELIOSPHERE COIFFURE

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 Euros
Siège social : 5 bis Rue Albert PERIN
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
952 447 878 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 10 décembre 2024, le Président de la société par actions simplifiée HELIOSPHERE COIFFURE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 5 bis rue Albert PERIN - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 16 rue du Président KENNEDY - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2507247



IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

RH CONSEIL INTERIM

Société à responsabilité limitée
au capital de 50.000 Euros
Siège social : 1 avenue de Verdun
08200 SEDAN
510 107 824 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2025, l'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat de la société KPMG AUDIT EST, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration, décide de ne pas désigner de nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement des Commissaires aux Comptes non renouvelés.

Pour avis : La Gérance.

M2507268



Colas Willemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

INNOV ASSUR

Société à responsabilité limitée
Au capital de 180.982,55 Euros
Porté à 190.159,13 Euros
Siège social : 12 Avenue Philippeaux
08200 SEDAN
522 840 016 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 25 juin 2025 a :

- Décidé et réalisé une augmentation du capital social de 9.176,58 € par apports en numéraire, les articles 7, 8 et 9 ont été modifiés en conséquence.

- Nommé en qualité de cogérant monsieur Thomas LE REVEREND demeurant 111 Rue Gabriel PERI 59296 AVESNES LE SEC, pour une durée illimitée à compter du 1^{er} juillet 2025.

Pour avis : La gérance.

M2507298



HMC
Expertise Comptable

SCI DU PLATEAU

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social :
5 Chemin des Etangs
08150 RENWEZ
440 459 022 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 27 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de : l'achat et la revente de tous biens immobiliers ; l'emploi de fonds disponibles de la société dans des placements de trésorerie, notamment par des placements financiers à court, moyen ou long terme ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2507316



IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Les Grands Ducs

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Z.I. de Braux
Rue de la Pierre Saint-Martin
08120 BOGNY SUR MEUSE
931 841 845 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 25/06/2025, les associés par décision unanime ont décidé de transférer le siège social du Z.I. de Braux - Rue de la Pierre Saint-Martin, 08120 BOGNY SUR MEUSE au 2 bis rue de la République, 08120 BOGNY SUR MEUSE, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2507342



HMC
Expertise Comptable

ARTISANS DU BATIMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social :
3 rue du Fourneau
08160 BOUTANCOURT
788 897 551 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ARTISANS DU BATIMENT a décidé de transférer le siège social du 3 rue du Fourneau, 08160 BOUTANCOURT au 4 rue Gambetta à FLIZE (08160), BOUTANCOURT, à compter du 1^{er} juillet 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2507361

HOLDING CAROLINE

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 40.000 Euros
Siège social :
4 rue Paul Cézanne - 08300 RETHEL
511 594 574 RCS Sedan

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 26 juin 2025, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 40.000 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Caroline FRECHIN.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Madame Caroline FRECHIN demeurant 4 rue Paul Cézanne - 08300 RETHEL.

Pour avis : La gérance.

M2507380

SPFPL PHARMACOL

Société de participations financières de profession libérale de pharmacien d'officine à responsabilité limitée
Au capital social de 50.000 Euros
Siège social :
13 avenue Arthur Rimbaud
08090 AIGLEMONT
R.C.S. Sedan 937 904 365

Suivant décisions en date 30 Avril 2025, l'Associée unique a décidé de transférer le siège social de la Société fixé antérieurement à AIGLEMONT (08090), 13 avenue Arthur Rimbaud, à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), 11E petite rue de Bélar, à compter du 1^{er} Mai 2025.

L'Associée unique.

M2507382

G.Antoine

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
12 ter avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
942 965 153 RCS Sedan

Par décision du Président en date du 7/05/2025 le Président a décidé de transférer le siège social du 12 ter avenue Charles de Gaulle - 08300 RETHEL au 18 Grande Rue - 08220 CHAUMONT PORCIEN à compter de cette même date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La présidente.

M2507391

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine
08600 GIVET

SCI DES TROIS CHATEAUX

Société civile immobilière
au capital de 800 Euros
Siège social : Clinique d'AcY
Rue des Trois Châteaux
08300 ACY-ROMANCE
795 374 263 RCS Sedan

L'AG réunie le 30/06/2025 a pris acte de la démission de M. Jean-Luc FRAIPONT de ses fonctions de cogérant à compter du 30/06/2025 sans qu'il ne soit procédé à son remplacement et a constaté la réduction du capital social de 800 € à 560 € par rachat et annulation de 240 parts sociales.
M2507399



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

MDG CONSTRUCTIONS

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : 51 bis rue de Sedan
08000 LES AYVELLES
938 615 010 RCS Sedan

Par décision du 01/07/2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 51 bis rue de Sedan 08000 Les Ayvelles au Rue des Panses Brûlées - Les Aulnes - 08330 Vrine Aux Bois à compter du 01/07/2025, et de modifier en conséquence 4 des statuts.
Pour avis La Gérance
M2507403

EOLE DE LA VAURE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
830 566 055 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 25 avril 2025, il résulte que :

- la Société ABAQUE CONSULTING, Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 €, identifiée sous le numéro 433 436 367 00026, domiciliée 8 rue Graham Bell à Metz (5770), a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.
Pour avis : Le Président.
M2507406

Établissements Jean Magot

Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 Euros
Siège social : 12 rue Parmentier
08090 AIGLEMONT
787 220 052 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 27.06.2025, il résulte que le mandat de la société KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux comptes.
Pour avis : La présidence.
M2507407

ETABLISSEMENTS GASTON ROZE & FILS

Société par actions simplifiée
au capital de 400.000 Euros
Siège social : Rue du Hellé
08700 GESPUNSART
785 820 465 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2025, il résulte que le mandat de la Société A.C.R. - A.D.C. CABINET PIERQUIN, Commissaire aux comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux comptes.
Pour avis.
M2507408

SCI M.P. MATHIS

SCI au capital de 500 Euros
Siège social HAM DE WE
08110 CARIGNAN
521 229 161 RCS Sedan

Par délibération en date du 12/05/2025 de la Gérance, il a été décidé, à compter du 03/07/2025, de transférer le siège social au 20 rue Jeanne Melin 08110 CARIGNAN. Mention sera faite au RCS de Sedan.
M2507458

POURSUITE D'ACTIVITE



HELIOSPHERE COIFFURE

Société par actions simplifiée
au capital de 100 Euros
Siège social : 5 bis rue Albert PERIN
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
952 447 878 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 25 juin 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : Le Président.
M2507117

ACA RENOVATION & CREATIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 55.000 Euros
Siège social : 2 rue du Pierge
08260 MARBY
914 518 006 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 20 février 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La Gérance.
M2507233

Matot Braine PETITES AFFICHES

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE :
Formulaire d'annonce
Devis et attestation de parution immédiats,
Paiement en ligne...

DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur
annonces.matot-braine.fr

DISSOLUTION DE SOCIETE



Ardox Ventures 96

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1.500 Euros
Siège social et de liquidation :
4 rue des Frères Huart
08090 WARNÉCOURT
930 528 443 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Xavier Dauchelle, demeurant 4, rue des Frères Huart 08090 WARNECOURT, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4, rue des Frères Huart 08090 WARNECOURT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sedan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
M2507369



ISABELLE IMMOBILIER

SAS en liquidation
Au capital de 5 000 Euros
Siège social : 22 rue Baron Quinart
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
902 941 616 RCS Sedan

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Isabelle BEAUDEUX, demeurant 5 place du monument, 08000 LES AYVELLES, ancienne Présidente de la Société, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 22 rue Baron Quinart 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de SEDAN, en annexe au RCS.

M2507422



CAGNEAUX IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
unipersonnelle au capital de
1.000 Euros
Siège social :
172 Hameau de Briancourt
08330 VRIGNE AUX BOIS
909 664 278 R.C.S. Sedan

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération du 31/05/2025 la dissolution anticipée de la société à compter du 31/05/2025 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur Monsieur Julien CAGNEAUX demeurant 172 Hameau de Briancourt - 08330 VRIGNE AUX BOIS a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Dépôt des actes R.C.S. SEDAN.

Pour avis : Le liquidateur.
M2506761



GALWIN

SNC en liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège social :
2 place Anatole France
08300 RETHEL
882 914 591 RCS Sedan

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/05/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/05/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Christine GALWIN, demeurant 15 lotissement les clairs chênes 08200 BALAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 place Anatole France 08300 RETHEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

M2507443

CLOTURE

DE LIQUIDATION



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

CHOPINEAUX ANNE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège de liquidation : 23 boulevard Fabert
08200 SEDAN
914 590 591 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 26 novembre 2024 au 23 boulevard Fabert - 08200 SEDAN, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Anne CHOPINEAUX, demeurant 7 rue Robert Blache - 75010 PARIS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
M2501897



EARL «BRISSART»

Société civile au capital
de 87 150 Euros
Place Tellier GOFFARD
08300 TAGNON
333 672 665 RCS Sedan

Par ASSP du 20.06.2025, le liquidateur a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 30.04.2025. Quitus lui a été délivré.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (08) en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le liquidateur.
M2506942

USSEGLIO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7.500 Euros
Siège social :
8 rue Jacques Berthe, 08160 SAPOGNE ET FEUCHERES
Siège de liquidation :
8 rue Jacques Berthe, 08160 SAPOGNE ET FEUCHERES
809 649 866 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2025 au siège de la liquidation, l'Associé Unique, après lecture du rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Roland USSEGLIO, demeurant 8 rue Jacques Berthe 08160 SAPOGNE ET FEUCHERES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur
M2507154



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Ardox Ventures 96

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1.500 Euros
Siège social et de liquidation :
4 rue des Frères Huart
08090 WARNÉCOURT
930 528 443 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2025, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Xavier Dauchelle, demeurant 4, rue des Frères Huart, 08090 WARNÉCOURT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sedan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur
M2507371

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

AGENCE YAK@PRINT

Société par actions simplifiée
au capital de 37.000 Euros
Siège social :
30 Rue de l'Avenir
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
440 916 435 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 26 juin 2025, la société AGENCE LE SANGLIER CONSEIL EN COMMUNICATION IMPRIMÉE, société par actions simplifiée au capital de 652.860 €, sise Zi de Mohon 7 Rue Camille Didier BP 80 - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, identifiée sous le n° 786 920 132 RCS SEDAN, Associée unique de la Société AGENCE YAK@PRINT, a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil de la Société AGENCE YAK@PRINT.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société AGENCE YAK@PRINT à la société AGENCE LE SANGLIER CONSEIL EN COMMUNICATION IMPRIMÉE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve de l'absence d'oppositions dans le délai légal ou, en cas d'existence d'oppositions, que celles-ci aient été rejetées ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

La transmission universelle de patrimoine de la Société AGENCE YAK@PRINT à la société AGENCE LE SANGLIER CONSEIL EN COMMUNICATION IMPRIMÉE prendra donc juridiquement effet à l'issue du délai d'opposition des créanciers, ou en cas d'oppositions, à la date du rejet de celles-ci ou du remboursement des créanciers ou de la constitution de garanties.

Les oppositions seront reçues au Tribunal de Commerce de SEDAN.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de SEDAN s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Pour avis : le Président.
M2507209

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

HOTEL DE LA GARE TROYES CHAMPAGNE/ HOTEL DE LA GARE DE TROYES

Avis de cession

Suivant acte reçu par Maître Julien LAPIERRE, le 1^{er} juillet 2025,

La société dénommée HOTEL DE LA GARE TROYES CHAMPAGNE, Société à responsabilité limitée au capital de 20.000,00 €, dont le siège est à TROYES (10000), 8 boulevard Carnot, identifiée au SIREN sous le numéro 891998577 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES,

A cédé à la société dénommée HOTEL DE LA GARE DE TROYES, Société à responsabilité limitée au capital de 30.000,00 €, dont le siège est à TROYES (10000), 8 boulevard Carnot, identifiée au SIREN sous le numéro 988379038 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Le fonds de commerce d'HOTEL, classé *** NN, exploité à TROYES (10000), 8-10 Boulevard Carnot, connu sous le nom de «HOTEL DE LA GARE».

Moyennant le prix de 595.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels :447.000,00 € ;
- matériel, mobilier et agencement : 148.000,00 €.

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Julien LAPIERRE, notaire à BAR SUR SEINE (10110), 4E Faubourg de Champagne, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

M2507374

GERANCE FIN DE GERANCE



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

HAMELET -ROMILLY/ FINANCIERE SAPG

Suivant acte sous signature privée en date à TROYES du 30 juin 2025,

La société HAMELET-ROMILLY, société par actions simplifiée au capital de 1.000 € ayant son siège 5 rue Robert Schuman - 10300 SAINTE SAVINE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 901 776 740

A donné en location gérance à :

La société FINANCIERE SAPG, société par actions simplifiée au capital de 50.000 € ayant son siège 197 rue Aristide Briand - 10100 ROMILLY SUR SEINE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 940 878 689.

Un fonds de commerce de « fabrication fraîche associée à la vente en gros et au détail de pains, viennoiseries et pâtisseries et de restauration rapide », exploité sous contrat de franchise FEUILLETTE dans des Locaux sis 197 rue Aristide Briand à 10100 Romilly-sur-Seine.

A compter du 1^{er} juillet 2025 jusqu'au 30 juin 2029, renouvelable par tacite reconduction

Pour avis.

M2507409

CONSTITUTION DE SOCIETE

AB VINES

Aux termes d'un ASSP en date des 27/06/2025 et 28/06/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : AB VINES

OBJET SOCIAL : toutes prestations se rapportant aux activités agricoles, viticoles et vinicoles,

SIÈGE SOCIAL : 12 rue de la fontaine, 10200 MEURVILLE

CAPITAL : 7 500 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

CO-GÉRANCE : M. ETIENNE Antoine 12 rue de la Fontaine 10200 MEURVILLE et M. ETIENNE Benoit 21 rue Haute 10200 MEURVILLE

M2506145

EPIFLEX

Par acte sous seing privé en date à Romilly-sur-Seine du 27 mai 2025, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : EPIFLEX

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 150.000 euros

SIÈGE : 237 rue Gornet Boivin 10100 Romilly-sur-Seine

OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- L'achat et la vente de matériel de protection individuelle, fourniture industrielle, outillage pour l'industrie, le bâtiment, l'énergie, la santé, l'artisanat et le commerce (hors agriculture) ;
- La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ;

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer et la gestion de ces participations ;

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension, son développement, son patrimoine social

Pour réaliser cet objet, la Société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'ils soient, dès lors qu'ils contribuent ou peuvent contribuer, faciliter ou peuvent faciliter, la réalisation des activités ci-dessus définies, ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux, industriels ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

DURÉE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

INALIENABILITE DES ACTIONS : Les actions de la société sont inaliénables pendant une durée de 2 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

AGREMENT : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité renforcée de 3/4 des voix des Associés disposant du droit de vote, présents ou représentés, dans les conditions prévues à l'article 31-2 des statuts pour les décisions extraordinaires.

PRÉSIDENT : « Axe Capital », Société par actions simplifiée, au capital de 100.000 euros, ayant son siège social au 237 rue Gornet Boivin 10100 Romilly-sur-Seine, immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 984 798 165, représentée par sa Présidente la Société « TIMBRE D'OFFICE.COM », Société par actions simplifiée (RCS Châlons-en-Champagne n°832 388 581), elle-même représentée par son Président, Monsieur Sylvain MARQUET, demeurant au 13 Boulevard du Colonel Dominé 51300 Vitry-le-François.

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES

Pour avis : Le président

M2507262

TH OPTIQUE

Suivant acte SSP en date à Troyes du 18 juin 2025, il a été constitué une société

Dénomination sociale : TH OPTIQUE

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 1.000 euros

Siège : 119 rue Emile Zola - 10000 TROYES.

Objet : L'achat, la vente au détail de lunetterie, optique, contactologie, audioprothèse, solaire et plus généralement tous produits d'optique et toutes activités connexes ou complémentaires auxdits produits, ainsi que toutes prestations de services s'y rapportant.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Troyes.

Admission aux assemblées et vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Cession des actions : Les actions sont librement négociables.

Président : M Thomas BERGER, demeurant 45 rue Courtalon - 10000 TROYES
M2507221



VERSUS POLE PORT STUDIO

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros

Siège social :

230 rue du Faubourg Croucels
10000 TROYES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 25 juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : VERSUS POLE SPORT STUDIO.

Siège social : 230 Rue du Faubourg Croucels - 10000 TROYES.

Objet social : La pratique et l'enseignement de l'activité de pole dance.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5.000 €.

Gérance : Madame Violaine SERIE, demeurant 151 Avenue Pierre Brosolette - 10000 TROYES, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2507264

LA BEAUTÉ D'ELLA

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

Au capital de 1.000 Euros

Siège social : 128 rue Nationale

10200 BAR SUR AUBE

Société en formation

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 juin 2025, à BAR -SUR-AUBE (10), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : E.U.R.L. LA BEAUTE D'ELLA.

Siège social : 128 rue Nationale - 10200 BAR SUR AUBE.

Objet social : La société a pour objet :

- La société a une activité de centre de beauté, d'esthétique et de cosmétiques, soins relaxants et de bien être; vente de produits cosmétiques et accessoires liés à l'activité

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 €.

Gérance : Madame PLACET Pauline demeurant 4 place ambroisine Dosne 10200 VOIGNY.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES

Pour avis : La Gérance.

M2507272



STEIB IMMO

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social :

34 Avenue des droits de l'Homme
10400 NOGENT SUR SEINE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOGENT SUR SEINE du 01/07/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : STEIB IMMO.

SIÈGE SOCIAL : 34 Avenue des droits de l'Homme - 10400 NOGENT SUR SEINE.

OBJET SOCIAL : l'acquisition d'immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la mise à disposition de tous immeubles dont la Société est propriétaire à la disposition gratuite des associés.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Adrien STEIB, né le 13 avril 1978 à ST DIZIER (52) demeurant 34 avenue des droits de l'Homme 10400 NOGENT SUR SEINE

Madame Emmanuelle STEIB, née le 14 juin 1976 à STE MENEHOULD (51) demeurant 34 avenue des droits de l'Homme - 10400 NOGENT SUR SEINE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2507352

L.C

Société par actions simplifiée Au capital de 10.000 Euros

Siège social : 82 rue de l'Ecole Militaire 10500 BRIENNE LE CHATEAU

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRIENNE LE CHATEAU du 07.07.2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : L.C.

Siège : 82 rue de l'Ecole Militaire - 10500 BRIENNE LE CHATEAU.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10.000 €.

Objet : Soins de beauté, parfumerie, produits de beauté, maroquinerie, articles de voyage, bibelots et d'esthétiques. Salon d'esthétique, parfumerie, produits de beauté, maroquinerie, articles de voyage, bibelots tant en salon qu'à domicile.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Membres de la Présidente :

Président : M^{me} Laëtitia CLIQUOT, demeurant 32 rue de Gernsheim - 10200 BAR SUR AUBE.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La Présidente.

M2507415



SCP MANDRON- MAILLARD-BELLET

Notaires associés

15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

SCI Oak

Suivant acte reçu par Me T. BELLET, Notaire à TROYES, en date du 20/06/2025 enregistré au SPFE de l'AUBE, le 26/06/2025, réf 1004P01 2025 N00750, il a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI Oak.

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Siège : ERVY-LE-CHATEL (10130), 3 rue Saint Antoine.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Capital social : 2.000,00 € divisé en 20 parts de 100,00 € chacune.

Gérants : Monsieur Antoine COLLIGNON, demeurant à ERVY -LECHATEL (10130), 3 rue Saint Antoine.

Et Monsieur Thomas COLLIGNON, demeurant à REIMS (51100), 2 rue Jacquard.

Clause d'agrément : Unanimité pour toutes cessions entre vifs et transmissions par décès.

Immatriculation : R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Me BELLET.

M2507416

MODIFICATION DE STATUTS



BULLOT SPORT REPROG

Société à responsabilité limitée au capital de 3.334 Euros

Siège social :

4 Voie de l'Arcade - 10180 ST LYE
893 339 846 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 23/06/2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Morgan ROUSSEL de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau cogérant Yves BULLOT demeurant 9 rue Billot - 10280 RILLY STE SYRE, pour une durée illimitée.

Pour avis : La Gérance.

M2506976

SCI PP BRISSONNET

Capital : 1.524,49 Euros

RCS TROYES : 391 107 539

Siège social actuel : 37 rue de Preize 10000 TROYES

Aux termes d'une décision de la gérance en date du 23/06/25, il a été décidé de transférer le siège social de TROYES (Aube) 37 rue de Preize à TROYES (Aube) 54 rue du Révérend Père Lafra.

Les statuts ont été modifiés en conséquence, et mention sera faite au greffe compétent.

Pour avis : Le gérant

M2507168



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

LGS HABITAT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 5 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL :

6 RUE JEAN MONNET
10300 SAINTE-SAVINE

938 448 883 RCS TROYES

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président en date du 23/06/2025, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée à compter du 23/06/2025, Monsieur Loïc GENEVRIER demeurant 29, rue de la République, 10390 VERRIERES.

L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2507204



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VÉRGERS

Tél. : 03.25.45.10.69

S.C.I. MJM

SCI au capital de 1 500 €

Siège social : 104 Chemin du Rondin
83550 VIDAUBAN

RCS de DRAGUIGNAN n°791 244 395

Transfert de siège

Par décision de l'AGM en date du 27/06/2025, il a été décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à VIDAUBAN (83550), 104 Chemin du Rondin, il sera à compter du 27/06/2025, fixé à ROSIERES PRES TROYES (10430), 12 Rue Georges Brassens.

Gérance : M. KERCKHOFFS Johann 12 Rue Georges Brassens 10430 ROSIERES PRES TROYES.

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles, biens immobiliers, parts de sociétés civiles immobilières, détenus en pleine propriété, nue-propriété, usufruit, bail à construction, l'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social, dans la mesure où ces actes ne constituent pas des actes de commerce..

Durée : 99 ans.

Radiation du RCS de DRAGUIGNAN et immatriculation au RCS de TROYES.

</

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

JEMT

SAS au capital de 10 000 €
SIEGE SOCIAL :
1 route de maisons blanches
10800 bucheres
984 156 489 RCS TROYES

Aux termes du procès-verbal des décisions d'associé unique en date du 01/06/2025, il a été décidé de nommer en qualité de Président pour une durée indéterminée à compter du 01/06/2025, la société SARL LUZNIAK JEROME EMILIE, Société à responsabilité limitée au capital social de 1 500 €, dont le siège social est sis 13 avenue de la Gare - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Troyes sous le numéro 880 254 347, en remplacement de Monsieur Jérôme LUZNIAK démissionnaire.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2507225



Groupe ActionLogement

Société Anonyme d'H.L.M.

«MON LOGIS»

au capital de 34.058.684,95 €
Siège social : 44 avenue Gallieni
10300 SAINTE SAVINE
R.C. Troyes B 562 881 292
SIRET n° 562 881 292 00022

Conformément aux dispositions de l'article L 233-8-1 du Code de commerce, il est précisé que le nombre total des droits de vote attachés aux actions existant au 27 juin 2025 s'élève à 2.128.667.809.

Pour insertion :

Le Président du Conseil d'Administration.
M2507253

LA PLATEFORME BIEN ETRE

SAS au capital de 30 000 €
Siège social : 61 AVENUE JULES GUESDE
10150 PONT STE MARIE
RCS de TROYES n°951 522 929

En date du 16/06/2025, l'associé unique a décidé à compter du 31/12/2024 d'augmenter le capital social de 20 000 € par son compte courant d'associé en le portant de 10 000 € à 30 000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de TROYES.

Le président

M2507286

CLGM

Société à responsabilité limitée
au capital de 300.000 €
Siège social : 18 rue du Mazot
10400 FERREUX QUINCEY
802 612 317 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 20/06/2025, l'Associé Unique a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes «la gestion de trésorerie du groupe de sociétés formé avec les filiales ; pour la réalisation de cet objet, la Société pourra recourir à toutes opérations d'emprunt de fonds ou de constitution de garantie ; l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration pour son propre compte l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement et la vente de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social du 18 rue du Mazot - 10400 FERREUX QUINCEY au 8 Place Jean de Mauroy - 10000 TROYES à compter du 20/06/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2507379



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

DOMAINE ALEXANDRE BONNET

Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 €
Siège social :
138 rue du Général de Gaulle
10340 LES RICEYS
338 260 052 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2025, l'Associé unique a nommé en qualité de Directeur Général Monsieur Thomas REMY, demeurant 4 Route de Cussangy - 10210 LES GRANGES, pour une durée illimitée et ce à compter du 1^{er} avril 2025. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le Président.

M2507437

POURSUITE D'ACTIVITE

FERMALU

Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 €
Siège social :
36 bis Avenue Jules Roze,
10510 CHATRES
892 267 600 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 29 mai 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le président

M2507228

DISSOLUTION DE SOCIETE

SCI TINA

Société civile Immobilière en liquidation
Au capital de 1 524,49 €
Siège social : GRANGE L'EVEQUE
10300 2, Chemin du Clos
Siège de liquidation :
2 Chemin du Clos Grange L'Evêque
10300 MACEY
391 541 018 RCS Troyes

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/06/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 30/06/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Daniel HUBERT, demeurant 2, Chemin du Clos Grange l'Evêque 10300 MACEY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Chemin du Clos Grange l'Evêque 10300 MACEY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

M2507236



SCM CLOPIN LAURENT

Société civile de moyens
au capital de 200 €
Siège social : 2 rue aux Prêtres
10800 MOUSSEY
R.C.S. Troyes 914 386 339

Suivant décision collective des associés en date du 30 juin 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2025 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Madame Emmanuelle CLOPIN demeurant 25 rue du Pré de l'Orme 10800 MOUSSEY, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES

POUR AVIS

M2507434



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SCI MON REVE

Société civile immobilière
au capital de 200 €
Siège social : 6 rue des Garennes
10700 HERBISSE
842 793 226 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/05/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/05/2025 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Fabien BARTHAUX, demeurant 6 rue des Garennes - 10700 HERBISSE, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue des Garennes - 10700 HERBISSE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES. Mention sera faite au RCS de TROYES.

M2507336



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SNC CLAIR FRERES

Société en nom collectif au capital de 1 524,49 €
Siège social : LE GRAND MALLET,
10360 NOE-LES-MALLET
10360 ESSOYES
382 536 043 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal de décisions unanimes des associés du 07/04/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 07/04/2025 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Maître Alexandre BORTOLUS associé du cabinet la SELARL CARDON & BORTOLUS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 11 rue Gaston Boyer - 51100 REIMS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Mention sera faite au RCS de TROYES.
M2507463



Expertise-comptable
Audit - Conseil

12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

INFO@MEDIA SERVICES SARL

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire de la société INFO@MEDIA SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €, dont le siège social est 125 Grande rue de la Résistance - 10110 BAR SUR SEINE, R.C.S. TROYES 493 388 896, réunie le 30/06/2025, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Madame Martine GLORIEUX, demeurant 48 Grande rue - 10340 BAGNEUX LA FOSSE, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations en cours, procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

M2507325

CLOTURE DE LIQUIDATION



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

SCI DECADULE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 609,80 €
Siège social : 22 boulevard Carnot
10000 TROYES
379 628 035 R.C.S. Troyes

L'AG du 27/06/2025 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur M. Philippe DE VOS, a déchargé ce dernier de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés auprès du R.C.S. de TROYES.
M2507244

LANGE DE TROYES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Les associés de la société LANGE DE TROYES, SAS en liquidation au capital de 20 000 € ayant son siège social et son siège de liquidation 5 rue Brissonnet 10000 TROYES, immatriculée au RCS TROYES n° 842 355 836, réunis en AG le 17/06/2025 au siège de liquidation, ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M^{me} Julie ADNOT, demeurant 5 rue Brissonnet 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au RCS de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur

M2507420

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



est habilité
à publier
vos annonces
judiciaires
et légales

03 26 40 21 31

annoncelegale.pamb

@forumeco.com

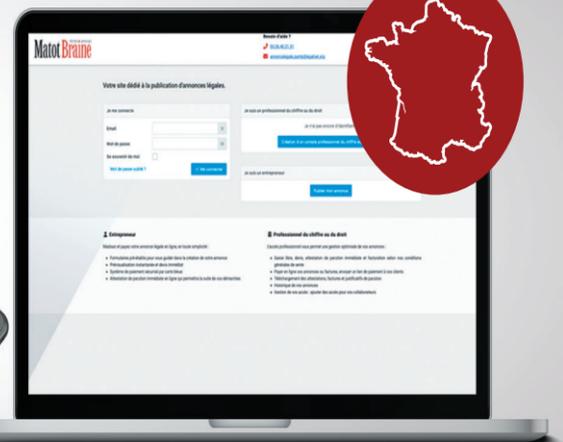


Rendez-vous sur
annonces.matot-braine.fr

Publiez vos ANNONCES LÉGALES

PARTOUT EN FRANCE en quelques clics,

avec devis et attestation de parution immédiats



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aisne

CONSTITUTION
DE SOCIÉTÉ

BE GRIFFON

Aux termes d'un ASSP en date du 26 juin 2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée

DÉNOMINATION SOCIALE : BE GRIFFON

OBJET SOCIAL : La boulangerie, boulangerie - pâtisserie, pâtisserie salée, préparation ou fabrication de glaces alimentaires artisanales, chocolaterie, confiserie et produits similaires, biscuits, l'activité de traiteur, la vente de sandwiches, salades à emporter, boissons non alcoolisées et généralement toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

SIÈGE SOCIAL : 34, Rue Vignerons 02870 CREPEY

CAPITAL SOCIAL : 2 000 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN

GÉRANTS : Mr GRIFFON Bastien, demeurant 8, Rue des Alouettes - Résidence Alsace-Lorraine 02800 BEAUTOR et M^{me} GRIFFON Elsa, demeurant 20, Rue de Paris 80700 ROYE.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-QUENTIN.

Pour avis : La gérance

M2507124

MODIFICATION
DE STATUTSVolkswagen Group
Automotive
Retail France

SAS au capital de 138.750 000 Euros

Siège social :
11 avenue de Boursonne
02600 VILLERS COTTERETS
602 025 538 R.C.S. Soissons

Aux termes des décisions du 27/05/2025, les associés ont constaté la démission de M. Xavier CHARDON de ses fonctions de Président avec effet au 31 mai 2025 à minuit et décidé de nommer en remplacement M. Marc MEURER demeurant 9 boulevard du Château - 92200 NEUILLY SUR SEINE, en qualité que nouveau Président à compter du 1^{er} juin 2025.

Mention au R.C.S. de SOISSONS.
M2507042

Volkswagen
Group France

SAS au capital de 198.502 510 Euros

Siège Social :
11 avenue de Boursonne
02600 VILLERS COTTERETS
832.277.370 R.C.S. Soissons

Aux termes des décisions du 27/05/2025, l'associé unique a constaté la démission de M. Xavier CHARDON de ses fonctions de Président avec effet au 31 mai 2025 à minuit et décidé de nommer en remplacement M. Marc MEURER demeurant 9 boulevard du Château - 92200 NEUILLY SUR SEINE, en qualité que nouveau Président à compter du 1^{er} juin 2025.

Mention au R.C.S. de SOISSONS.
M2507062

AUTOMOBILES
VILLERS
SERVICES

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 37.000 Euros

Siège social :
36 avenue de la Ferte Milon
02600 VILLERS-COTTERETS
R.C.S. Soissons 500 646 989

Remplacement
commissaire au compte

Aux termes d'une décision prise en date du 9 mai 2025, l'Assemblée Générale a nommé la société ERNST & YOUNG AUDIT, domiciliée Paris la Défense 1, 1-2 Place des Saisons - 92400 COURBEVOIE, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société KPMG SA, dont le mandat était arrivé à expiration.

Pour avis.

M2507289

bac | boileau
avocats conseils

LYSANDRE

Société par actions simplifiée au capital de 25.000 Euros

Siège social :
19 rue Croix Belle Porte
02100 SAINT QUENTIN
845 323 260 R.C.S. Saint Quentin

Par décisions de l'AGOA en date du 30/06/2025, il a été pris acte de la fin du mandat de la société ASKIL, commissaire aux comptes titulaire, et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

R.C.S. SAINT QUENTIN.

Pour avis : Le Président.

M2507308

GROUPE MONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMSDOMAINE ET
CHATEAU DE
SAINTE PREUVE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.355.420,00 Euros

Siège social : 7 rue de Bucy
02350 SAINTE PREUVE
344 505 367 RCS Saint Quentin

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 14 mai 2025, il a notamment été constaté :

- La démission de Monsieur Helmut AURENZ de ses fonctions de gérant ;

- La nomination de Madame Michaela AURENZ MALDONADO, demeurant à ERMATINGEN (8272) (Suisse), Blauortstrasse 1, et de Monsieur Daniel Helmut AURENZ, demeurant à HANNOVER (30449) (Allemagne), Nieschlagstrasse 22, aux fonctions de co-gérants pour une durée illimitée.

Mention sera faite au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2507334

Recevez désormais
GRATUITEMENT
votre justificatif
numérique par mail

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTSOctav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMSLa société JFO
MENUISERIES

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros

Siège social :
105 Rue Porte de Laon
02860 BRUYERES-ET-
MONTBERAULT
803 561 901 RCS Saint-Quentin

JFO
MENUISERIES/
AC FERMETURESCESSION DE FONDS
DE COMMERCE

ACTE : S.S.P. acte sous seing privé signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 12 juin 2025, enregistré au Service des Impôts de L'AISNE le 23/06/2025, dossier 2025 00022173 référence 0204P01 2025 A 00840,

CÉDANT : société JFO MENUISERIES, SARL au capital de 2.000 €, dont le siège social est 105 Rue Porte de Laon 02860 BRUYERES-ET-MONTBERAULT, identifiée sous le numéro 803 561 901 RCS SAINT-QUENTIN, représentée par SELARL BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES, pris en la personne de

Maître Laurent MIQUEL, administrateur provisoire désigné par le Président du Tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN en date du 30 septembre 2024 prorogé par ordonnance du 31 Mars 2025 ;

CESSIONNAIRE : société AC FERMETURES, SAS au capital de 10.000 €, ayant son siège social sis 54B Rue Porte de Laon 02860 BRUYERES-ET-MONTBERAULT, identifiée sous le n° 913 379 863 RCS SAINT-QUENTIN, représentée par M. Aubry VILLE, représentant de la société HOVA, Présidente,

OBJET : un fonds de commerce de «fournitures et installations de menuiseries pour particuliers et professionnels» sis et exploité 105 Rue Porte de Laon 02860 BRUYERES-ET-MONTBERAULT et pour lequel le Cédant est inscrit sous le SIRET 803 561 901 00023,

PRIX : 80.000 €, s'appliquant pour 70.000 € aux éléments incorporels et 10.000 € pour les éléments corporels,

ENTRÉE EN JOUISSANCE : 01/06/2025 à 00 h 00,

OPPOSITIONS : les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, SELARL BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES, 16 bis Rue de la Comédie 02100 SAINT-QUENTIN.

Pour avis

M2507269

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ
UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...**

Matot Braine

PETITES AFFICHES

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

CHAMPAGNE-ARDENNE

vous offre des services permanents

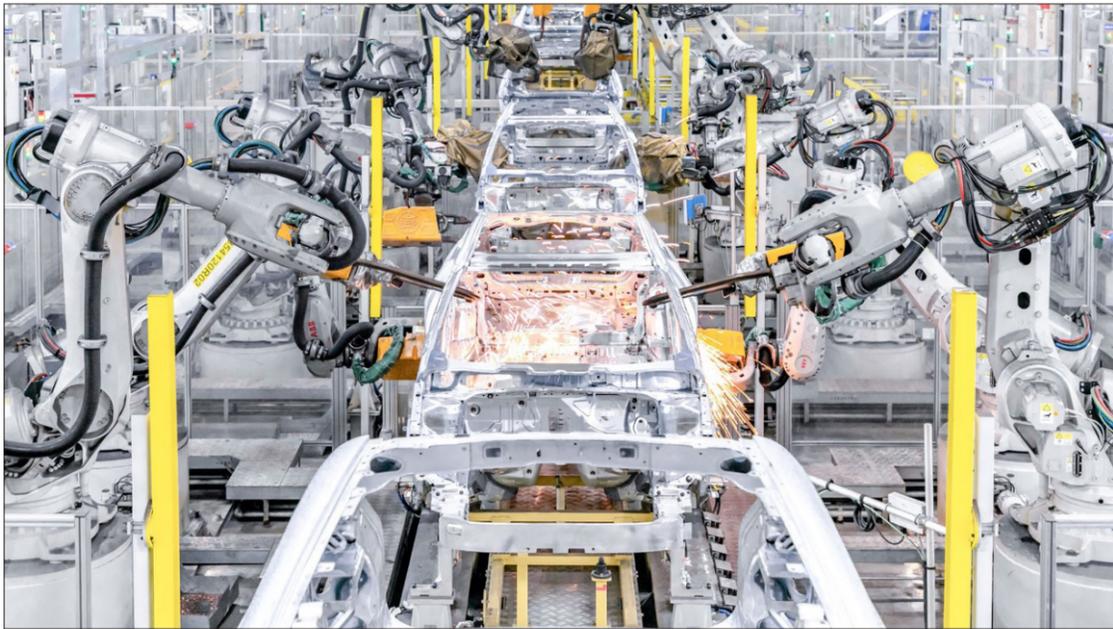
→ La publication de vos
ventes aux enchères*
*Annonce légale, annonce sommaire,
affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos
annonces légales
partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

Marché. En l'espace de quatre ans, le prix moyen d'une voiture vendue en France a augmenté de 24%. Les clients ne suivent pas financièrement et le marché plonge. Logique.

Marché automobile : des voitures de plus en plus chères



Montée en gamme, recherche de rentabilité maximum : les industriels de l'automobile sont les premiers responsables de la hausse des tarifs des voitures.

Plus ça va, moins ça va ! De mois en mois, le marché automobile français poursuit sa plongée abyssale. En mai, la chute moyenne a dépassé 12% avec un recul encore plus fort pour les ventes aux particuliers : -17%. C'est pire pour les flottes (-18%) et pour les ventes de véhicules électriques (-19%). Si les causes de cette situation sont multiples, l'explosion des tarifs des voitures neuves n'y est pas étrangère. Loin de là. Entre 2019 et 2024, le prix d'achat moyen d'un modèle neuf a augmenté de 24% sur le marché français, selon l'étude étayée de l'institut « Mobilités en transition »,

un think tank indépendant. Un bond de près de 7 000 €, faisant passer le tarif catalogue d'un peu plus de 28 000 € à près de 35 000 €. Faut-il s'étonner ensuite que les acheteurs désertent les show-rooms des constructeurs ? La situation est peu ou prou identique sur la plupart des marchés européens.

« Mobilités en transition » en lien avec le cabinet spécialisé « C-Ways » a cherché à déterminer les raisons de cette inflation. S'agit-il de la conséquence des normes européennes toujours plus contraignantes comme l'ont avancé Luca de Meo et John Elkann, les patrons de Renault et du

Groupe Stellantis, dans un entretien croisé, publié dans le cahier économique du « Figaro » début mai ? De la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie ? De multiples causes que les industriels du secteur subissent et ne maîtrisent pas.

+ 6% LIÉS AUX CONTRAINTES EUROPÉENNES

Combien pèse sur les tarifs la stratégie délibérée de montée en gamme, générant une augmentation des marges ? Cette évolution quasi générale entraîne par voie de conséquence la raréfaction des citadines abor-

dables ? Quid de la volonté d'améliorer la rentabilité, l'obsession de Carlos Tavares, l'ancien PDG de Stellantis, pour générer toujours plus de profits quitte à sacrifier la qualité ? Les constructeurs sont responsables de ces causes dites « endogènes » par l'étude de « Mobilités en transition ». Le think tank distingue par ailleurs des causes dites « hybrides » sans jeu de mots, telles que la transition électrique imposée au niveau européen avec pour conséquence la généralisation de modèles à batterie et hybrides aux tarifs beaucoup plus élevés.

À l'heure des comptes, les résultats sont sans appel. Le poids financier des contraintes réglementaires européennes imposant un surcroît d'équipements, notamment de nouvelles aides à la conduite, celui de la flambée des prix de l'énergie et des matières premières, ont une incidence limitée sur l'augmentation des tarifs des voitures neuves : 6%. Tout juste le quart de l'addition finale. Ce n'est pas négligeable mais pas déterminant.

JUSQU'À 44% DE HAUSSE DE TARIFS

Idem pour la hausse résultant de la réduction des émissions de CO2 et de l'électrification à marche plus ou moins forcée des gammes de l'ensemble des acteurs du marché automobile. Cette transition, imposée par l'Union européenne, intervient à hauteur de 6% dans les 24% de hausse des prix entre 2019 et 2024 dont +2% pour le seuls modèles 100% électriques. C'est le prix à payer pour une relative amélioration de l'environnement.

Pas besoin d'être un expert en calcul pour comprendre que la moitié de l'encherissement de nos voitures résulte directement du choix des constructeurs de mettre sur le marché des modèles de catégorie supérieure et mieux équipés et d'augmenter leurs marges. La montée en gamme est responsable des deux-tiers des 12% d'augmentation alors que l'amélioration de la rentabilité représente à elle seule 4%. À noter que les 24% d'augmentation du prix moyen d'une voiture neuve cache d'importantes disparités. Certaines marques ont fait preuve d'une relative sagesse en restant sous le seuil de 20%. D'autres ont poussé le bouchon beaucoup plus loin. Jusqu'à 44% de hausse ! Montée en gamme assumée pour certains constructeurs, simple opportunisme pour d'autres...

Dans cet ensemble, la crise des composants électroniques paralysant la production et générant une pénurie de voitures disponibles a contribué à la poussée de fièvre tarifaire.

Sans surprise, l'étude de l'institut « Mobilité en transition » met en évidence l'exclusion progressive du marché des classes dites populaires et des classes moyennes inférieures. En 2019, ils représentaient 43% des acheteurs de voitures neuves en France. En 2024, ils n'étaient plus que 31%. Un niveau comparable à celui des clients disposant de plus de 5 000 € net mensuel. De quoi expliquer à la fois la chute des ventes et l'âge sans cesse croissant du parc automobile roulant national qui frôle les 12 ans.

DOMINIQUE MAREE

Lifting pour le Renault Austral

Vendu à plus de 200 000 unités, le SUV compact Renault adopte le nouveau design maison et en profite pour améliorer ses prestations : confort, comportement...



Quand un constructeur change du tout au tout son identité esthétique, l'ensemble de la gamme doit se mettre au goût du jour. C'est le cas du SUV Austral lancé en 2022, juste avant que les codes du design Renault ne soient bouleversés. Une cure de jouvence s'imposait sans attendre davantage. D'autant plus qu'avec 200 000 modèles vendus en trois ans, l'Austral est un des bestsellers de son segment et constitue un des maillons forts de la « Renaultion », le plan stratégique du constructeur pour partir à la reconquête du marché.

C'est la face avant qui concentre l'essentiel de l'évolution stylistique de l'Austral : capot, calandre à

losanges en 3D, bouclier, optiques, signature lumineuse... Plus qu'une simple mise à jour, un changement immédiatement perceptible et une mise en harmonie esthétique avec les modèles les plus récents de la marque. À l'arrière, de nouveaux blocs-feux et un hayon redessiné participent à cette modernisation d'ensemble.

Le constructeur ne s'est pas limité à cette évolution extérieure. De nouveaux sièges améliorent le confort avec un maintien latéral et aux épaules renforcé, le confort acoustique a été perfectionné avec l'adoption d'une nouvelle poulie de vilebrequin, d'un insonorisant au niveau du tablier, de nouveaux

joint de portes, des rétros plus aérodynamiques et d'un vitrage latéral avant feuilleté sur certaines finitions.

Le comportement et le dynamisme progressent avec la greffe de nouveaux amortisseurs, de butées de choc emprunté au Rafale et de pneus aux dimensions majorées.

La boîte de vitesse automatique à crabots (une spécificité exclusive à Renault), associée au bloc full Hybrid E-Tech 200 ch qui concentre 80% des ventes bénéficie d'un nouveau logiciel améliorant sa réactivité et sa fluidité lors des changements de rapports.

D.M.

Nouveauté. La deuxième génération du SUV Citroën ambitionne de se faire une place au soleil sur le marché en adoptant un design affirmé et en affichant des mensurations en hausse sensible.

C5 Aircross : de l'ombre à la lumière



Dérivé d'un concept présenté à l'automne dernier, le nouveau SUV Citroën gagne 15 centimètres en longueur pour atteindre 4,65 m.



Une présentation intérieure originale dominée par l'écran tablette central de 13 pouces en série.

Deux ans ! En à peine deux ans, Citroën a renouvelé la totalité de sa gamme. Un effort colossal destiné à enrayer la chute sans fin de ses ventes. Pour confirmer sa volonté de se tourner vers l'avenir, le constructeur a adopté récemment un nouveau logo. C'est lui qu'on retrouve au centre de la calandre de la deuxième génération de la C5 Aircross dont la version de série vient d'être dévoilée, un semestre après celle du concept dont elle est dérivée.

Entre les deux, on note plus de points communs que de différences, si on oublie les habituels excès stylistiques des modèles de salon. Un exemple : les blocs-feux arrière en relief se font plus discrets sur la C5 Aircross commercialisée à la rentrée. Par contre, il est superflu de chercher à jouer au petit jeu des comparaisons entre les deux générations du SUV Citroën. Ils n'ont pratiquement rien en commun. Exit les formes rondouillardes au profit d'une silhouette plus tranchante avec une face avant verticale - un point

commun à la majorité des nouveaux SUV - des optiques intégrant la nouvelle signature lumineuse du constructeur, des ailes bodybuiltées et une poupe qui se distingue par les fameux feux débordant sur les flancs.

Basée sur la nouvelle plate-forme Stellantis STLA medium, la C5 Aircross change de taille en gagnant 15cm en longueur pour atteindre 4,65 m (11 cm de plus que sa cousine 3008) et 5 cm en largeur (1,90 m). Des différences significatives. Cela contribue à l'amélioration de l'habitabilité, en particulier au bénéfice des passagers arrière qui disposent de plus d'espace pour les jambes, d'une garde au toit majorée de 6,8 centimètres, et d'une banquette arrière 2/3-1/3 dont les dossiers s'inclinent de 21 à 33 degrés. De quoi plus ou moins compenser la disparition des sièges individuels coulissants. Le volume du coffre de 565 dm³ est dans la bonne moyenne du segment. La planche de bord horizontale joue la carte de l'originalité et de la modernité : instrumentation digitale,

méga console centrale « flottante » avec un écran tablette de 13 pouces (33 cm) en série sur toutes les versions, haut-parleurs tweeters positionnés à chaque extrémité...

UNE GAMME 100% ÉLECTRIFIÉE

Chez Citroën, le confort reste une priorité. Le système « Citroën Advanced Comfort » veille au grain. À l'avant, les fauteuils peuvent recevoir jusqu'à 10 positions de réglages électriques, avec des soutiens latéraux ajustables électriquement aux différentes morphologies et des fonctions chauffage, ventilation ou massage. En haut de gamme, la banquette arrière est chauffante. Les suspensions à butée hydrauliques progressives participent au confort dynamique avec, dit le constructeur, une « sensation de tapis volant ».

Et pour rendre la route plus agréable, la C5 Aircross peut recevoir un toit panoramique en verre dont la partie avant s'ouvre électriquement. Aides à la conduite multiples, vision tête haute optionnelle, systèmes de connectivité et

d'info-divertissement de dernière génération, le SUV Citroën coche toutes les cases.

Derrière le double chevron enchâssé dans un blason de forme ovale, la C5 Aircross propose un choix étendu de motorisations électrifiées. Hybridation légère 48v pour la version 145 à boîte automatique à double embrayage, associant un trois cylindres turbo essence de 136 ch et un bloc électrique de 12 ch, permettant une économie de carburant jusqu'à 15% selon Citroën. Nouveau moteur hybride rechargeable avec un ensemble composé d'un quatre cylindres 1,6 l turbo de 150 ch et d'un moteur électrique de 92 kW pour une puissance combinée de 195 ch avec une transmission automatique à 7 rapports. De quoi parcourir en moyenne 86 km en mode 100 % électrique et jusqu'à 100 km en ville. Au sommet de la gamme, deux versions 100 % électriques sont disponibles avec deux niveaux de puissance : 210 et 230 ch. La première reçoit une batterie de 73 kWh et se prévaut d'une

autonomie jusqu'à 520 km. Grâce à sa puissante batterie de 97 kWh utiles, la seconde peut accomplir jusqu'à 680 km sans passer par la borne de recharge. Freinage régénératif, pompe à chaleur pour réchauffer l'habitacle avec une moindre consommation, planificateur pour optimiser les parcours en fonction de multiples données : de quoi améliorer l'autonomie et assurer confort et sérénité lors des voyages au long cours. Citroën met en avant un temps de recharge compris entre 6h45 et 30 minutes selon le type de bornes pour passer de 20 à 80 % de marge de manœuvre sur la version 210 ch et 8h55 et 27 minutes pour la plus puissante.

Une gamme renouvelée dont la C5 Aircross est le fleuron et un nouveau directeur général (le troisième en cinq ans !) : Citroën se donne les moyens de repartir de l'avant.

DOMINIQUE MAREE

Commercialisation de la C5 Aircross en octobre.

DS N°4 : un parfum de renouveau

À l'occasion de sa cure de rajeunissement esthétique, la compacte DS Automobile adopte un nouveau nom et reçoit une motorisation 100% électrique de 213 ch.

C'est écrit en toutes lettres sur le hayon : DS Automobiles N°4. Exit la DS4 ! En quatre ans d'une carrière en demi-teinte, la compacte aux ambitions premium - certains diront prétentions - n'est pas parvenue à faire vaciller ses concurrentes directes Audi, BMW et Mercedes. S'imposer dans ce segment où l'image de marque est très puissante est un travail de longue haleine. Patience et longueur de

temps...

En attendant, la N°4 améliore son apparence et reçoit de nouvelles motorisations pour affronter la seconde partie de sa vie commerciale. Capot avant légèrement plus long, nouveaux blocs optiques, signature lumineuse inédite, calandre désormais horizontale intégrant un logo éclairé, abandon des chromes au profit d'inserts de couleur noire : l'évolution cosmé-

tique est perceptible et transforme la face avant de la compacte de DS automobiles. À bord, les écrans numériques gagnent en taille passant de 7 à 10,25 pouces pour la dalle multimédia centrale. D'autres détails de finition améliorent une présentation d'ensemble qui reste un des points forts de la DS N°4.

Sous le capot, la principale nouveauté est l'arrivée d'une motorisation 100% électrique

sous la forme d'un bloc de 213 ch alimenté par une batterie de 58,3 kWh utiles. DS promet une autonomie jusqu'à 450 km, notamment grâce à l'aide des trois modes de régénération disponibles. Autre évolution mécanique, la version hybride rechargeable de 225 ch bénéficie désormais d'un bloc électrique plus puissant de 125 ch et d'une batterie plus grosse de 14,6 kWh. De quoi lui permettre

de disposer d'une autonomie 100 % électrique poussée à 81 km. Un gain potentiel de 25 % : c'est loin d'être négligeable.

Cela sera-t-il suffisant pour donner un deuxième souffle à la carrière de la désormais DS Automobile N°4 qui a convaincu seulement 6 049 acheteurs sur le marché français en 2024 ?

D.M.

Hervé Euzen. C'est le 29 janvier 2024 que le natif de Dijon a pris ses fonctions de directeur général d'Habitat 08. Il gère près de 12 000 logements et 255 collaborateurs travaillant dans 70 métiers.

Le service au public en fil rouge



Outre ses activités à Habitat 08 Hervé Euzen est un grand sportif.

et D et 40 % est raccordé au réseau de chaleur urbain. Ce qui fait que les locataires subissent moins de fluctuations et d'incidences sur le coût de l'énergie. »

Dix-huit millions d'euros seront, par ailleurs consacrés aux halls d'immeubles, aux systèmes de ventilation, aux interphones ainsi qu'à la mise en accessibilité.

Hervé Euzen entend aussi concentrer ses efforts sur la construction de 300 logements neufs sur le territoire afin de proposer un habitat attractif et durable en se positionnant notamment sur des offres adaptées et favorisant l'inclusion aux seniors des territoires ruraux. Tout en offrant de nouveaux espaces de vies sur des « espaces délaissés » comme les terrains en friches ou les « dents creuses ».

À Charleville-Mézières, avec l'aide de l'Etablissement Public Foncier du Grand Est, Habitat 08 rénovera ainsi l'îlot Manureva « en réalisant douze logements via un mix entre la structure existante et une extension ». Autres sources de dépenses obligatoires : l'entretien des logements existants qui font l'objet de 17 000 réclamations techniques par an, souvent générées par des infiltrations ou une mauvaise isolation (4 millions d'euros pour ces différentes interventions).

LOGER AU MIEUX LES LOCATAIRES

« Enfin, on souhaite développer nos partenariats avec les collectivités locales qui sont nos apporteurs de projets pour trouver de nouveaux marchés et rencontrer les locataires, les résidents sociaux et les associations de quartiers au travers de café-rencontres ou autres événements conviviaux pour agir sur la qualité de vie et nous recentrer ainsi sur notre cœur de métier : loger au mieux nos locataires ».

Pour financer toutes ces actions, Habitat 08 s'appuie sur les loyers,

(gardiens et agents d'entretien), dispose d'un patrimoine de 11 701 logements répartis sur 80 communes ardennaises et réalise 17 millions d'euros d'investissements par an. Ce qui lui confère un rôle majeur ».

Parallèlement à sa fonction, celui qui se remet « sur le banc des écoles tous les cinq ans pour améliorer son bagage professionnel », est aussi trésorier du réseau Euronet qui regroupe 36 bailleurs européens, conseiller Prud'hommes à Reims et président de commission nationale de branche emploi et formation pour la fédération des OPH. « Ce partage d'expérience apporte une large ouverture d'esprit ». Aujourd'hui, ce père de trois enfants capitalise déjà près de 20 ans d'expérience pour piloter avec succès des transformations stratégiques et accompagner l'innovation. Son leadership lui avait d'ailleurs permis de relever d'autres défis complexes avec efficacité et ambition.

SMURFIT, NEOMA, PÔLE EMPLOI ET LES BAILLEURS SOCIAUX

Formé à Neoma Business School, au Conservatoire national des Arts et Métiers puis à HEC Paris, Hervé Euzen, après un service militaire dans des sections de commandos, a débuté, en 1996, à Reims au sein de l'étude de notaires Crochet, Calsac et Boutroy pour s'occuper de la gestion locative. Par la suite, il a été cadre commercial chez Smurfit Socar où il vendait de l'emballage carton pour les Maisons de Champagne et pour l'industrie dans l'Aube. Il a ensuite été secrétaire général du CFA de Châlons-en-Champagne où il a contribué en 2001 au déploiement du dispositif d'insertion « école de la seconde chance ».

Enfin, Hervé Euzen a également occupé la fonction de directeur des ressources humaines à Reims Management School (ex-Neoma) où il a œuvré à la fusion avec la même structure à Rouen qui a abouti à la création de Neoma Business School et au basculement des agents publics et paraconsulaires en droit privé. Dans la foulée, il est recruté par Pôle Emploi pour la fusion des directions régionales Alsace-Champagne-Lorraine qui englobaient 87 agences et 4 000 salariés avant de devenir directeur des relations sociales et du développement managérial sur le Grand Est.

En 2017, il poursuit son tracé en intégrant le logement social. Il devient directeur général adjoint

du bailleur social axonais l'OPAL (13 500 logements, employant 232 employés, gérant 26 000 locataires et réalisant un chiffre d'affaires de 53 millions d'euros).

« Un parcours riche et varié qui m'a permis de découvrir de nombreux secteurs et de me rechallenge avec un fil conducteur toujours présent : le service au public à travers l'apprentissage, l'école de la seconde chance et le travail pour deux bailleurs sociaux. Diverses façons d'être utiles à la société et aux autres ».

PASCAL REMY

En janvier 2024, Hervé Euzen a été nommé à l'unanimité des 23 administrateurs d'Habitat 08, donnant une suite favorable à une proposition de la présidente, Marie José Moser. « Il fallait un pilote dans l'avion pour que notre organisme renoue avec ses lettres de noblesse et rassure aussi le personnel. Désormais, nous avons retrouvé une vraie dynamique. Plus de 77% des locataires se disent d'ailleurs satisfaits d'Habitat 08 », explique la conseillère départementale des Ardennes.

En l'espace de 17 mois, le nouveau directeur a fait ses preuves. Hervé Euzen a, en effet, redonné un rôle prépondérant à cet important acteur économique en finalisant 200 réhabilitations et 40 constructions par an en 2024, pour un chiffre d'affaires de 48 millions d'euros.

Il a aussi pris ses repères. « À mes débuts, ici, je me suis attaché à faire connaissance avec l'ensemble des parties prenantes tout en analysant le fonctionnement d'Habitat 08. Ensuite, comme j'aime le terrain, je suis allé à la rencontre de nos locataires afin de les écouter et de cerner leurs attentes. Cela m'a permis de mieux connaître le département et de voir aussi quelles étaient les opportunités foncières.

Tout ce travail d'approche m'a aidé à répondre au mieux aux besoins de nos résidents et de fixer des axes prioritaires ».

300 LOGEMENTS NEUFS D'ICI 2031

Affilié à la SAC Batigère, implantée à Metz, mais ayant gardé toute son autonomie, le bailleur ardennais a récemment établi son plan stratégique du patrimoine, doté d'un budget de 240 millions d'euros sur six ans. Hervé Euzen en détaille les grandes lignes : « Ce document priorise les futurs investissements jusqu'en 2031. Notre programme est principalement orienté sur la rénovation thermique du patrimoine afin de maîtriser au mieux les charges de nos locataires et d'améliorer leur cadre de vie. Nous avons encore 2 200 logements à rénover. Aujourd'hui, près de 80 % de notre patrimoine dispose d'une étiquette énergétique entre A

tissements jusqu'en 2031. Notre programme est principalement orienté sur la rénovation thermique du patrimoine afin de maîtriser au mieux les charges de nos locataires et d'améliorer leur cadre de vie. Nous avons encore 2 200 logements à rénover. Aujourd'hui, près de 80 % de notre patrimoine dispose d'une étiquette énergétique entre A

« Nous logeons, nous accompagnons, nous soutenons. »

des emprunts longue durée effectués sur des constructions et diverses subventions liées à la réhabilitation énergétique et l'économie d'énergie ou encore l'abattement de la taxe foncière et d'autres dispositifs financiers.

« Actuellement, Habitat 08 emploie 255 personnes dont 60 % sont des collaborateurs de proximité

1971
Naissance le 19 avril à Dijon.

2011
Il participe à la fusion des écoles de commerce de Reims et Rouen pour la création de Neoma Business School.

2016
Directeur Relations Sociales & développement managérial de Pôle Emploi Grand Est.

2017
Deviens Directeur général adjoint de l'OPAL de l'Aisne.

2024
Nommé directeur général d'Habitat 08.



Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr

